



Analyse Genre sur le nexus Climat-Eau-Migrations- Conflits dans la partie Nord-Est de la République démocratique du Congo



Une vue de la population du village Manziga, Territoire de Niangara (Haut-Uélé) après les focus-groups sur le Genre et Changement Climatique

Rapport Draft N° Réf. : CRREBaC/RTM/o47/o82021

Document interne de travail

©CRREBaC, Septembre 2021

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES PHOTOS	6
LISTE DES FIGURES	7
LISTE DES TABLEAUX	8
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION	15
1. Contexte et justification de l'étude	15
2. Objectifs de l'étude	17
3. Structure de l'étude	18
CHAPITRE 1. REGION D'ETUDE	19
1.1. Localisation géographique	19
1.2. Caractéristiques biophysiques	20
1.2.1. Zone du climat équatorial humide	20
1.2.2. Zone du climat de transition équatorial-tropicale humide	20
1.2.3. Zone du climat de montagne	21
CHAPITRE 2. CONCEPTS, OUTILS ET METHODES D'ANALYSE GENRE	22
2.1. Rappel des concepts liés au Genre	22
2.1.1. Genre	22
2.1.2. Egalité des genres	22
2.1.3. Approche liée au genre	23
2.1.4. Equité et Egalité du genre	23
2.1.5. Inégalités de genre	24
2.1.6. Autonomisation des femmes	24
2.1.7. Analyse Genre	25
2.1.8. Intégration des questions de genre	25
2.1.9. Egalité entre les sexes	26
2.2. Collecte des données et méthodes d'analyse	26
2.2.1. Développement des outils de collecte et de production des données	27
2.2.2. Organisation de la campagne de collecte et de production des données	28
2.2.3. Traitement et analyse des données	35
CHAPITRE 3. RESULTATS	38
3.1. De la situation sociodémographique et culturelle dans la zone d'étude	38
3.2. De la division sexospécifique du travail	52
3.3. De l'accès et du contrôle des ressources et des opportunités selon le genre	61

3.4.	Des risques et des vulnérabilités selon le genre dans le Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts et des opportunités d'adaption au CC	69
3.4.3.	Des impacts des migrations sur les activités des femmes	71
3.4.4.	Des risques et vulnérabilités des femmes face aux effets des changements climatiques et des opportunités d'adaptation	73
3.4.5.	De la cartographie du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts dans une perspective de genre	81
3.4.6.	Analyses des Forces et des Faiblesses ainsi que des Opportunités et des Menaces des politiques sur le changement climatique en matière du genre	86
	CHAPITRE 4. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES	95
4.1.	Déterminants économiques et socioculturels dans les communautés	95
4.2.	Genre et changement climatique	96
4.3.	Engagements internationaux, régionaux et aux politiques et stratégies	97
	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	99
	RÉFÉRENCES	104
	ANNEXES	107

REMERCIEMENTS

Cette étude a été entièrement financée par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada, *subvention CRDI No 108976-001*, et conduite par le Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo (CRREBaC) de l'Université de Kinshasa en collaboration avec l'Université des Nations Unies – Institut pour l'Eau, la Santé et l'Environnement du Canada (UNU-IWHE). La mise en œuvre a également bénéficié de l'appui scientifique des institutions locales ci-après :

- Le Département de Gestion des Ressources Naturelles de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa ;
- L'Observatoire de la Gouvernance de l'Université de Kinshasa ;
- Le Département des Sciences de la Population et du Développement de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa ;
- L'Institut Supérieur Pédagogique de Buta, Province du Bas-Uélé ;
- L'Université de l'Uélé, Province du Haut-Uélé ;
- L'Institut Supérieur en Environnement et Ecologie (IS2E), Université de Diffa, Niger.

Sous la supervision du Professeur Raphaël M. Tshimanga, Investigateur Principal, la présente étude a connu la participation de plusieurs personnes dont Marguerite K. Nzuzi, Emmanuel-Tsadok N. Mihaha, Génie-Spirou K. Lutonadio, Anaclet M. Kombayi, Lisette M. Bonso, Yuma Bin Yuma, Jules T. Beya, Augustin L. Likenge, Gloria P. Kinkela, Fidèle M. Kasangandjo, Jean-Felly K. Ngandu, Nicole M. Nsambi, Germain Kasongo, Michel K. Bisa et Bernard M. Lututala. Nous remercions les un(e)s et les autres pour la disponibilité et les sacrifices consentis à la réalisation de cette étude.

Nous remercions Madame Sylvie Desautels de Gender At Work pour sa précieuse contribution à l'amélioration du contenu du présent rapport notamment sur les aspects d'apprentissage Genre et Changement Climatique dont le CRREBaC participe à l'initiative mondiale du CRDI : "Accélérer l'action pour le climat : Équité sociale et autonomisation des femmes et des filles", en anglais "Accelerating Climate Action : Social Equity and Empowerment of Women and Girls". Cette initiative étudie l'interdépendance climatique, environnementale, sociale et culturelle ainsi que les facteurs économiques, institutionnels et politiques qui aggravent les impacts du Changement Climatique sur les groupes vulnérables dans les pays en développement en vue de formuler des recommandations pouvant réduire les inégalités hommes-femmes et renforcer la résilience des communautés vulnérables.

SIGLES ET ACRONYMES

ASEG	: Analyse Socio-Economique selon le Genre
CARPE	: Central African Regional Program for the Environment (Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement)
CC	: Changement Climatique
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard de la Femme
CEDR	: Convention Internationale sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination Raciale
CEMiC	: Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits
CFLEDD	: Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable
CH :	Cadre Harvard
CICR	: Communauté Internationale de Croix Rouge
CLD	: Comité Local de Développement
COFEHU	: Coopérative des Femmes de Haut-Uélé
CONAFED	: Comité National de Femmes pour le Développement
CRDI	: Centre de Recherches pour le Développement International
CRREBaC	: Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo
DSCRIP	: Document Stratégique national de Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DYFEMIR/Bas-Uélé	: Dynamique pour un développement intégral de la Femme et de l'Enfant en Milieu Rural/Bas-Uélé
EU	: European Union (Union Européenne)
FAO	: Food and Agriculture Organization (Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation)
GCF	: Green Climate Found (Fonds vert pour le climat)
GIEC	: Groupe Intergouvernemental d'experts pour l'Evolution du Climat
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence de coopération internationale allemande pour le développement)
GTCRR	: Groupe de Travail Climat REED Rénové
IEEF	: Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie
LRA	: Lord's Revelation Army (Armée de la révélation du Seigneur)
MAG	: Matrice Analytique Genre
NSC	: Nouvelle Société Civile
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile

- OXFAM : Oxford Committee for Famine Relief
- PFCN : Programme Forêts et Conservation de la Nature
- PFNL : Produit Forestier Non ligneux
- PNA : Plan National d'Adaptation
- PNG : Politique Nationale Genre
- PNSD : Plan National Stratégique de Développement
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PSE : Paiement de Services Environnementaux
- PSPA-CC : Politiques, Stratégies et Plan d'action pour les Changements Climatiques
- RCA : République Centrafricaine
- RDC : République Démocratique du Congo
- RDH : Rapport sur le Développement Humain
- REDD : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
- REDD (+) : Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts-Plus
- RESEN : Rapport d'Etat du Système Educatif National
- SNVBG : Stratégie Nationale de lutte contre les Violences sexuelles Basées sur le Genre
- UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- UNFPA : United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la Population)
- UNICEF : United Nations Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
- UNU-IWHE : Université des Nations Unies – Institut pour l'Eau, la Santé et l'Environnement du Canada
- USAID : States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
- VSBG : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
- WCS : Wildlife Conservation Society (Société pour la conservation de la Vie sauvage)
- WEDO : Women's Environment and Development Organization (Organisation des femmes pour le développement et l'environnement)
- WWF : World Wide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature)

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Balance : Egalité des genres	22
Photo 2. Cas de figure d'une approche liée au genre : Binaires du patriarcat	23
Photo 3. Equité et Egalité du genre : Donner la même chose (égalité) et Etre juste à chaque situation (Equité)	23
Photo 4. Inégalités de genre	24
Photo 5. Cas d'une femme autonome qui évolue dans l'agriculture et le commerce	25
Photo 6. Brainstorming sur l'intégration des questions de genre dans les politiques et programmes provinciaux	26
Photo 7. Egalité entre les sexes dans les activités	26
Photo 8. Développement des outils de collecte des données	28
Photo 9. Formation des enquêteurs.....	29
Photo 10. Focus group avec les jeunes filles et les jeunes garçons	32
Photo 11. Dépouillement des données issues des enquêtes.....	35
Photo 12. Matrice Analytique Genre de G@W.....	Erreur ! Signet non défini.
Photo 13. Les membres de la Dynamique pour un développement intégral de la Femme et de l'Enfant en Milieu Rural (DYFEMIR) lors des enquêtes	52
Photo 14. La place de la femme dans l'approvisionnement en eau dans la région d'étude .	56
Photo 15. Les membres de la famille qui s'occupent de la collecte des ressources naturelles tirées dans la forêt	63
Photo 16. Moyens de transport des produits utilisés par les femmes	64
Photo 17. Gestion des revenus au sein des ménages par les hommes.....	67
Photo 18. Les femmes engagées dans l'agriculture sans crédits	68
Photo 19. Cheptels des vaches Mbororo dans la région d'étude	72

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Provinces d'étude sur le nexus CEMiC en RDC.....	19
Figure 2. Plan de déploiement dans les différents sites d'investigation (à insérer).....	33
Figure 3. Statut matrimonial des répondant(e)s par province et selon le genre	40
Figure 4. Milieux de résidence des répondant(e)s selon le genre	41
Figure 5. Opinions des répondant(e)s sur la place qu'occupe la femme dans l'approvisionnement en eau.....	56
Figure 6. Opinions des répondant(e)s, selon le genre, sur la distance à parcourir pour l'approvisionnement en eau en rapport avec le genre.....	57
Figure 7. Opinions des répondant(e)s sur la gestion des revenus de ménages	66
Figure 8. Opinions des répondant(e)s, selon le genre, quant à l'accès des femmes aux crédits sans le consentement de leurs maris	68
Figure 9. Perception du changement climatique selon le genre des répondant(e)s	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon le genre et la province	30
Tableau 2. Echantillonnage et collecte des données.....	34
Tableau 3. Tranche d'âge des enquêtés par rapport au statut migratoire	38
Tableau 4. Genre du chef des ménages par statut migratoire.....	39
Tableau 5. Appartenance religieuse selon le genre des répondant(e)s.....	43
Tableau 6. Niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire des enquêtés de la province de l'Ituri.....	47
Tableau 7. Niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire des enquêtés de la province du Bas-Uélé	48
Tableau 8. Situation générale du niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire de l'ensemble des enquêtés de la zone d'étude.....	49
<i>Tableau 9. Appartenance et responsabilité des femmes et des hommes répondant(e)s au sein des institutions</i>	<i>51</i>
Tableau 10. Calendrier des activités des femmes, des hommes et des enfants dans la région d'étude	53
<i>Tableau 11. Répartition des activités de reproduction et reproduction selon le genre.....</i>	<i>59</i>
<i>Tableau 12. Répartition des activités communautaires selon le genre.....</i>	<i>60</i>
Tableau 13. Profil d'accès et de contrôle des ressources et opportunités selon le genre	61
Tableau 14. Opinions des répondant(e)s sur la responsabilité homme/femme dans l'approvisionnement en ressources naturelles nécessaires à la survie des ménages	62
Tableau 15. Opinions des répondant(e)s sur les moyens de transport utilisés selon le genre	63
Tableau 16. Opinions des répondant(e)s sur les droits d'accès aux domaines fonciers selon le genre	65
Tableau 17. Impact du changement climatique sur l'entrepreneuriat féminin	70
Tableau 18. Impact de la migration sur les activités des femmes.....	71
Tableau 19. Différenciation fondée sur le genre des vulnérabilités au changement climatique et les opportunités d'adaptation dans la zone d'étude	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20. Cartographie des constats et des stratégies pour lever les contraintes et barrières à l'égalité H-F et à l'inclusion sociale dans le contexte de l'adaptation climatique et du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts.....	81

Tableau 21. Analyse des forces, Menaces, Opportunités et faiblesses des instruments juridiques en matière du genre et de changement climatique 87

RESUME EXECUTIF

Dans les pays en développement notamment la République démocratique du Congo (RDC), les femmes sont particulièrement susceptibles de ressentir les effets négatifs du Changement Climatique (CC) et ses corollaires, elles disposent d'une capacité très réduite de réagir et de s'adapter au CC à cause de leur statut socio-économique inférieur et par leur accès restreint à l'information et aux ressources. En outre, les migrations massives des cheptels d'élevage en provenance de la région du Sahel vers la partie Nord-Est de la RDC et les conflits qui en résultent, sont considérées comme des conséquences directes du CC et des causes sous-jacentes de la vulnérabilité des femmes et des groupes sociaux défavorisés.

L'objectif général poursuivi dans cette étude est d'analyser de façon approfondie la question du genre face au CC et aux conflits liés à l'eau et aux migrations des populations dans la partie Nord-Est de la RDC afin d'établir la vulnérabilité des femmes et des communautés et d'identifier les stratégies de résilience. De façon spécifique, cette étude visait à atteindre les objectifs ci-dessous :

- (i) Faire un état des lieux des relations de genre tout en identifiant les contraintes, les inégalités et les exclusions qui limitent la contribution des femmes et des hommes dans le développement de leurs milieux ;
- (ii) Identifier les disparités et les opportunités des femmes et des hommes en termes de résilience face au CC dans les secteurs socio-économiques dans la zone d'étude ;
- (iii) Déterminer si les politiques, les plans, les programmes et les projets en matière de genre et CC favorisent ou entravent son intégration ;
- (iv) Proposer des opportunités d'adaptation au nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits (CEMiC) qui contribuent au renforcement de l'équité sociale au sein de la communauté et à la réduction des risques climatiques et les causes sous-jacentes impactant les groupes vulnérables ;
- (v) Formuler les recommandations qui favorisent l'équité sociale et la résilience des communautés locales, par l'implication des femmes au même titre que les hommes dans les initiatives de développement et de gestion des conflits.

Une méthodologie plurielle a été utilisée en combinant les enquêtes quantitatives conduites auprès de 420 ménages et les enquêtes qualitatives, avec plus de 140 entretiens semi-directifs et de focus groups organisés avec les partie-prenantes en milieu urbain, péri-urbain et rural des provinces du Haut et du Bas Uélé et de l'Ituri. Différents outils d'analyses à savoir les outils liés à l'Analyse Socio-économique selon le Genre (ASEG), au Cadre Harvard (CH) et à la Matrice Analytique Genre (MAG), l'analyse des vulnérabilités au changement climatique et les opportunités d'adaptation et l'analyse du cadre légal, institutionnel et politique ont été utilisés dans cette étude en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés.

Les résultats des analyses réalisées dans cette étude ont permis de ressortir les informations regroupées en quatre domaines thématiques suivants : la situation sociodémographique et culturelle de la zone d'étude, la division sexospécifique du travail, l'accès et le contrôle des ressources ainsi que les opportunités selon le genre, les risques et vulnérabilités selon le genre dans le nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits et opportunités d'adaptation. Notons brièvement les évidences ci-après :

- (i) **De la situation sociodémographique et culturelle.** Les résultats montrent une différenciation entre les hommes et les femmes quant au milieu de résidence. Plus de femmes enquêtées vivent en milieu urbain, alors les hommes sont plus nombreux en zone péri-urbaine. En milieu rural, l'on retrouve un nombre équivalent des deux sexes, sauf dans la province de l'Ituri où les femmes restent davantage sur les terres, avec toute la charge quotidienne de la famille car le mari a migré à la recherche de meilleurs revenus et/ou fuyant les conflits. Le veuvage est plus répandu chez les femmes répondantes (14,4%) que chez les hommes (5,1%).

Il ressort que le statut migratoire et le sexe sont des variables qui influent sur la scolarisation. Les femmes migrantes sont les plus nombreuses à ne pas avoir d'instruction, et elles sont les plus désavantagées en termes de niveau de scolarité : seulement 5,2% d'entre elles ont atteint des études supérieures, contre 13% des hommes migrants, 14,3% des hommes non-migrants et 12% des femmes non-migrantes. Chez les non-migrants, 66,8% des hommes ont atteint l'enseignement secondaire contre 57,4% des femmes, alors que 40% des hommes migrants ont fréquenté l'école secondaire contre 31,6% des femmes migrantes. En général, les résultats de la province de l'Ituri montrent un niveau d'éducation moins élevé que les provinces du Bas-Uélé et du Haut Uélé. Ces résultats concordent avec les tendances nationales où, plus on avance en grade scolaire, moins les femmes sont représentées. L'accès à l'éducation des femmes est limitée par divers facteurs : les normes socioculturelles qui dictent que l'éducation d'une fille n'est pas un investissement valable car au mariage, qui souvent est précoce, la jeune fille quitte sa famille. Dans la zone d'étude, la pauvreté et les conflits tant armés que non armés sont d'autres freins à la scolarisation des filles. La grande majorité des personnes enquêtées adhèrent à la religion catholique ou protestante, et une minorité musulmane existe surtout parmi les migrants Mboboros. Les congrégations religieuses offrent des opportunités d'information et d'échange aux communautés et sont des vecteurs importants de conseils et de messages, parfois émancipatoires, parfois conservateurs, concernant le statut et le rôle de la femme dans le foyer et dans la vie publique. Il a été constaté que les femmes sont peu représentées à l'échelon de la gouvernance locale et des institutions publiques et privées. Là où les femmes sont impliquées l'on remarque un nombre plus élevé de femmes en poste de leadership, c'est le cas dans la

province du Bas-Uélé. Dans cette province un nombre significatif d'associations féminines élèvent la voix des femmes et défendent leurs droits et intérêts.

- (ii) **De la division sexospécifique du travail.** La répartition des activités quotidiennes entre les hommes et les femmes dans les milieux étudiés est similaire et confirme les coutumes patriarcales : les femmes sont responsables des activités reproductives, soit la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, la réalisation des travaux ménagers, et les soins des enfants et des autres membres de la famille. Les analyses qualitatives ont montré que les hommes et les garçons ne participent pas, ou très peu à ces tâches, alors que les difficultés récurrentes de survie dans la plupart des foyers poussent les femmes y compris les enfants à s'impliquer dans les activités agricoles et commerciales soit les activités de production. Ainsi, la femme est reconnue comme une contributrice dans le revenu familial, en tant qu'actrice de production, un maillon de la chaîne de production non négligeable. Au même titre que les hommes, les femmes participent en outre dans les activités communautaires et associatives. Elles s'engagent généralement dans des activités de gestion collective qui ont un lien avec leur rôle traditionnel (entretien de ménages, soins de santé, éducation des enfants, etc.). La surcharge de travail des femmes fait en sorte qu'elles ont moins de loisir et de repos que les hommes.
- (iii) **De l'accès et le contrôle des ressources.** L'analyse de profil d'accès des ressources montre que les femmes ont un accès aux ressources très limité comparativement aux hommes. Les femmes ne disposant pas de moyens de défense, sont pour la plupart des victimes des multiples atrocités ou abus sexuels dans les sites d'approvisionnement des bois de construction et de l'eau. A l'instar des hommes, les femmes sont aussi impliquées dans le transport des produits de subsistance, particulièrement les femmes font usage des moyens rudimentaires qui demandent un effort physique soutenu (la surcharge qui peut avoir des répercussions négatives sur la santé). Les femmes occupent une place principale dans l'approvisionnement des ressources en eau dans la région d'étude. Le manque d'eau dans la région d'étude accentue la vulnérabilité de la population notamment des femmes et enfants qui, pendant la saison sèche, se déplacent tôt pour rentrer tard à la recherche de l'eau. La discrimination à l'égard des femmes en matière de gestion foncière est liée à des normes socio-culturelles qui font que dans la plupart des communautés, la femme ne peut hériter de la terre. Elle n'a généralement qu'un accès précaire à des terres marginales. De par la tradition, les femmes sont tenues d'obéir à la décision de leur mari concernant la gestion financière et présenter tous les revenus aux hommes ainsi qu'avoir leur consentement pour accéder à un crédit. Très rarement les femmes ont accès au crédit.

- (iv) **Des risques et vulnérabilités selon le genre dans le Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts et opportunités d'adaptation.** Les effets de changement climatique sont de plus en plus perceptibles sur les activités des femmes notamment les activités agricoles. La longue saison sèche perturbe le calendrier agricole et entraîne la baisse de production agricole. Les fortes chaleurs ont un impact considérable sur la santé des femmes et des enfants. La baisse de la production est une conséquence importante du changement climatique qui influe sur l'alimentation des ménages les plus démunis ainsi que sur le commerce des produits agricoles. La quête de l'eau et des ressources de la forêt tels que le miel, le bois, les plantes et les insectes comestibles, etc. se fait à de plus grandes distances et ne sont pas sécuritaires pour les femmes et les filles à cause des conflits migratoires. Les femmes sont sujettes à différents types de vulnérabilité et pâtissent d'un manque de capacités d'adaptation résultant des inégalités axées sur le genre qu'elles subissent en rapport avec leurs différentes activités. Devant ces risques, certaines communautés ou les ménages changent leurs styles de vies et les rôles tant des hommes que des femmes pour répondre à leurs besoins pratiques et besoins stratégiques, par exemple on voit des solutions alternatives où les hommes et les femmes assument de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités, et commencent à travailler de façon unanime pour faire face aux effets du changement climatique. De plus, il importe que les femmes participent au même titre que les hommes aux processus de planification pour l'adaptation au changement climatique. Pour chaque risque et vulnérabilité climatique, des opportunités d'adaptation ont été identifiées pour les communautés de la zone d'étude, répondant aux besoins pratiques et stratégiques des femmes (voir le Tableau 19).
- (v) **De l'état des lieux du cadre juridique et institutionnel du genre et changement climatique.** La question de genre en lien avec le changement climatique ne bénéficie pas encore d'un cadre juridique et institutionnel structuré au niveau de la RDC. Des efforts sont déployés par le gouvernement congolais en collaboration avec certaines parties prenantes (Ministères, institutions publiques, partenaires techniques et financiers et organisations non gouvernementales) en la matière pour rendre effective l'intégration du genre dans le programme gouvernemental du CC, conformément à la CCNUCC. L'analyse sur le genre dans le nexus CEMiC a montré que malgré certaines avancées sur les initiatives visant l'équité entre les sexes d'une façon générale, en RDC, certaines normes socio-culturelles dans la région d'étude apparaissent comme le vrai noyau de la résistance dans le processus de transformation des relations entre les hommes et les femmes et l'intégration d'un meilleur partage des responsabilités et des prises de décision au sein des communautés et des institutions. Elles constituent autant de pesanteurs pour la promotion de l'égalité et l'autonomisation de la femme.

A l'issue de cette étude, plusieurs leçons apprises ont été retenues en termes des défis et des recommandations stratégiques visant la prise en compte du genre dans les différents programmes d'adaptation et de résilience des communautés au changement climatique et ses corollaires. Ces leçons sont relatives aux déterminants économiques et socioculturels des communautés ; au genre et au changement climatique en liens avec les migrations et les conflits ; aux engagements internationaux et régionaux ainsi qu'aux politiques et stratégies en matière du genre.

Les évidences de cette étude ont permis d'établir la vulnérabilité due au nexus Climat-Eau-Migration-Conflit, et différenciée selon le genre, et de proposer des mesures d'adaptation devant consolider la résilience des communautés locales, en impliquant de façon équitable les hommes et femmes, et aussi influencer des politiques et des stratégies régionales de lutte contre les impacts négatifs de changement climatique de la pénurie d'eau orientées vers les questions migratoires et les conflits qu'elles engendrent.

L'analyse différenciée selon les sexes, étant considérée à ce jour comme transversale, les conclusions de cette étude seront mises à la disposition des décideurs et gestionnaires en vue d'appuyer l'intégration du genre dans les initiatives de développement et de gestion des ressources naturelles de la RDC dans le contexte du changement climatique.

INTRODUCTION

1. Contexte et justification de l'étude

Les conclusions des plusieurs études démontrent que la question des effets du Changement Climatique (CC) sur les hommes et les femmes est très préoccupante et doit davantage retenir l'attention des chercheurs. Ces études révèlent que dans le contexte du CC, la recherche de l'égalité des genres est essentielle pour un développement plus durable et plus inclusif car le CC entraîne des effets différents sur les hommes et les femmes (CARE, 2019 ; PNUD, 2009 ; Nellemann et al., 2011 ; CCNUCC, 2014).

Partant de la compréhension du concept, le CC est un phénomène scientifiquement prouvé, qui fait référence « à tout changement dans le climat, que ce soit à cause des variations naturelles ou issu des conséquences de l'activité humaine » (GIEC, 2014). Il fait aussi référence à tout changement à long terme de la distribution statistique des régimes climatiques, que ce soit en termes de changements des conditions moyennes (des précipitations, des températures plus élevées ou plus basses, etc.) ou encore de la distribution des phénomènes naturels par rapport à la moyenne (événements météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des sécheresses) (Sultan et al., 2003 ; PNUD, 2009 ; Tshimanga et al., 2020).

Les conséquences de ces phénomènes et changements dans le climat viennent considérer l'interdépendance écologique à laquelle est soumise notre planète (GIEC, 2014). En effet, Wyman et Stephenson (1989) stipulent que : « Toutes les nations et tous les êtres humains partagent la même atmosphère, qui n'en est qu'une seule pour tous ». Ils mettent l'accent sur « l'importance mutuelle et l'interdépendance de toutes les composantes écologiques et socio-économiques d'une région ou d'un espace commun ». Par ailleurs, l'activité humaine se déploie dans des systèmes écologiques non limités par les frontières politiques et biologiques ; lorsque ces systèmes ne sont pas gérés durablement, ils ont un impact généralement négatif sur l'environnement et le bien-être des individus.

Ainsi, les caractéristiques et les incidences du CC, montrent qu'il s'agit d'un problème multidimensionnel et multifacette, qui est étroitement lié, dans ses causes tout comme dans ses conséquences, au modèle de développement actuel qui renforce les inégalités et la pauvreté. Ces conditions accentuent la vulnérabilité de la population, notamment celle des groupes sociaux les plus discriminés, désavantagés ou marginalisés notamment les femmes et les enfants.

Pour la RDC, la lutte contre le CC représente à la fois des défis et des opportunités en termes d'adaptation, d'atténuation d'impacts négatifs, de financements, de transfert de technologies et de renforcement des capacités. En effet, les situations d'urgence proviennent des catastrophes naturelles telles que la sécheresse et l'inondation ; des maladies ; des conflits armés ; des perturbations des marchés et des événements climatiques qui touchent les populations. Pendant et surtout après ces événements perturbateurs, les

femmes sont généralement les plus vulnérables¹ car l'accès aux ressources leur est réduit, leurs responsabilités familiales augmentent, la charge de travail domestique s'alourdit et leurs droits sont encore plus négligés qu'auparavant (GIEC, 2014). Il est à noter que, selon le Groupe Intergouvernemental des experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), les changements climatiques ont des effets spécifiques sur les hommes et les femmes en raison de leurs différents rôles dans la société et l'accès différencié aux ressources sociales et économiques.

Dans les pays en développement notamment la RDC, les femmes sont particulièrement susceptibles de ressentir les effets négatifs du CC, elles disposent d'une capacité très réduite de réagir et de s'adapter au CC à cause de leur statut socio-économique inférieur et par leur accès restreint à l'information et aux ressources (GIEC, 2001 ; UNFPA, 2009 ; Nellemann et al., 2011). Les contraintes économiques et certaines normes socio-culturelles renforcent cette différenciation entre les hommes et les femmes et influent sur la capacité d'adaptation de l'un et de l'autre sexe.

Le CC a également des impacts sur les hommes, notamment lorsqu'ils sont dépourvus de moyens de subsistance. En milieu rural, par exemple, les hommes peuvent éprouver une anxiété et un stress lorsque leurs moyens de subsistance sont compromis à cause du CC, et qu'ils ne sont plus en mesure de remplir leur rôle socialement alloué de pourvoyeurs du foyer.

Par ailleurs, les migrations massives des cheptels d'élevage en provenance de la région du Sahel vers la partie Nord-Est de la RDC perturbent davantage les systèmes de production, elles entraînent de conséquences néfastes à long terme sur la capacité socio-économique des hommes et des femmes, et la concurrence pour les ressources naturelles, conduisant à la dépossession physique et à la perte des moyens de subsistance (Lemoalle, 2015). La corrélation entre le CC, les migrations et les conflits qui en résultent, est souvent établie à cause de la diminution des ressources naturelles qui pèse sur les communautés (Search for Common Ground, 2014). Les migrations et les conflits, considérés comme des conséquences directes du CC, sont également des causes sous-jacentes de la vulnérabilité des femmes et des groupes sociaux défavorisés (Kiari, 2014 ; CARE, 2019).

De ce constat général, on peut retenir que les personnes les plus touchées par les effets combinés du CC, des migrations et des conflits, disposent des ressources moins importantes pour relever les défis. Cependant, ces personnes vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes vivant avec handicap, personnes pauvres, personnes vivant dans les zones reculées, ...), ne sont pas toujours impuissantes face aux effets néfastes du CC ; dans des nombreux cas, elles apportent des réponses quoique fragiles faisant appel à leurs savoirs endogènes ou à leurs capacités de s'adapter à des circonstances difficiles et instables.

C'est dans cette optique que le Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo (CRREBaC), a initié une **Analyse Genre sur le nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits**

¹ La vulnérabilité désigne la « propension ou prédisposition à subir des dommages. Dans le contexte de changements climatiques, la vulnérabilité désigne les effets négatifs potentiels résultant des impacts des changements climatiques (CARE, 2019).

(CEMiC) dans la partie du Nord-Est de la RDC, dans le cadre du projet « *Gérer les interactions entre les migrations et les conflits dus au changement climatique et à l'eau en vue de renforcer la résilience des communautés dans le Bassin du Congo* ». Il sied de signaler que ce projet participe à une initiative de recherche du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) intitulée : "Accélérer l'action pour le climat : Équité sociale et autonomisation des femmes et des filles" en anglais "*Accelerating Climate Action : Social Equity and Empowerment of Women and Girls*". Dans le cadre de cette initiative, le CRDI a soutenu des institutions de recherche des pays en développement (Argentine, Bénin, Bangladesh, Népal, Nigéria et RDC) pour investiguer sur l'interdépendance climatique, environnementale, sociale et culturelle ainsi que sur les facteurs économiques, institutionnels et politiques qui aggravent les impacts du CC sur les groupes vulnérables dans les pays en développement. A la fin de cette initiative, les six projets bénéficiaires de la subvention de recherche devraient permettre de formuler des recommandations pour réduire les inégalités hommes-femmes et renforcer la résilience des communautés vulnérables dont les femmes/filles et les peuples autochtones afin que ces derniers deviennent des agents positifs de transformation de leurs régions.

L'analyse différenciée selon les sexes, étant considérée à ce jour comme transversale, les conclusions de cette étude seront mises à la disposition des décideurs et gestionnaires en vue d'appuyer l'intégration du genre dans les initiatives de développement et de gestion des ressources naturelles de la RDC dans le contexte du changement climatique.

Cette étude a permis d'analyser la vulnérabilité due aux interactions entre climat, eau, migrations et conflits, et différenciée selon le genre, afin de proposer des mesures d'adaptation devant consolider la résilience² des communautés locales, en impliquant de façon équitable les hommes et femmes, et aussi influencer des politiques et des stratégies régionales de lutte contre les impacts négatifs de changement climatique, orientées vers les questions migratoires et les conflits qu'elles engendrent.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif poursuivi dans cette étude est d'analyser de façon approfondie la question du genre face au CC et aux conflits liés à l'eau et aux migrations des populations afin d'établir la vulnérabilité des femmes et des communautés et d'identifier les stratégies de résilience des communautés dans le Bassin du Congo. De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire un état des lieux des relations de genre tout en identifiant les contraintes, les inégalités et les exclusions qui limitent la contribution des hommes et des femmes dans le développement de leurs milieux ;
- Identifier les disparités et les opportunités des hommes et des femmes en termes de résilience face au CC dans les secteurs socio-économiques dans la zone d'étude ;

² Pour CARE, la résilience désigne la gestion des risques et la capacité d'absorber et de s'adapter face à des chocs et des pressions touchant de façon négative les vies des personnes.

- Déterminer si les politiques, les plans, les programmes et les projets en matière de genre et CC favorisent ou entravent son intégration ;
- Proposer des opportunités d'adaptation au nexus CEMiC qui contribuent au renforcement de l'équité sociale au sein de la communauté et à la réduction des risques climatiques et les causes sous-jacentes impactant les groupes vulnérables ;
- Formuler les recommandations qui favorisent l'équité sociale et la résilience des communautés locales, par l'implication des femmes au même titre que les hommes dans les initiatives de développement et de gestion des conflits.

3. Structure de l'étude

Hormis l'introduction et la conclusion, cette étude est subdivisée en quatre chapitres :

- Le premier décrit la région d'étude ;
- La deuxième traite des concepts liés au Genre et des outils ainsi que des méthodes d'analyse genre dans le nexus CEMiC dans le Bassin du Congo ;
- Le troisième présente les résultats ;
- Le quatrième aborde les leçons apprises ainsi que les recommandations stratégiques.

CHAPITRE 1. REGION D'ETUDE

1.1. Localisation géographique

La présente étude s'est focalisée sur les trois provinces de la partie Nord-Est de la RDC à savoir l'Ituri, le Haut-Uélé et le Bas-Uélé. Cette zone est considérée comme celle d'accueil des migrants pasteurs Mbororo avec de défis multiples où les informations et les connaissances sur les réalités sociocommunitaires, économiques et politiques, incluant les relations de genre, des migrants pasteurs, nécessaires à la prise de décision par les politiques, la société civile et les autres parties prenantes sont lacunaires.

Le choix porté sur ces provinces de la RDC se justifie par le fait que cette région constitue un point chaud connu pour les multiples conflits liés à l'eau résultant des mouvements migratoires, des activités politico-militaires et la recrudescence des groupes armés négatifs tels que LRA (: Lord's Revelation Army), Mai-Mai, etc., l'exploitation illégale des autres ressources naturelles résultant en un taux critique de déforestation et de dégradation de ces autres ressources, l'émergence des maladies virales et épidémiologiques telles qu'Ebola et Cholera. Pris dans leur ensemble, ces facteurs devraient avoir des effets négatifs à long terme sur les personnes et les communautés vivant des situations d'inégalité et d'exclusion qui augmentent leur vulnérabilité, notamment les femmes et les enfants. La Figure 1 présente la situation géographique de la région d'étude.

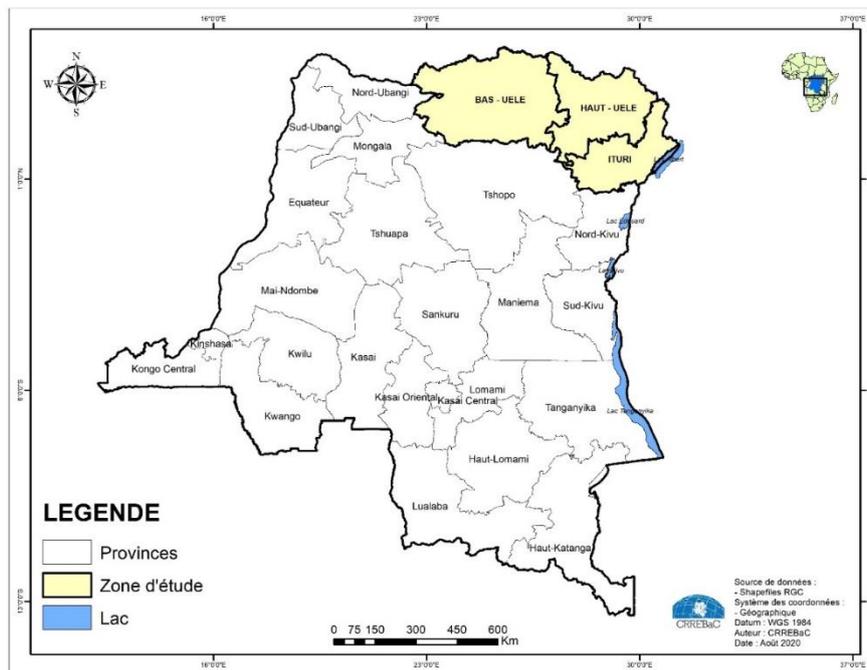


Figure 1. Provinces d'étude sur le nexus CEMiC en RDC

Du point de vue géographique, cette zone d'investigation est localisée dans la partie Nord-Est de la RDC à l'intérieur des limites de 0,25° à 4,75° de latitudes Nord, de 23° à 30° de longitudes Est, intégrant ainsi trois provinces administratives de la RDC à savoir :

- le Bas-Uélé (superficie de 137 933 km², une population de 1 212 047 hab. soit une densité de 8,8 /km², estimation 2020) ;
- Le Haut-Uélé (superficie 90 224 km², une population de 530 380 hab. soit une densité de 5,9 /km², estimation 2020) ;
- L'Ituri (superficie de 68 679 km², une population de 3 875 113 hab. soit une densité de 56,4 /km², estimation 2020). La région est délimitée au Nord par la RCA et le Soudan du Sud, au Sud par les provinces de la Tshopo et du Nord-Kivu, à l'Est par l'Ouganda, et à l'Ouest par la province de la Mongala.

1.2. Caractéristiques biophysiques

Sur le plan agro-climatique, ces provinces se caractérisent principalement par trois zones, à savoir (i) la zone du climat équatoriale humide, (ii) la zone du climat de transition équatorial-tropicale humide et (iii) la zone du climat de montagne.

1.2.1. Zone du climat équatorial humide

La zone du climat équatorial humide, laquelle selon la classification de Köppen représente le climat du type Af. Elle se situe entre 2°N et 2°S de latitude et 200m à 500m d'altitude, avec un relief peu varié et plat dans les provinces des Uélé, et un relief de montagne en Ituri. La végétation associée à la zone agro-climatique équatoriale humide est principalement constituée de forêts denses ombrophiles et sempervirentes.

1.2.2. Zone du climat de transition équatorial-tropicale humide

La zone du climat de transition équatorial-tropicale humide se situe entre 2° et 5° Nord de latitude et 500 à 800m d'altitude. Elle est caractérisée par les plateaux des Uélé et de Kibali-Itur. Cette zone climatique est subdivisée en quatre types suivant la classification de Köppen, à savoir les climats **Am**, **Aw**, **Af** et **Cf**.

Hufty (2001) présente la végétation associée à cette zone agro-climatique, qui est diversifiée et liée aux quatre types de climats susmentionnés :

- La végétation caractéristique du climat Am se définit par des forêts hétérogènes semi-caducifoliées à *Scorodophleus zenkerii* sur les plateaux, les forêts à *Cynometra alexandrii* dans sa partie orientale et à *Gilbertiodendron dewevrei* dans sa partie occidentale (Sud des provinces du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et à l'ouest de l'Ituri).
- La végétation associée au climat **Aw** est caractérisée par des savanes soudaniennes entrelacées de galeries et de lambeaux forestiers très anthropisés (partie Est de la province de l'Ituri et Nord des provinces du Bas-Uélé et du Haut-Uélé).
- La végétation associée à la zone de climat **Af** est dominée par les espèces typiques ci-après : *Afromosia elata*, *Albizia gummifera*, *Milicia excelsa*, *Entandrophragma congoense*, *Zanthoxylum lemairei*, *Zanthoxylum gilletii*, *Klainedoxa longifolia*, *Paramacrolobium coeruleum*, *Gilbertiodendron dewevrei*, *Hallea stipulosa*, *Omphalocarpum procerum*, *Pentaclethra eetveldeana*, *Petersianthus macrocarpus*, *Spathodea campanulata*, *Sterculia tragacantha*, *Symphonia globulifera*, etc.
- La végétation associée à la zone de climat de type **Cf** est définie par les savanes des hauts plateaux qui font de l'Ituri une province à vocation agro-pastorale caractérisée

par la végétation herbeuse clairsemée d'*Acacia sp.* Il s'agit d'une savane d'*Albizzia sp* fortement surexploitée par les éleveurs locaux et agriculteurs qui occupent la zone.

1.2.3. Zone du climat de montagne

La **zone du climat de montagne** se situe entre la latitude 1° et 3° Nord et l'altitude est comprise entre 1400 et 2450 m, caractérisée par des plateaux très accidentés entrecoupés des vallées très profondes (frontière ougandaise, les Monts Bleues en bordure du Lac Albert et la Plaine de Semliki). La végétation associée à cette zone est très variée suivant l'altitude. On rencontre des forêts ombrophiles de montagne, des forêts de bambous et des savanes zambéziennes (*savanes arborescentes en basse altitude, savanes à hautes herbes d'altitude moyenne et savanes nues de haute altitude*) (PIREDD-Oriental, 2016 ; INEAC, 1960).

Cette région fut le grenier de la RDC avant et même après l'accession du pays à l'Indépendance. Plusieurs spéculations agricoles et industrielles telles que l'arachide, la banane, le haricot, le maïs, le manioc, la patate douce, le riz, le café, le caoutchouc, le coton, l'huile de palme, etc., y étaient produites en milliers de tonnes. Les axes de communication routière, ferroviaire et navigation fluviale y étaient entretenus pour faciliter les échanges commerciaux. La région accède à la navigation fluviale par une seule ouverture de court chemin de fer prolongé de Aketi jusqu'à Bumba, actuellement non opérationnel.

Notons également que la région sous étude est riche en biodiversité faunique, floristique et ichtyologique qui est préservée dans les aires protégées arrosées par un réseau hydrographique dense. Il y a lieu de citer le parc national de Garamba et annexes, les domaines de chasse (Bili-Uéré et annexes, Rubi-Télé, Azandé, Païka-Penge et Kibali-Ituri), la réserve naturelle d'Epi, la réserve intégrale de Mont-Hoyo et la réserve de faune à Okapi.

CHAPITRE 2. CONCEPTS, OUTILS ET METHODES D'ANALYSE GENRE

2.1. Rappel des concepts liés au Genre

2.1.1. Genre

Le genre fait référence à la différence des rôles et des responsabilités socialement construites, associées au fait d'être un homme ou une femme et aux interactions et relations sociales entre hommes et femmes. La notion de genre détermine ce à quoi l'on s'attend, ce qui est permis et apprécié chez une femme ou un homme dans un contexte déterminé (PNUD, 2011). Le genre influence la création, l'emploi et la distribution du pouvoir. Parmi les attributs communs des rôles, droits et responsabilités différenciées, on peut ainsi mentionner les décalages dans la répartition et l'accès au pouvoir entre hommes et femmes. Il recèle des dimensions interpersonnelles, culturelles, institutionnelles, stratégiques, politiques et socioéconomiques. Le genre se conjugue en outre à d'autres distinctions sociétales à l'origine de ces asymétries notamment celles liés à l'ethnicité, à l'âge et à l'éducation (FAO, 2002).

2.1.2. Egalité des genres

Elle suppose l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre hommes et femmes ainsi qu'entre garçons et filles. L'égalité entre hommes et femmes est considérée comme une question relevant des droits du travail et comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur l'être humain (PNUD, 2011). La balance reprise dans la Photo 1 illustre l'égalité des genres.



Photo 1. Balance : Egalité des genres

2.1.3. Approche liée au genre

Elle fournit un instrument théorique et méthodologique pour analyser les relations entre hommes et femmes et comprendre leurs dynamiques dans des contextes spécifiques, tel que le changement climatique et trouver ainsi des réponses qui promeuvent l'égalité (PNUD, 2009). La Photo 2 illustre un cas de figure d'une approche liée au genre.



Photo 2. Cas de figure d'une approche liée au genre : Binaires du patriarcat

2.1.4. Equité

Elle suppose que les différents comportements, aspirations et besoins des hommes et des femmes soient appréciés et promus de la même manière. Cela ne veut pas dire que les hommes et les femmes doivent devenir égaux, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendent pas du fait qu'ils soient nés hommes ou femmes. Le moyen pour atteindre l'égalité est l'équité entre les genres, comprise comme la justice dans le traitement réservé aux hommes et aux femmes en fonction de leurs besoins respectifs (ONU, 2009). La Photo 3 illustre le concept de l'équité et égalité du genre

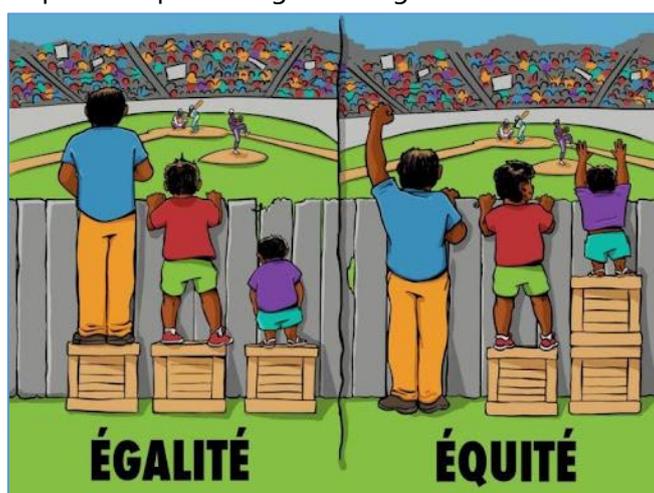


Photo 3. Equité et Egalité du genre : Donner la même chose (égalité) et Etre juste à chaque situation (Equité)

Source : <http://levraijournal-debiganos.fr/2019/09/17/egalite-et-equite-quelle-difference/>

L'équité du statut des deux genres implique la possibilité de traitements différenciés pour corriger les inégalités initiales, ces mesures qui ne sont pas toujours égalitaires mais qui conduisent à l'égalité en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités. Dans tous ses documents politiques et communiqués, le Programme des Nations Unies pour le Développement a adopté le terme d'égalité du genre, mais dans le cadre du modèle de développement humain, c'est le concept d'équité du statut des deux genres qui est retenu. (PNUD, 2009).

2.1.5. Inégalités de genre

Certains groupes de personnes sont systématiquement défavorisés de plusieurs façons, ils peuvent être définis par leur appartenance ethnique, leur langue, ou simplement par le fait qu'ils vivent au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest d'un pays. Les exemples abondent, mais le plus important de ces groupes à l'échelle mondiale est incontestablement celui des femmes. Les disparités entre les hommes et les femmes font partie des formes d'inégalité les plus profondément enracinées dans presque toutes les communautés humaines. Ceci est du fait qu'elles touchent la moitié de la population mondiale, et elles constituent donc l'un des principaux obstacles au développement humain. La Photo 4 illustre les inégalités liées au genre.

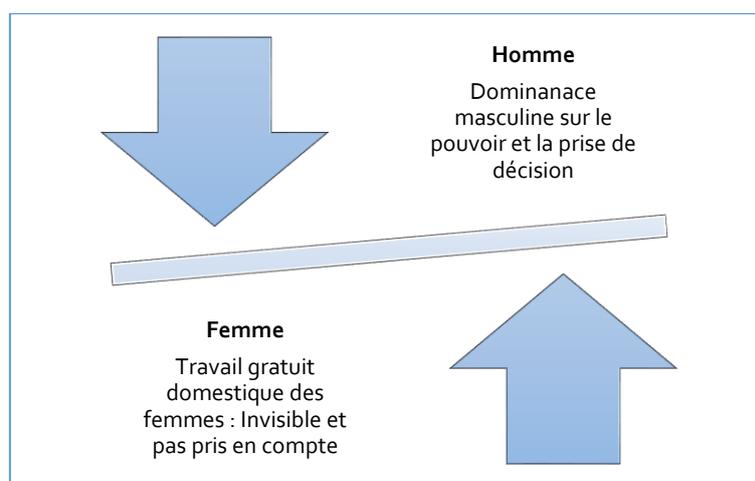


Photo 4. Inégalités de genre

2.1.6. Autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes consiste à donner ou acquérir du pouvoir ou plus de pouvoir, elle signifie en outre un élargissement de la liberté de choisir et d'agir, ou encore l'augmentation de l'autorité ou de pouvoir des individus sur les ressources et les décisions qui affectent leurs propres vies (ONU-Femme, 2016).

De manière singulière, l'autonomisation économique des femmes est définie comme un processus dans lequel celles-ci voient leur dotation en capital (humain, financier et physique)

s'accroître au fur et à mesure des nouvelles perspectives économiques offertes et des avantages qui en découlent, ce qui renforce leurs moyens et leur voix. Améliorer les compétences dont les femmes ont besoin sur le marché et augmenter leurs actifs financiers et physiques permet non seulement d'autonomiser les femmes directement, mais aussi de leur donner des meilleurs moyens d'accéder à un emploi décent, à un salaire élevé, à de meilleures perspectives de carrière et de faire face à la concurrence (FAO, 2002). La Photo 5 illustre le cas d'une femme autonome qui évolue dans l'agriculture et le commerce.



Photo 5. Cas d'une femme autonome qui évolue dans l'agriculture et le commerce

2.1.7. Analyse Genre

C'est une revue systématique des différents impacts du développement, des politiques, des programmes et de la législation sur les hommes et les femmes, ce qui implique tout d'abord, de recueillir des données et des informations sexospécifiques qui tiennent compte du genre en rapport avec la population concernée. L'analyse de genre peut également inclure l'analyse des différentes façons dont les hommes et les femmes développent des stratégies pour transformer les rôles, les relations et les processus existants pour leur propre bénéfice et pour le bénéfice de tiers (ONU-Femme, 2016).

2.1.8. Intégration des questions de genre

Elle a été définie par le Conseil économique et social des Nations Unies en 1997 comme « une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines politique, économique et social de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer ». À ce titre, les politiques et programmes prenant en compte la problématique hommes-femmes reconnaissent et abordent la question du genre comme une variable importante, qui doit être spécifiquement conçue, inscrite dans les budgets, mise en œuvre,

suivie et évaluée. La Photo 6 présente un brainstorming sur l'intégration des questions de genre dans les politiques et programmes provinciaux.



Photo 6. Brainstorming sur l'intégration des questions de genre dans les politiques et programmes provinciaux

Ce terme concerne à la fois les hommes et les femmes, et les relations entre les deux. Néanmoins, il convient d'accorder une attention toute particulière aux besoins et aux contributions des femmes « afin de traiter la gamme des écarts de genre, des politiques inégalitaires et de la discrimination qui, historiquement ont désavantagé les femmes et faussé les activités répondant aux besoins spécifiques des hommes, dans la mesure où cela contribue à l'égalité des sexes. « *L'égalité entre les sexes se produit lorsque la valeur sociale, les droits et les responsabilités attribuées aux hommes et aux femmes sont égales, et qu'ils jouissent d'un même accès aux moyens (ressources, opportunités) qu'ils exercent* ». Il est important de noter que l'intégration des questions de genre est "une stratégie largement acceptée de promotion de l'égalité entre les sexes. Cette prise en compte n'est pas une fin en soi, mais une stratégie, une approche, un moyen de réaliser l'objectif d'égalité entre les sexes" (FAO, 2002). La Photo 7 illustre un cas d'égalité entre les sexes dans les activités.



Photo 7. Egalité entre les sexes dans les activités

2.2. Collecte des données et méthodes d'analyse

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude a porté principalement sur les points suivants :

- Le développement des outils de collecte et production des données ;
- L'organisation de la campagne de collecte des données dans la zone d'étude ;
- Le dépouillement et analyse des données et/ou informations.

2.2.1. Développement des outils de collecte et de production des données

La région d'étude est constituée de trois provinces à savoir l'Ituri, le Bas-Uélé et le Haut-Uélé, elle est reconnue comme principale zone d'accueil des migrants et présente un déficit criant en données nécessaires pour aborder efficacement la question du genre sur le nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits.

Conformément aux objectifs de l'étude, neuf outils de collecte des données ont été conçus et mis à la disposition des investigateurs de terrain ([Voir les outils annexe I](#)). Il s'agit des outils ci-après :

- Manuel de l'enquêteur : C'est un guide méthodologique de l'enquête conçu spécifiquement pour orienter les travaux de recherche en lien avec les objectifs de l'étude ;
- Fiche de dénombrement des ménages : L'enquête a porté sur un échantillonnage par grappe à trois niveaux (province, territoire, chefferie). Cette fiche a contribué à la définition de la taille de l'échantillon par grappe après l'inventaire systématique des ménages ;
- Fiche modèle pour le choix de l'échantillon : C'est une fiche de tirage de l'échantillon qui a été complétée par la coordination du projet avant le déploiement des investigateurs sur terrain. Celle-ci a servi comme modèle ;
- Fiche de tirage des échantillons : C'est une fiche a servi à tirer les ménages susceptibles d'être enquêtés après le dénombrement ou le recensement systématique des ménages au niveau de chaque grappe à investiguer ;
- Fiche des itinéraires des migrants transhumants : Cette fiche a été conçue pour collecter, dans une approche de parcours commenté, les données sur les itinéraires suivis par les migrants transhumants, la périodicité ainsi que les motifs de migration en vue de dresser la carte de la transhumance ;
- Guide des focus-groups et discussions des groupes : Ce guide a été utilisé pour recueillir les informations sur un nombre limité de personnes (6 à 12) sur des questions thématiques préalablement établies ;
- Guide d'entretiens semi-directifs : Ce guide a été utilisé pour collecter les informations de manière individuelle auprès des personnes ressources ;
- Guide d'entretien additionnel pour les aires protégées : Ce guide a été utilisé pour collecter les données des impacts de la transhumance sur la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés riveraines des aires protégées ;
- Questionnaire d'enquête pour les ménages : C'est le principal questionnaire d'investigation quantitative administré aux ménages. Cet outil contenait en plus des questions sociodémographiques et économiques, des questions importantes

et actuelles par rapport aux préoccupations du nexus CEMiC en lien avec le genre dans la partie Nord-Est de la RDC.

La Photo 8 présente les sessions du développement des outils de collecte et de production des données.



Photo 8. Développement des outils de collecte des données

2.2.2. Organisation de la campagne de collecte et de production des données

L'intégration d'une analyse de genre dans une recherche ou étude quel que soit le contexte, nécessite des données appropriées qui puissent permettre une analyse différenciée selon le genre des situations et des phénomènes étudiés. Dans le cas du projet CEMiC, cette étude s'est appuyée sur les données primaires et secondaires obtenues des enquêtes quantitatives et qualitatives sur les quatre niveaux de comparaison suivants :

- Le premier niveau de comparaison concerne les trois différentes provinces précitées ;
- Le deuxième niveau de comparaison implique les milieux urbain, péri-urbain et rural dans chacune de trois provinces ;
- Le troisième niveau de comparaison concerne le statut migratoire ;
- Le quatrième niveau de comparaison est en rapport avec le genre.

2.2.2.1. Données collectées

En plus de la revue documentaire, les données collectées dans le cadre de cette étude sont issues des enquêtes quantitative et qualitative.

Données d'enquête quantitative

Pour l'enquête quantitative, les données primaires ont été obtenues à la fois auprès des ménages des communautés locales (80%) et des migrants (20%), soit 450 ménages constitués de femmes et d'hommes, dressant un état des lieux des rapports sociaux de sexe dans les provinces susmentionnées. La Photo 10 présente la formation des enquêteurs.

Les données collectées ont permis de mettre en évidence les groupes des variables sexospécifiques suivants :

- Les éléments d'identification des ménages enquêtés (l'âge, le niveau d'étude, l'appartenance religieuse, le lieu de résidence des migrants et non migrants, l'appartenance ethno-tribale et les activités principales) ;
- L'accès au crédit et la capacité des femmes à disposer de leurs revenus ;
- La perception des hommes et des femmes sur le changement climatique, les initiatives locales pour anticiper les effets du changement climatique ;
- La place de la femme dans la gestion de l'eau, la disparité homme-femme dans la gestion des ressources naturelles et les moyens de collecte de ces ressources, les moyens de transport utilisés par les femmes pour transporter les ressources naturelles, la disparité homme-femme dans l'accès et le contrôle des ressources (économiques et naturelles) ;
- Les normes socioculturelles du genre en lien avec l'accès différencié à la terre selon le sexe, la participation des femmes dans la prise de décision ; les défis d'intégration des migrants et migrantes dans le milieu d'accueil, la violence basée sur le genre, l'appréciation de la cohabitation et la gestion des conflits, etc.



Photo 9. Formation des enquêteurs

Données de l'enquête qualitative

Pour l'enquête qualitative, en dehors des ménages enquêtés, d'autres informations pertinentes ont été recueillies auprès des responsables des institutions publiques provinciales et locales ainsi que des organisations non-gouvernementales et/ou de la société civile. Pour ce faire, 51 focus-group, 17 discussions de groupes et 72 entretiens individuels et/ou semi-directifs ont été organisés avec les parties prenantes au niveau tant urbain, péri-urbain que rural.

Revue documentaire

La revue documentaire quant à elle s'est focalisée en premier lieu sur les instruments juridiques au niveau tant international, régional que national ; les documents sur le Genre et Changement Climatique ; les documents sur le Genre et Sécurité de l'eau ; les documents sur le Genre, migrations et conflits ; les documents sur les politiques, les stratégies et le cadre institutionnel au niveau national.

2.2.2.2. Méthodes utilisées

Choix et taille de l'échantillon

Sur terrain, l'enquête était effectuée auprès d'une véritable mosaïque culturelle avec cinq grands groupes sociolinguistiques : les peuls (transhumants), les peuples autochtones pygmées, les bantous, les soudanais et les nilotiques d'origines diverses qui se sont installés dans la zone d'étude, pour certains, depuis des siècles à travers le commerce, les guerres, la colonisation et, pour d'autres, récemment, par des voies migratoires et des mouvements de populations.

Dans l'ensemble, 1008 individus ont participé à nos enquêtes de terrain. En effet, 450 ménages ont répondu au questionnaire quantitatif. Le Tableau 1 ci-après présente la répartition des enquêtés selon le genre et la province.

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon le genre et la province

Genre des enquêtés	Ituri		Haut-Uélé		Bas-Uélé		Effectif total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	
Homme	89	59,3	102	68	85	56,7	276
Femme	61	40,7	48	32	65	43,3	174
Total	150	100	150	100	150	100	450

Par ailleurs, 248 personnes ont participé aux 51 focus groups et discussions de groupe organisés pour le compte de cette étude en raison de 6 à 12 personnes par groupe. En outre, 310 individus dont 198 hommes et 112 femmes, ont été interviewés dans le cadre des entretiens individuels semi-directifs.

Etapas de tirage de l'échantillon

Le tirage de l'échantillon quantitatif a été effectué de façon systématique à l'aide de la fiche du tirage de l'échantillon suivant les 6 étapes ci-après :

- **Étape 1.** Visiter la grappe et numéroter tous les ménages dénombrés, à l'aide d'une fiche de dénombrement, 1 à N (nombre des ménages) ;
- **Étape 2.** Calculer la raison « R » ou le pas de tirage. $R = N/30$ et nous avons arrondi à deux chiffres après la virgule ;

- **Étape 3.** Tirer un nombre aléatoire. Pour ce faire, nous avons utilisé la table de nombres au hasard à n chiffres (n étant le nombre des chiffres que compte la partie entière de R). Le nombre aléatoire (T₁ tiré indique le numéro d'ordre, n° échantillon) dans la base de sondage, c'est la première unité d'échantillon (premier ménage) ;
- **Étape 4.** Tirer d'autres unités d'échantillons sur base du pas de tirage « raison ». En créant une progression arithmétique ayant pour base T₁ et pour raison N/30 ;
- **Étape 5.** Fixer les numéros d'enquête. Il s'agit d'affecter un numéro d'ordre séquentiel de 1 à n à toutes les unités retenues dans le ménage ;
- **Étape 6.** Identifier des unités d'échantillons : pour chaque unité nous avons cherché les identifiants des acteurs.

2.2.2.3. Déroulement des enquêtes

Volet quantitatif

Pour le volet quantitatif de l'enquête, l'unité statistique a été le ménage. Ainsi, le tirage de l'échantillon s'est fait à trois degrés. En milieu urbain et périurbain, on a considéré les communes d'où ont été tirés au hasard les quartiers au premier degré et les avenues au deuxième degré. Au troisième degré, 30 ménages par grappe étaient tirés après dénombrement systématique des ménages à l'aide d'une fiche de dénombrement des ménages. Dans le cas où les ménages dans un village étaient inférieurs à 30, nous avons recouru au recensement de la population dans son ensemble. Par ménage, nous entendons un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation (ou sous le même toit), prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant ensemble à leurs besoins essentiels et reconnaissant généralement en son sein l'autorité d'une seule personne qui est appelée chef de ménage. Ainsi compris et sans discrimination, tous les ménages se trouvant dans les trois provinces ciblées par cette étude étaient éligibles à l'enquête. Conformément au manuel de l'enquêteur, les unités d'observation dans les ménages sont toutes les personnes dont l'âge minimal est d'au moins 10 ans révolus.

Le tirage de l'échantillon pour la collecte des données quantitatives au niveau des ménages de chacune des provinces s'était fait en trois degrés. Pour la province du Bas-Uélé, il s'agit de la ville de Buta, chef-lieu de la province (urbain) ; la cité de Bondo, chef-lieu du territoire (Périurbain) et le village Baye, chef-lieu du groupement Diadia de la chefferie Gaya (village). Au niveau de la province du Haut-Uélé, l'enquête s'est faite dans la Ville d'Isiro, chef-lieu de la province ; la cité de Niangara, chef-lieu du Territoire de Niangara et la chefferie de Manziga-Nambia. Quant à la province de l'Ituri, en dehors de la ville de Bunia, chef-lieu de la province

; les activités de collecte des données ont été organisées dans deux territoires, Mambasa et Aru. Pour le territoire de Mambasa, au niveau de la cité de Mambasa, chef-lieu du Territoire et au niveau de la chefferie d'Epulu. Pour le territoire d'Aru, la mission de collecte des données s'est focalisée sur les villages Ndango et Ngabo de la chefferie Ndo du groupement Biringi.

Volet qualitatif

Pour le volet qualitatif, organisé essentiellement en focus-group et discussions de groupe, et/ou en entretiens semi directifs, les enquêteurs s'étaient prioritairement adressés à un public sélectionné selon des critères bien précis, afin d'enregistrer les opinions des acteurs clés sur l'ensemble des thèmes de l'enquête. Durant les enquêtes, c'est la saturation qui était visée en laissant au terrain la latitude d'orienter la sélection d'autres enquêtés en fonction des acteurs cités par les premiers interviewés comme étant personnes ressources. Dans chaque province ciblée, les enquêtés et/ou ménages ont été répartis en trois grappes, à savoir le milieu urbain, périurbain et rural.



Photo 10. Focus group avec les jeunes filles et les jeunes garçons

Les différents entretiens avec les parties prenantes ont été organisés en présentiel ou à distance via WhatsApp, Skype et téléphone portable. En dehors de la période officielle de collecte des données, de Juillet à Août 2019, les échanges permanents ont été maintenus avec les parties prenantes des provinces investiguées ainsi que celles de la ville-province de Kinshasa, capitale de la RDC. Ce contact permanent a contribué en l'enrichissement de la base des données et à l'amélioration de la compréhension de l'objet de l'étude.

La campagne de collecte des données a donc connu la participation active des parties prenantes aux questions du changement climatique, l'eau, les migrations et les conflits en liens avec le genre dans la zone d'étude notamment :

- Les élus locaux membres de l'Assemblée Nationale, du Sénat et des Assemblées Provinciales ; les autorités politico-administratives au niveau des chefs-lieux des provinces et des territoires ; les autorités coutumières ;
- Les leaders religieux et d'opinion, les membres des organisations des femmes au niveau national (Comité National Femme et Développement-CONAFED, Réseau Universitaire pour la recherche en Genre- RUCG, ONU-femmes RDC, Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable-CFLEDD, ...) et provincial (Coopérative des femmes de Haut-Uélé-COFEHU, Dynamique des femmes

de Niangara, Dynamique du Bas-Uélé pour un développement intégral et la défense des droits de la Femme et de l'Enfant en Milieu Rural, DYFEMIR...);

- Les représentants des groupes vulnérables ; les représentants des migrants ; les autres membres de la société civile (NSCC, GTCRR, ...);
- Les groupes des chefs locaux tels que les chefs d'avenues, de localités, de groupements, de secteurs, les agents des services étatiques ainsi que les ménages (*Voir la liste des parties prenantes en annexe III*).

La campagne de collecte des données a également recouru à l'utilisation, par la cartographie, des technologies modernes que sont les récepteurs GPS (Global Positioning System) et les logiciels des systèmes d'informations géographiques (ArcGIS et QGIS). Les travaux cartographiques ont permis de localiser sur le terrain et de représenter sur des cartes, toutes les grappes investiguées.

La Figure 2 et le Tableau 1 présentent respectivement le plan de déploiement des enquêteurs dans les différents sites d'investigation ainsi que l'échantillonnage et la collecte des données.

Figure 2. Plan de déploiement dans les différents sites d'investigation (à insérer)

Tableau 2. Echantillonnage et collecte des données

Province	Grappe	Nom de grappe	Nombre de ménage	Taille de l'échantillon	Pas de sondage	Focus Group	Discussion de Groupe	Entretien Individuel	Fiche d'Itinéraires
Bas Uélé	Urbain (Ville de Buta)	Rubi	320	30	10	2	1	5	3
		Bagbe	320	30	10	2	1	5	3
		Alongo	320	30	10	2	1	9	6
	Péri-urbain (Cité de Bondo)	Makambuwa	320	30	10	2	1	6	4
	Rural (Chefferie Gaya)	Localité Baye	320	30	10	3	2	7	3
Haut Uélé	Urbain (Ville Isiro)	Tely	328	30	10	3	2	3	2
		Kongoli	324	30	10	3	1	3	2
		Edindale	322	30	10	3	1	6	1
	Péri-urbain (Cité de Niangara)	Ligunza	300	30	10	3	1	4	3
	Rural (Chefferie Manziga)	Localité Nambia	300	30	10	3	1	2	12
Ituri	Urbain (Ville de Bunia)	Simbilyabo	360	30	12	2	1	5	5
		Muzipela	360	30	12	1	1	5	5
		Lumumba	360	30	12	1	1	5	5
	Péri-urbain (Cité d'Aru)	Cité d'Aru	300	30	10	2	1	3	4
	Rural (Secteur Ndo)	Localité Epulu	300	30	10	2	1	6	4

2.2.3. Traitement et analyse des données

2.2.3.1. Traitement et analyse statistique

La production des résultats a consisté à des analyses fréquentielles univariées et multivariées sur les différentes variables sexospécifiques d'intérêt.

Après l'administration des questionnaires, les données rassemblées sur le terrain ont été codifiées puis saisies. Le masque de saisie et la saisie proprement dite des données ont été réalisés sous le logiciel EPIDATA 3.1. Les données saisies ont ensuite été transférées sur SPSS 21.0 (Statistical Package for the Social Sciences) et Microsoft Excel pour leur traitement par tris à plat et croisé, la production des Tableaux des résultats suivant les fréquences absolues et relatives, et des caractéristiques statistiques de base ainsi que les présentations graphiques.

Dans le but d'établir une compréhension éclairée des données qualitatives, une analyse de contenu a été réalisée autour de trois phases chronologiques : la pré-analyse, l'exploitation du matériel (multimédia et imprimé) ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. A ce niveau, deux outils ont été élaborés à savoir : les fiches de transcription et les fiches de lecture (*Voir les modèles des fiches en annexe IV*). Toutefois, nous avons fait recours aux données nationales là où les données spécifiques de niveau local étaient manquantes.

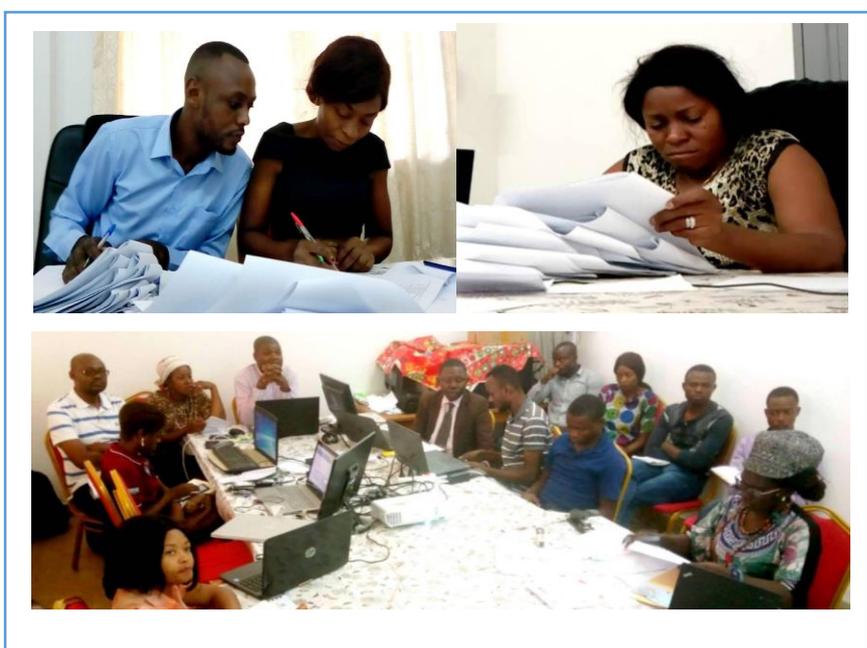


Photo 11. Dépouillement des données issues des enquêtes

2.2.3.2. Outils d'analyses Genre utilisés

Pour mettre en exergue, l'état des lieux du genre, nous avons recouru aux outils d'analyse genre particulièrement ceux liés à l'Analyse Socio-économique selon le Genre (ASEG) de la FAO (2002), le Cadre Harvard ainsi que la Matrice Analytique Genre développée par Gender At Work (G@W). Ci-après, la présentation des outils utilisés :

a) Outils d'Analyse Socio-économique selon le Genre (ASEG)

A ce niveau, l'analyse s'est focalisée sur les activités et les ressources qui constituent "les moyens de subsistance des ménages". Elle a permis de mettre en lumière les différences fondées sur le sexe et sur le niveau socio-économique par rapport aux systèmes de production destinés à satisfaire les besoins fondamentaux. Les outils d'analyse des moyens de subsistance utilisés sont les suivants : (i) Le **calendrier des activités quotidiennes** qui a renseigné sur la division du travail et la charge de travail dans les ménages en distinguant les hommes, les femmes et les autres membres de la famille (enfants), (ii) le **profil d'accès et contrôle des ressources et des opportunités** puis (iii) la **position socio-politique des femmes comparée à celle des hommes**.

b) Cadre analytique Harvard

Le cadre analytique de Harvard, également appelé **cadre des rôles de genre**, est l'un des premiers cadres permettant de comprendre les différences entre les hommes et les femmes dans leur participation à l'économie. Ce cadre a utilisé pour orienter la prise en compte des aspects genre dans l'élaboration du questionnaire-ménage. Il décrit qui fait chaque activité, qui a accès et contrôle les ressources et les influences sur les rôles de genre. Le profil d'activité répond à la question "Qui fait quoi ?" pour toutes les tâches productives et reproductives pertinentes. Le profil d'accès et de contrôle identifie les ressources utilisées dans les tâches identifiées dans le profil d'activité et définit qui a accès à ces ressources et qui contrôle leur utilisation. Il identifie également les avantages qui découlent de chaque activité et qui a accès à ces avantages et en a le contrôle.

c) Matrice Analytique Genre de G@W

Cette matrice a permis de mieux faire l'analyse en ce qui concerne les différentes dimensions des relations de genre, et des dimensions du changement dans les rapports sociaux de genre, au niveau individuel et collectif, puis formel et informel dans un contexte particulier. Cet outil a été utilisé au terme de l'étude pour intérioriser les résultats de l'analyse du genre dans la zone d'étude. L'hypothèse centrale de la matrice, basée sur la pratique de Gender @ Work, est que, pour réaliser un changement durable en faveur de la justice de genre et de l'autonomisation des femmes (et des groupes discriminés), il est nécessaire de concevoir des stratégies ou des interventions qui tiennent compte des interconnexions entre les 4 quadrants de la matrice ([Voir détails de la matrice en annexe V](#))

MATRICE ANALYTIQUE EN GENRE

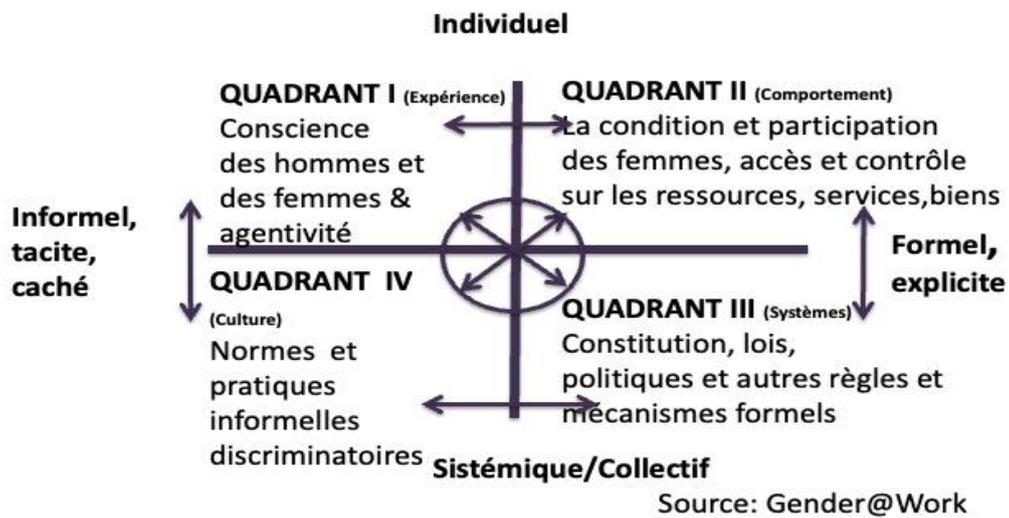


Photo 12. Matrice Analytique Genre de G@W

CHAPITRE 3. RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus dans le cadre de cette étude selon les outils d'analyses utilisés notamment les outils liés à l'Analyse Socio-économique selon le Genre, les outils liés au Cadre Harvard et ceux liés à la Matrice Analytique Genre ainsi que les vulnérabilités au changement climatique et les opportunités d'adaptation. Outre les outils susmentionnés, l'analyse du cadre légal, institutionnel et politique a permis de mettre en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de l'intégration genre en lien avec le changement climatique en RDC.

3.1. De la situation sociodémographique et culturelle dans la zone d'étude

3.1.1. De la répartition de la population par âge et statut migratoire

Il a été établi six tranches d'âge en vue de classer les chefs de ménage dans ces différentes grappes : moins de 20 ans, de 20 à 30 ans, de 31 à 40 ans, de 41 à 50 ans, de 51 à 60 ans et de plus de 60 ans.

La majorité des enquêtés (46%) sont d'âge relativement jeune, variant entre 20 et 40 ans. Les très jeunes enquêtés (moins de 20 ans) sont les moins représentés, on les rencontre seulement dans 2% des cas. Le Tableau 3 présente la tranche d'âge des enquêtés.

Tableau 3. Tranche d'âge des enquêtés par rapport au statut migratoire

Tranche d'âge des enquêtés	Statut migratoire					
	Migrants		Non-Migrants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 20 ans	3	2%	6	2%	9	2%
De 20 - 30 ans	15	12%	50	15%	65	14%
De 31 - 40 ans	26	21%	119	37%	145	32%
De 41 - 50 ans	32	26%	79	24%	111	25%
De 51 - 60 ans	25	20%	43	13%	68	15%
Plus de 60 ans	24	19%	28	9%	52	12%
Total	125	100%	325	100%	450	100%

De l'analyse du croisement des variables âge et statuts migratoires des enquêtés, il ressort que qu'il y a davantage de personnes âgées de 40 ans et plus chez les migrants, soit 65% des répondant(e)s, contre 52% parmi les non-migrants.

3.1.2. De la répartition de la population par genre et statut migratoire

Faire une analyse différenciée basée sur le genre, c'est-à-dire examiner la population étudiée selon la variable hommes ou femmes, nous renseigne sur le caractère de la société quant à la place, au statut et aux traitements différents accordés à la femme et à l'homme. C'est une donnée non négligeable qui influence les acteurs du développement dans le choix des interlocuteurs ainsi que dans le ciblage des acteurs et de leurs actions. La répartition des répondant(e)s selon le genre et par statuts migratoires est présentée par le Tableau 4.

Tableau 4. Genre du chef des ménages par statut migratoire

Genre du chef de ménage	Statut migratoire					
	Migrants		Non-Migrants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	87	69,6%	223	68,6%	310	68,9%
Femme	38	30,4%	102	31,4%	140	31,1%
Total	125	100,0%	325	100,0%	450	100,0%

Les informations du Tableau 3 montrent qu'un peu plus de deux ménages sur trois sont dirigés par les hommes. La tendance reste la même dans toutes les provinces étudiées. Ces résultats confirment la tendance générale en RDC où la direction du ménage est traditionnellement dévolue aux hommes.

L'analyse par rapport au statut migratoire montre que 69,6% des enquêtés migrants sont du genre masculin contre 60,6% des non migrants du même genre. Le croisement du genre du répondant par rapport à celui du chef de ménage renseigne que 92% des répondant(e)s sont chef des ménages.

3.1.3. De la répartition de la population par état marital et statut migratoire

L'état matrimonial des enquêtés est présenté dans la Figure 3 ci-dessous. En effet, comme le montre la Figure, de manière générale, la majorité des enquêtés (homme et femme) sont mariés soit 36,2% des femmes et 54% des hommes. Aussi, il est important de souligner qu'il découle également de cette Figure que seule une minorité des enquêtés dans la région d'étude sont divorcés soit 2,3% des femmes et 1,1% des hommes. Dans l'ensemble, 14,4% des femmes sont veuves, contre 5,1 % chez les hommes.

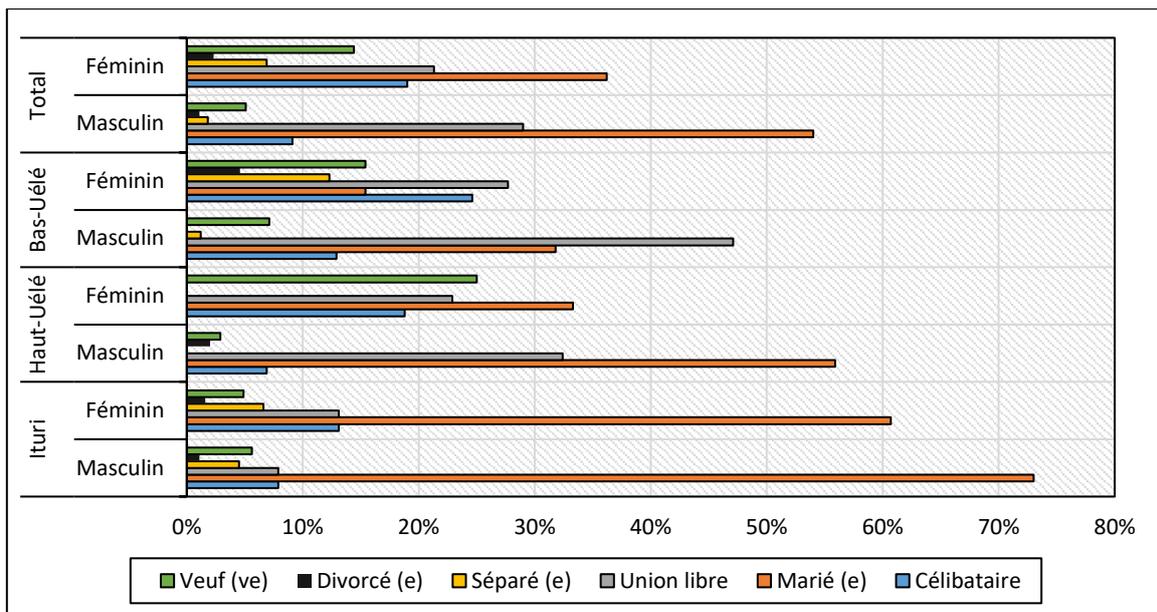


Figure 3. Statut matrimonial des répondant(e)s par province et selon le genre

En comparant par rapport aux provinces investiguées, il ressort que les répondant(e)s de la province du Bas-Uélé sont majoritairement dans l'union libre, les hommes (47,1%) le sont plus que les femmes (27,7%) ; plus de femmes (24,6%) sont célibataires que les hommes (12,9%), moins de femmes (15,4%) sont mariées comparativement aux hommes (31,8%).

La tendance observée dans la province du Bas-Uélé pour les répondants(e)s vivant dans l'union libre, est similaire à celle observée dans la province du Haut-Uélé, on trouve plus d'hommes (32,4%) vivant dans l'union libre et 22,9 % de femmes ; il en est de même des répondant(e)s mariés où l'on trouve 33,3 % de femmes mariées et 55,9% des hommes mariés. En outre, la particularité dans la province du Haut-Uélé est celle d'avoir près de 25 % de femmes veuves, suivi par le Bas-Uélé où 15.4 % des femmes sont en veuvage et 4.9 % en Uturi.

Pour ce qui est de la province de l'Ituri, on retrouve plus de mariés (hommes et femmes) que dans les deux autres provinces soit 73% des hommes mariés et 60,7% des femmes mariées.

3.1.4. Du milieu de résidence des répondant(e)s de ménage selon le genre

La Figure 4 renseigne sur les milieux de résidence des répondant(e)s (femmes et hommes). A la lumière de ces résultats, il est clair de constater que les répondant(e)s vivent majoritairement dans les milieux urbains que péri-urbains voire ruraux. Les données traduisent une différenciation entre les hommes et la femme quant au milieu de résidence. De manière générale plus de femmes enquêtées vivent en milieu urbain (64,9%)

comparativement aux hommes (56,9%). Quant au milieu péri-urbain, les hommes sont plus nombreux (22,8%) que les femmes (15,5%) et en milieu rural, l'on retrouve un nombre équivalent, 20,3% d'hommes et 19,5% des femmes.

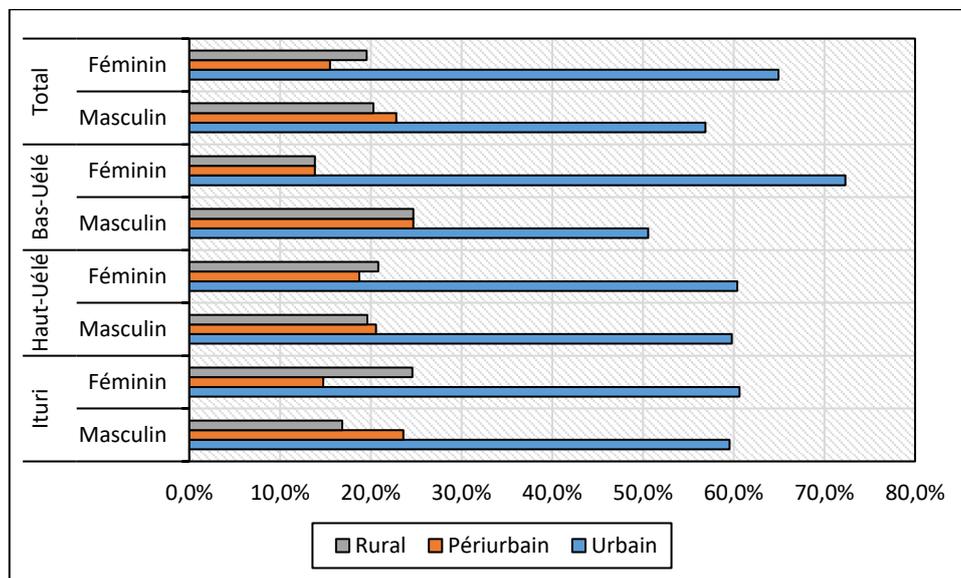


Figure 4. Milieux de résidence des répondant(e)s selon le genre

De cette Figure, il a été constaté singulièrement dans la province du Bas-Uélé, le pourcentage le plus élevé de femmes résidant dans le milieu urbain soit 72,3% comparativement aux hommes (50,6%). Cela s'explique par le fait que les femmes de cette province sont plus épanouies et ouvertes par rapport aux femmes d'autres provinces tel que révélé lors des analyses qualitatives. Selon le niveau d'instruction, la province de Bas-Uélé a enregistré un nombre élevé de femmes instruites et qui sont plus autonomes que les femmes des autres provinces. Ceci se confirme par des faits historiques du pays sur l'évolution de la situation de la femme, la province de Bas-Uélé fût la première province ayant plus des femmes instruites depuis 1902 (Willame, 1964). On note le cas de la première femme congolaise militaire retraitée aujourd'hui au grade du général. Par contre dans le milieu rural, il y a des contraintes socioculturelles qui ne permettent pas l'émancipation des femmes.

Aussi, à l'exception des répondant(e)s du Bas-Uélé, on retrouve moins de femmes (13,8%) contre les hommes (24,7%) dans les milieux ruraux des autres provinces comparativement aux hommes. A titre d'exemple, dans la province du Haut-Uélé, on rencontre 20,8% des femmes contre 19,6% des hommes et dans la province de l'Ituri, 24,6% des femmes contre 16,9% des hommes. Dans cette province, les femmes restent davantage en milieu rural avec toute la charge de la famille et s'occupent principalement des activités de subsistance moins rémunératrices. Ces activités sont souvent exposées aux effets de changement climatique dans la zone d'étude. Les femmes assurent la gestion domestique et les soins aux membres de la famille. Ceci restreint leur mobilité et accroît leur vulnérabilité face aux phénomènes

naturels extrêmes et aux changements d'opportunités en termes d'emploi (UNFPA, 2009 ; Nellesmann et al., 2011).

3.1.5. De l'appartenance religieuse

La RDC est un pays avec une richesse de la diversité culturelle et religieuse. Les trois provinces sous étude ont également des normes et pratiques religieuses diverses et souvent différentes mais qui ont une grande influence sur le comportement des citoyens et sur la disparité dans les rôles des hommes et des femmes dans leurs familles. Certaines Eglises, pour la plupart chrétiennes, sont aussi conservatrices au niveau des normes régissant les relations hommes-femmes. Les hommes qui sont dominants dans les différentes églises, appuient la gestion de leurs familles par les arguments sur les croyances religieuses. Ce qui réconforte toujours le système de gouvernance familiale qui reste entre les mains des hommes. Le Tableau 5 présente l'appartenance religieuse selon le genre des répondant(e)s.

La région d'étude est dominée de manière générale par les communautés catholiques où l'on trouve plus de 52,9% des femmes et 47,4% des hommes catholiques, en deuxième position, on retrouve des églises protestantes soit 29,3% des femmes et 26,9% des hommes protestants. Les églises de réveil viennent en troisième position soit 10% des femmes et 13,3 % des hommes. En outre, il est de plus en plus observé dans la région d'étude la présence des mosquées due à la migration des éleveurs Mbororo qui sont essentiellement des musulmans, les résultats ont montré que 6,8% des hommes et 3,6% des femmes de la région d'étude sont musulmans. L'Islam vient donc en quatrième position, après les confessions catholiques, protestantes et les églises de réveil et avant les témoins de Jéhovah, les Kimbanguistes, les animistes et les non croyants.

Toutes ces communautés religieuses offrent également des opportunités, elles constituent des lieux d'échange et d'informations pour les communautés et sont des vecteurs importants de conseils et de messages, parfois émancipatoires ou conservateurs, concernant le statut et le rôle de la femme dans le foyer et dans la vie publique. Dans la plupart d'elles, on a créé et institutionnalisé des départements spécifiques des femmes ou des groupes de femmes. Certaines ont également ouvert la possibilité de la prêtrise pour les femmes. Malgré cela, certaines de ces institutions ne permettent pas encore aux femmes de jouer réellement leurs rôles dans la société, étant donné qu'elles ne se limitent qu'à traiter des problèmes des femmes entre elles, ceci ne remet pas en cause les inégalités entre les sexes et la domination masculine au sein des structures de gestion de ces institutions.

Étant donnée la très grande influence de la religion et du christianisme en RDC (laquelle est souvent sous-estimée par les acteurs extérieurs à la région), ces institutions qui ont le pouvoir de produire, mais aussi de changer les normes en termes de Genre, doivent être considérées comme des acteurs clés devant être impliqués dans les efforts visant à accroître l'égalité entre les hommes et les femmes en RDC.

Tableau 5. Appartenance religieuse selon le genre des répondant(e)s

Appartenance religieuse	Ituri				Haut Uélé				Bas Uélé				Total			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non croyant	1	1,20	0	0,00	0	0	0	0	0	0,0	0	0,00	1	0,3	0	0,0
Catholique	39	45,30	32	51,60	76	69,1	28	71,8	31	27,9	14	35,90	146	47,4	74	52,9
Protestant	34	39,50	24	38,70	16	14,5	6	15,4	33	29,7	11	28,20	83	26,9	41	29,3
Kimbanguiste	0	0,00	1	1,60	0	0,0	0	0	3	2,7	1	2,60	3	1	2	1,4
Musulman	8	9,30	1	1,60	3	2,7	1	2,6	10	9,0	3	7,70	21	6,8	5	3,6
Réveil	3	3,50	3	4,80	7	6,4	3	7,7	31	27,9	8	20,50	41	13,3	14	10,0
Témoign de Jéhovah	1	1,20	1	1,60	5	4,5	1	2,6	3	2,7	2	5,10	9	2,9	4	2,9
Animiste	0	0,00	0	0,00	3	2,7	0	0	0	0,0	0	0,00	3	1	0	0,0
Total	86	100	62	100	110	100	39	100	111	100	39	100	307	100	140	100

3.1.6. Du niveau d'instruction selon le genre et le statut migratoire du chef du ménage

L'objectif 4 des 17 ODD, stipule qu'il doit être « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie* ». Ce qui sous-entend que l'éducation de qualité pour tous est l'un des piliers les plus solides et éprouvés du développement durable de l'humanité. Les cibles de cet objectif voudraient que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit d'ici 2030, et que les *femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable*. Il vise également à donner accès, dans des conditions d'égalité, à un enseignement professionnel, ainsi qu'à éliminer les inégalités entre les sexes et les revenus, dans le but de permettre à tous d'accéder à des études supérieures. Et nous rappeler aussi que l'éducation des filles est l'un des problèmes qui préoccupent actuellement l'humanité toute entière ; son importance a été prouvée à maintes reprises (GPE, 2020).

Depuis cette période, la RDC prône la scolarisation des filles et l'élimination des disparités de scolarisation entre celles-ci et les garçons. Le gouvernement s'est engagé à améliorer la scolarisation des filles, particulièrement avec le programme de l'Éducation Pour Tous. Malgré sa volonté, le niveau de scolarité des filles reste un défi, car près de 7 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont en dehors de l'école. Dans la publication de l'UNICEF de janvier 2018, on note que la morosité économique provoquée par la chute des coûts des matières premières, la fragilité politique issue de la recrudescence des crises sociales et autres catastrophes naturelles n'ont pas permis à la RDC de réaliser l'éducation primaire universelle. Par ailleurs le niveau de scolarisation évolue positivement mais lentement : le taux brut de scolarisation est passé de 90,3 % en 2008-2009 à 90,7 % en 2009-2010. Les filles sont moins scolarisées que les garçons : 84,7 % contre 97,44 %.

Au niveau secondaire, le taux brut de scolarisation qui était de 40 % 2008-2009 est tombé à 36,5 % en 2009-2010. Les filles sont nettement moins scolarisées que les garçons, soit 26,6 % contre 46,4 %. L'étude de [Mokonzi \(2011\)](#) sur la problématique de la scolarisation des filles, cas de la ville de Kisangani, confirme que le taux d'abandon scolaire des filles est plus élevé que celui des garçons à tous les niveaux d'études. Le taux moyen d'abandon pour les filles et pour les garçons à chaque niveau scolaire était de 6,6 % pour les garçons contre 24,8 % pour les filles en 1ère année secondaire et de 10 % pour les garçons contre 16,4 % pour les filles en 6ème année secondaire.

Dans la zone d'étude, il a été constaté lors des focus groups, qu'il y a des préjugés défavorables à l'égard des filles ainsi que d'autres facteurs tels que le mariage précoce, la grossesse non désirée, la pauvreté et les conflits armés, influent grandement sur l'éducation de la fille. Dans la conception traditionnelle, on n'aperçoit pas l'importance de la scolarisation des filles. Pour certains parents, scolariser une fille constitue un énorme gaspillage de temps

et de ressources financières, d'autant plus qu'à cause du mariage de celle-ci, la famille ne pourra jouir totalement de sa production. Un pareil préjugé défavorable à l'égard des filles, ne fait qu'accroître la disparité entre les deux sexes en matière de scolarisation. C'est ainsi que de nombreuses filles abandonnent les études à cause de la « prime » payée par les parents, car ces derniers préfèrent privilégier les garçons. D'une façon générale, les enfants des foyers les plus défavorisés sont quatre fois moins scolarisés que ceux des foyers les plus riches. De même, les disparités entre les zones rurales et urbaines demeurent. Selon le RESEN (2014), 75 % des dépenses liées à la scolarité des enfants sont supportées par les parents. Or, 63,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et est dans l'incapacité de subvenir aux dépenses scolaires d'un enfant.

Selon les femmes consultées dans les villages de Nambia, dont l'âge varie de 34 à 51 ans, « le mariage est toujours précoce dans leurs villages, ce qui fait que le ménage qui a moins d'enfants en a au moins 4, et celui qui a plus d'enfants en a au moins 10. Sur l'accès à la scolarisation, la plupart des enfants n'étudient pas à cause de la pauvreté des parents, ils sont utilisés pour accompagner les parents dans les travaux de champs. Le niveau d'éducation est au maximum d'un diplômé d'Etat, mais dans cette région, on retrouve également des cas d'analphabétisme qui sont aussi signalés.

Actuellement, avec le programme de gouvernement de la RDC, lancé par le Président de la République en septembre 2019, sur la gratuité de l'enseignement de base, il y a espoir de constater que plusieurs milliers des jeunes filles et garçons qui restaient à la maison, et qui étaient utilisés pour les travaux de champs et de ménage, sont retournés à l'école. Il est présenté aux Tableaux 6, 7 et 8, le niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire dans la zone d'étude. A lumière de ces Tableaux, il en ressort des tendances générales suivantes :

- Le statut migratoire et le sexe sont des variables qui influent sur la scolarisation. Si l'on considère l'ensemble des enquêtés (Tableau 8), les femmes migrantes sont les plus nombreuses à ne pas avoir d'instruction soit 15,8% d'entre elles, suivi par 11,9% des femmes non-migrantes, 9 % des hommes migrants et 3.6% des non-migrants de sexe masculin.
- Les femmes migrantes sont les plus désavantagées en terme de niveau de scolarité : seulement 5,2% d'entre elles ont atteint des études supérieures, contre 13% des hommes migrants, 14,3% des hommes non-migrants et 12% des femmes non-migrantes.
- Chez les non-migrants, 66,8% des hommes ont atteint l'enseignement secondaire contre 57,4% des femmes, alors que 40% des hommes migrants ont fréquenté l'école secondaire contre 31,6% des femmes migrantes.

- Par ailleurs, 47,4% des femmes migrantes n'ont fréquenté que l'école primaire (seulement 13,2% ont achevé ce cycle) contre 38% des hommes migrants. Chez les non-migrants, 15,2% des hommes n'ont atteint que le niveau primaire contre 18,8% de femmes, un bon nombre d'entre eux et elles ont accédé à l'école secondaire comme mentionné ci-haut.
- En général, les résultats obtenus à l'Ituri montrent un niveau d'éducation moins élevé que les provinces du Bas-Uélé et du Haut Uélé. Les femmes non migrantes de la province du Bas-Uélé sont les plus représentées dans le niveau supérieur achevé (9,7%) comparativement aux femmes de la province du Haut-Uélé (3,1%) et de la province de l'Ituri (0,0%) ;

Tableau 6. Niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire des enquêtés de la province de l'Ituri

Niveau d'étude	Migrant				Non Migrant			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans instruction	6	14,3	5	21,7	7	15,2	10	26,3
Primaire non achevé	15	35,7	11	47,8	6	13,0	3	7,9
Primaire achevé	6	14,3	3	13,0	1	2,2	3	7,9
Secondaire non achevé	8	19,0	3	13,0	14	30,4	13	34,2
Secondaire achevé	3	7,1	0	0,0	8	17,4	4	10,5
Supérieur non achevé	3	7,1	0	0,0	1	2,2	4	10,5
Supérieur achevé	1	2,4	1	4,3	4	8,7	0	0,0
Universitaire non achevé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Universitaire achevé	0	0,0	0	0,0	5	10,9	1	2,6
Total	42	100	23	100	46	100	38	100

Tableau 7. Niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire des enquêtés de la province du Haut-Uélé

Niveau d'étude	Migrant				Non Migrant			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Sans instruction	1	4,0	1	14,0	0	0,0	1	3,1
Primaire non achevé	2	7,0	1	14,0	3	3,7	2	6,3
Primaire achevé	4	14,0	0	0,0	9	11,0	2	6,3
Secondaire non achevé	6	21,0	2	29,0	31	37,8	16	50,0
Secondaire achevé	9	32,0	2	29,0	30	36,6	8	25,0

Supérieur non achevé	2	7,0	0	0,0	6	7,3	2	6,3
Supérieur achevé	3	11,0	0	0,0	2	2,4	1	3,1
Universitaire non achevé	0	0,0	1	14,0	1	1,2	0	0,0
Universitaire achevé	1	4,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	28	100,0	7	100,0	82	100,0	32	100,0

Tableau 7. Niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire des enquêtés de la province du Bas-Uélé

Niveau d'étude	Migrant				Non Migrant			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans instruction	1	6,0	0	0,0	1	1,0	2	6,5
Primaire non achevé	5	29,0	1	12,5	12	13,0	8	25,8
Primaire achevé	1	6,0	2	25,0	3	3,0	1	3,2
Secondaire non achevé	8	47,0	3	37,5	42	45,0	13	41,9
Secondaire achevé	1	6,0	2	25,0	24	26,0	4	12,9
Supérieur non achevé	0	0,0	0	0,0	5	5,0	3	0,0
Supérieur achevé	0	0,0	0	0,0	5	5,0	3	9,7
Universitaire non achevé	0	0,0	0	0,0	2	2,0	0	0,0
Universitaire achevé	1	6,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	17	100,0	8	100,0	94	100,0	31	100,0

Tableau 8. Situation générale du niveau d'instruction des répondant(e)s selon le statut migratoire de l'ensemble des enquêtés de la zone d'étude

Niveau d'étude	Migrant				Non Migrant			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans instruction	8	9,0	6	15,8	8	3,6	12	11,9
Primaire non achevé	22	25,0	13	34,2	21	9,4	13	12,9
Primaire achevé	11	13,0	5	13,2	13	5,8	6	5,9
Secondaire non achevé	22	25,0	8	21,1	87	39,0	42	41,6
Secondaire achevé	13	15,0	4	10,5	62	27,8	16	15,8
Supérieur non achevé	5	6,0	0	0,0	12	5,4	5	5,0
Supérieur achevé	4	5,0	1	2,6	11	4,9	5	5,0
Universitaire non achevé	0	0,0	1	2,6	3	1,3	1	1,0
Universitaire achevé	2	2,0	0	0,0	6	2,7	1	1,0
Total	87	100,0	38	100,0	223	100,0	101	100,0

3.1.7. De la position socio-politique des femmes comparée à celle des hommes

Dans la plupart de société, la gouvernance est un signe de l'inclusion ou non des hommes et des femmes dans le processus de développement de leur société. D'aucun n'ignore qu'il est prouvé que les femmes sont très capables et performantes, il faudrait cependant qu'elles soient présentes et de manière significative, à tous les niveaux de l'exercice effectif du pouvoir, là où se conçoivent et se prennent les décisions (Konrad Adenauer Stiftung, 2014). En ce qui concerne la prise de décisions; les femmes atteignent difficilement le seuil acceptable de représentation dans les listes électorales et parmi les élus malgré les principes de parité hommes et femmes posés par la *Loi sur la parité* instituant et recommandant la parité dans les sphères de décisions politiques, administratifs ainsi que les instances et organisation socio-économiques. En RDC, il existe peu de données disponibles et compilées sur la représentation des femmes dans la sphère politique, les entités territoriales et les secteurs administratifs et judiciaires. Une étude réalisée en 2016 fait état d'un taux de féminisation de 14.5% au niveau de l'exécutif gouvernemental national (premier ministre, ministres et vice ministres) et de 8.1% au niveau du parlement (députés et sénateurs). Dans les assemblées provinciales du Sud et du Nord Kivu en 2016, les femmes ne représentaient que 8.3% et 5.3% des députés seulement. Plusieurs facteurs et barrières institutionnelles et sociales freinent l'avancée des femmes dans les lieux de pouvoir. (Observatoire de la parité -2017).

Selon l'analyse des données qualitatives de la zone d'étude, il a été observé la faible visibilité des femmes à l'échelon de la gouvernance locale et des institutions privées et publiques, l'appareil judiciaire, la fonction publique et aussi à la tête d'organisations de la société civile et surtout dans les organes de décision. Les femmes de ces provinces font face aux barrières juridiques, aux obstacles culturelles, politiques, sociales, et personnelles et des faibles incitations qui les empêchent d'émerger dans les secteurs d'emploi productifs et d'occuper les postes de responsabilités.

Le Tableau 9 exprime les résultats issus de l'analyse sur la question de la participation de l'homme ou de la femme dans la gouvernance locale.

Tableau 9. Appartenance et responsabilité des femmes et des hommes répondant(e)s au sein des institutions

Responsabilité au sein des institutions			Poste de commandement	Poste de collaboration	Poste d'exécution	Poste de soutien
Ituri	Masculin	Effectif	9	8	1	5
		%	39,0	35,0	4,0	22,0
	Féminin	Effectif	6	5	0	3
		%	43,0	36,0	0,0	21,0
Haut-Uélé	Masculin	Effectif	8	5	4	5
		%	36,0	23,0	18,0	23,0
	Féminin	Effectif	5	3	1	3
		%	42,0	25,0	8,0	25,0
Bas-Uélé	Masculin	Effectif	1	5	1	5
		%	8,0	42,0	8,0	42,0
	Féminin	Effectif	5	1	2	3
		%	46,0	9,0	18,0	27,0
Total	Masculin	Effectif	18	18	6	15
		%	31,6	31,6	10,5	26,3
	Féminin	Effectif	16	9	3	9
		%	43,2	24,3	8,1	24,3

Il ressort de ce Tableau que les femmes comme les hommes appartiennent aux associations ou institutions³ dans la région d'étude. Les rares des femmes qui sont dans les institutions, occupent principalement des postes de commandement⁴ (43,2%), suivis des postes de collaboration⁵ et de soutien⁶ respectivement 24,3%, et 24,3% sont dans les postes d'exécution⁷ ; quant aux hommes, la tendance est quasi-similaire, les hommes sont prioritairement dans les postes de commandement et de collaboration soit 31,6% pour chaque poste, suivis des postes de soutien (26,3%) et d'exécution (10,5%). En comparant la responsabilité des hommes et des femmes au sein des institutions, il est aisé de remarquer que les femmes de la province du Bas-Uélé qui sont dans les institutions occupent plus de postes de commandement comparativement aux autres provinces. Aussi, les femmes dans

³ Les institutions dont il est question dans cette analyse sont relatives à l'administration publique, aux coopératives et organisations non gouvernementales de développement.

⁴ Le Poste de commandement est un poste supérieur sur le plan hiérarchique, qui implique la direction et la prise des décisions au sein d'une institution.

⁵ Le Poste de collaboration est un poste subordonné au poste de commandement, dont la fonction est d'assister la direction en contribuant à la mise en œuvre des activités de l'institution.

⁶ Le Poste d'exécution est le poste inférieur au poste de collaboration dont la tâche est essentiellement focalisée sur la mise en œuvre des décisions et/ou directives prises par la hiérarchie.

⁷ Le poste de soutien fait référence aux huissiers et aux services d'entretien des bureaux ou locaux. Les institutions dont il est question dans cette analyse sont relatives à l'administration publique, aux coopératives et organisations non gouvernementales de développement.

les provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé sont majoritairement dans les postes de soutien comparativement aux hommes.

Dans la province du Bas-Uélé, les associations féminines ont largement contribué à la promotion et défense des intérêts des femmes en particulier l'ONG DYFEMIR (Dynamique pour un développement intégral de la Femme et de l'Enfant en Milieu Rural) constituant l'essentiel de ses actions de lutte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, par la réalisation des actions spécifiques d'accompagner les femmes leaders de la base dans la lutte de la participation féminine aux instances de prise de décisions à travers l'encadrement scolaire des jeunes filles non scolaires, le renforcement des compétences des femmes en gestion et en leadership (Photo 13).



Photo 14. Les membres de la Dynamique pour un développement intégral de la Femme et de l'Enfant en Milieu Rural (DYFEMIR) lors des enquêtes

A ce jour, la province de Bas-Uélé compte parmi les provinces à avoir plus des femmes qui élèvent leurs voix de plus en plus pour s'affirmer à tous les échelons de la vie publique à l'exemple de la femme gouverneur de la province, provenant de l'encadrement des organisations féminines. Cette situation renforce considérablement les résultats issus des enquêtes qualitatives qui avaient soutenu que dans la province du Bas-Uélé, les femmes participent dans la plupart de cas à la prise de décision au même titre que les hommes et elles ont les mêmes opportunités de faire des études, de travailler et d'agir sans aucune discrimination pour résoudre les conflits qui surgissent et participer au développement de leur province. Une situation qui contraste avec celle qui prévaut dans la province voisine de Haut-Uélé où les femmes sont généralement moins représentées par rapport aux hommes dans toutes les activités qui concernent la société.

3.2. De la division sexospécifique du travail

3.2.1. Du calendrier des activités quotidiennes des femmes et des hommes dans la zone d'étude

Pour mieux comprendre les rôles et la répartition entre les hommes et des femmes ruraux, il est nécessaire d'examiner toute la diversité de leurs expériences compte tenu de l'évolution de l'économie rurale, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans les ménages

et les structures communautaires, la répartition des tâches selon le sexe, l'accès des femmes aux ressources et leur contrôle sur ces ressources et la participation à la prise de décisions. Les femmes rurales ne constituent pas un groupe homogène, il existe d'importantes différences entre elles, en fonction du statut social, de l'âge, du statut marital, de l'origine ethnique, de la race et de la religion.

Pour cette analyse, le calendrier des activités quotidiennes a été utilisé comme outil d'analyse, il présente l'horaire de la journée et les activités importantes des hommes, des femmes, des filles et des garçons plus précisément dans les zones rurales comme décrit dans le Tableau ci-dessous :

Tableau 10. Calendrier des activités des femmes, des hommes et des enfants dans la région d'étude

Temps	Activités réalisées			
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons
3:00 - 6:00	<ul style="list-style-type: none"> • Réveil • Puiser de l'eau • Cuisiner le repas • Conditionnement des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et produits agricoles pour la consommation domestique et à vendre • Se déplacer suivant la rotation du marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Réveil • Cuisiner son café • Apprête ses outils de travail (champ, chasse, pêche, voyage, etc.) • Balayage de la cour 	<ul style="list-style-type: none"> • Balayage de la cour • Lessive et vaisselle • Puisage de l'eau potable et de manège 	<ul style="list-style-type: none"> • Balayage de la cour • Lessive • Puisage de l'eau potable et de manège
6:00 - 7:00	<ul style="list-style-type: none"> • Tâches domestiques • Faire la vaisselle • Soins des enfants • Départ pour le champ (en groupe de femmes ou avec son mari) • Autres (Activités religieuses) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller à la chasse ou pêche • Aller au champ • Autres (Activités religieuses) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de la maison • Faire la vaisselle • Lessive • Autres (Activités religieuses) 	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage de basses cours • Puisage de l'eau • Activités sportives • Chasse aux pièges • Autres (Activités religieuses)
7:00 -10:00	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux agricoles • Tâches domestiques (Soins des enfants) • Cueillette en brousse (PFNL) • Ramassage des produits forestiers non lignés 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux agricoles • Chasse ou pêche • Cueillette en brousse (PFNL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller à l'école

10:00 - 15:00	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux agricoles • Cueillette en brousse (PFNL) • Ramassage des bois • Vente des produits au marché • Amener les enfants au centre de santé (dispenser des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades) • 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux agricoles • Travaux de pêche • Travaux de carbonisation • Elevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de l'école • Manger • Suivre les parents aux champs • Ramassage des bois et cueillette 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de l'école • Manger • Participer aux activités socio-culturelles
16:00 - 18:00	<ul style="list-style-type: none"> • Retour du champ avec le colis, les produits à cuisiner et le bois de chauffe (énergie) • Puisage de l'eau potable et de manège • Préparation du repas du jour et du lendemain pour le ménage • Soins des enfants • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour • Causerie avec les amis en attente du repas • Divertissement (TV, Match, jeu des cartes, dé de six, etc.) • Manger 	<ul style="list-style-type: none"> • Manger • Nettoyage • Repos • Activités religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Manger • Jouer au football • Divertissement • Activités religieuses
18:00 - 20:00	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le repas • Prendre de soins des enfants • Repos • Tâches domestiques • Autres (administrer une prescription médicale aux enfants, faire coucher les enfants) • Participer aux activités socio-culturelles (deuil, Muziki...) • Faire la vaisselle avant de dormir 	<ul style="list-style-type: none"> • Repos • Causerie avec les copains • Divertissement (TV, Match, jeu des cartes, dé de six, etc.) • Participer aux activités socio-culturelles (deuil, Muziki...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer • Cueillette occasionnelle des fruits en forêt • Participation aux activités socio-culturelles de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer • Cueillette des fruits en forêt • Participation aux activités socio-culturelles de jeunes.
20:00 - 21:00	<ul style="list-style-type: none"> • Dormir /Repos • Faire coucher les enfants • Autres (vaisselle, soins des enfants) • Prière en famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Repos • Divertissement (TV, match Religions activités • Prière en famille et dormir 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités religieuses • Suivre la télévision • Repos 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités religieuses • Suivre la télévision • Repos

Source : Campagne de collecte des données (CRREBaC, 2019)

La répartition des activités quotidiennes entre les hommes et les femmes dans les zones rurales de ces trois provinces, est similaire. Il ressort de ce Tableau que la femme participe dans toutes les activités du ménage au courant de toute la journée, elle ne dispose presque

pas de temps de repos alors que l'homme lui trouve le temps pour les divertissements et le repos.

Ce qui amène à dire que les femmes rurales, jouent un rôle important dans le fonctionnement de l'économie rurale dans les provinces étudiées. Elles participent à la production des cultures et aux soins du bétail, nourrissent leur famille, lui fournissent de l'eau et du combustible. Elles se livrent également aux activités hors exploitation pour diversifier les moyens de subsistance de leur famille, notamment l'exercice du petit commerce lié aux produits agropastoraux et PFNL. En outre, elles s'acquittent de fonctions vitales pour l'existence en dispensant des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux autres membres des communautés (RNFRS, 2003).

En somme, le calendrier des activités ci-haut démontre bien la division sexuelle du travail et la triple journée de travail des femmes : elles font presque tout le travail reproductif (qui inclut les soins aux personnes) et communautaire, et elles participent au travail productif. Alors que les hommes concentrent essentiellement leurs efforts sur le travail productif. D'où la surcharge de travail des femmes et des filles, le manque de temps pour le repos, et dans le cas des filles moins de temps pour les études et le loisir que les garçons.

3.2.2. De la place de la femme dans l'approvisionnement en eau

L'eau constitue une ressource vitale à la vie et aux activités humaines, mais elle demeure confrontée à d'énormes problèmes de rareté et en plus liée à la demande croissante de la population. En effet, le genre étant une stratégie mondiale pour la promotion de l'égalité des sexes, le troisième principe de Dublin a reconnu le rôle capital de la femme dans l'approvisionnement, la gestion et la conservation de l'eau (Kando, 2018). Pour cela, la participation de la femme dans la gestion devient une condition pour le développement durable. C'est dans ce contexte qu'il s'est avéré important d'analyser le rôle de la femme dans l'approvisionnement des ressources en eau dans la région d'étude. La Figure 6 présente les opinions des répondant(e)s sur la place qu'occupe la femme dans l'approvisionnement en eau. Photo 15 illustre la place de la femme dans l'approvisionnement en eau.

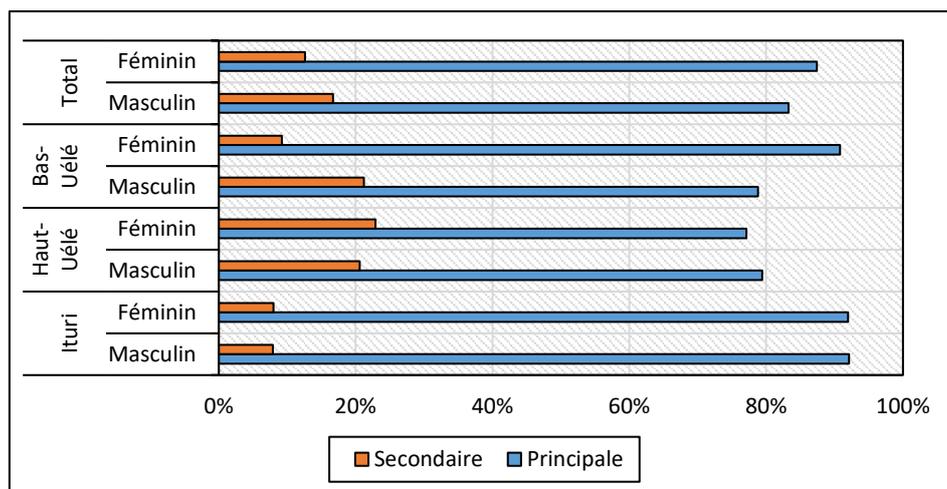


Figure 5. Opinions des répondant(e)s sur la place qu'occupe la femme dans l'approvisionnement en eau

Il découle de cette Figure que l'ensemble des répondant(e)s (les femmes comme les hommes) affirment que les femmes occupent la place principale dans l'approvisionnement en eau soit respectivement 87,4 % des femmes et 83,3% des hommes qui soutiennent cette opinion. De même, l'analyse des focus-groups et entretiens individuels atteste que les femmes ont un rôle crucial dans l'approvisionnement de l'eau pour plusieurs usages domestiques.



Photo 15. La place de la femme dans l'approvisionnement en eau

3.2.3. De la distance avec le point d'approvisionnement en eau

De la maison d'habitation au point d'approvisionnement d'eau, la femme est appelée à fournir beaucoup d'efforts en sa qualité de pourvoyeuse en eau pour les besoins domestiques. Ses efforts deviennent plus épuisants, lorsque la distance est plus longue, cela se manifeste de plus en plus avec les conditions climatiques du milieu.

La Figure 7 présente les opinions des répondant(e)s sur la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau.

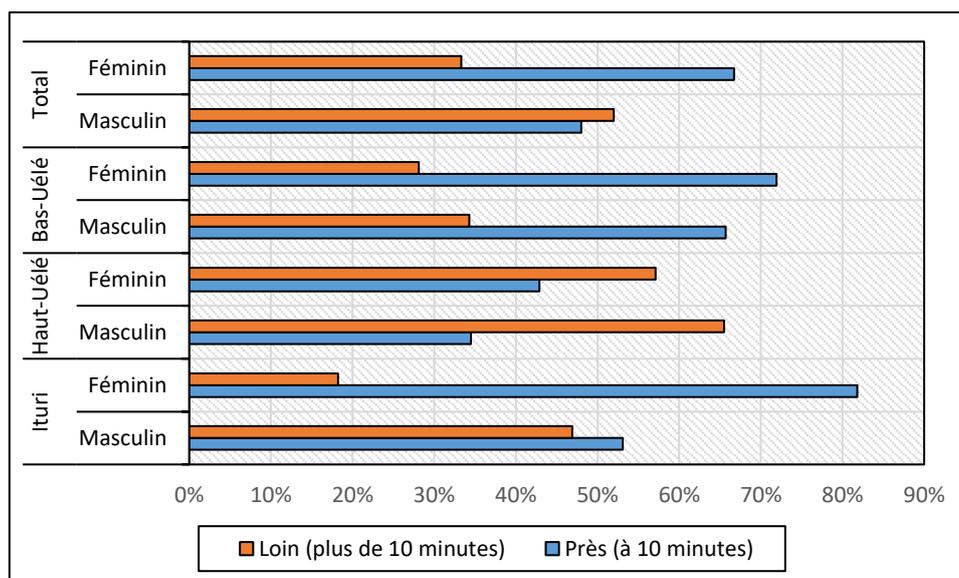


Figure 6. Opinions des répondant(e)s, selon le genre, sur la distance à parcourir pour l'approvisionnement en eau en rapport avec le genre

La Figure 7 montre pour les trois provinces d'étude, 66% des femmes ne considèrent pas que la population parcourt des grandes distances pour s'approvisionner en eau, seule une minorité de 33% considèrent que les points d'approvisionnement en eau sont éloignés des habitations. Par contre, 52% des hommes affirment que les sites d'approvisionnement en eau sont éloignés des habitations, contre 48% des hommes qui attestent que les sites d'approvisionnement ne sont pas éloignés des habitations et qu'il faut parcourir une distance évaluée à moins de 10 minutes à pied pour s'approvisionner. Ceci montre que, les femmes qui ont un rôle crucial dans l'approvisionnement en eau, tel que présenté dans la section précédente, n'évaluent presque pas les difficultés qu'elles ont pour s'approvisionner en eau notamment la distance à parcourir pour atteindre les sites d'approvisionnement en eau.

Les résultats de l'analyse qualitative renchérissent que l'approvisionnement en eau potable est l'activité spécifique de la femme et, elle la réalise dans des conditions très difficiles. Dans le focus group organisé avec les femmes cultivatrices des Village Nambia/chef-lieu de la chefferie Manziga dans la province du Haut Uélé, elles ont déclaré que « ce sont les femmes qui s'occupent de l'approvisionnement de l'eau des ménages et elles font une distance de 1 à 2 km à la recherche d'eau dans des sources aménagées dans la forêt. Et le besoin journalier en eau

pour l'usage domestique d'un ménage de 7 personnes est de 60 à 80 litres et peut aller jusqu'à 120 litres/Jour (ce qui nécessite plusieurs allers retours). Cette eau est de mauvaise qualité et expose les femmes et les enfants à des maladies d'origine hydrique et aux viols, surtout lorsque ces femmes et ces enfants vont à la quête de l'eau pour l'usage domestique ».

Le territoire de Niangara présente un besoin croissant de ressource en eau, pendant l'agression de LRA, la population de la chefferie de Manziga avait fui leur village, pour venir au chef-lieu du territoire de Niangara. Par manque d'eau potable, la population buvait de l'eau de la rivière Uélé avec toutes les conséquences (maladies d'origine hydrique). Grâce aux autorités, la population a reçu la présence de deux organismes à savoir l'OXFAM et le CICR, qui ont aménagé quelques sources d'eau. Aujourd'hui ces sources d'eau tarissent déjà. Malgré ces interventions, la population n'a pas d'eau en quantité suffisante. Il a été constaté l'assèchement de plusieurs sources d'eau entre les mois de mars et d'avril.

Ce problème d'eau se pose également dans le milieu urbain. Dans la ville d'Isiro par exemple, les jeunes filles ont témoigné que la Regideso-Isiro n'est pas en mesure de fournir la quantité d'eau suffisante à la population. Cette dernière recourt aussi aux sources aménagées qui posent beaucoup de problèmes notamment les problèmes de la quantité et la qualité d'eau.

Cela est observé également à Buta où il y a des sources aménagées un peu partout dans la zone, mais actuellement, avec l'envahissement des habitations et les progrès enregistrés dans l'occupation du sol, il est tellement difficile que ces sources répondent effectivement aux besoins de la population.

Eu égard à ce qui précède, le manque d'eau dans la région d'étude accentue la vulnérabilité de la population notamment des femmes et enfants qui, pendant la saison sèche, se déplacent tôt pour rentrer tard à la recherche de l'eau. L'amélioration de l'accès à l'eau potable passe par l'accessibilité des sources d'eau à une distance proche des ménages mais également en nombre suffisant pour que ceux qui cherchent l'eau puissent l'avoir dans un temps acceptable. L'objectif du gouvernement dans sa politique d'adduction d'eau potable est qu'aucun ménage ne soit à plus de 500 mètres d'un point d'eau.

3.2.4. Des activités liées à la reproduction et à la production

Les principales activités des répondant(e)s en fonction du genre dans les trois provinces investiguées sont présentées en trois catégories dont les deux premières sont résumées au Tableau 11 et la troisième au Tableau 12

Tableau 11. Répartition des activités de reproduction et reproduction selon le genre

Activités de reproduction						
<i>Les analyses du contenu des focus groups réalisés avec les femmes de la zone d'étude, montrent que traditionnellement, la femme a, dans la sphère privée, la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, la réalisation des travaux ménagers et les soins des enfants et des autres membres de la famille. Les données qualitatives ont montré que les hommes et les garçons ne participent pas, ou très peu à ces tâches, alors que les difficultés récurrentes de survie dans la plupart des foyers poussent les femmes y compris les enfants à s'impliquer dans les activités agricoles et commerciales soit les activités de production, décrites ci-dessous.</i>						
Activités de production	Ituri		Haut-Uélé		Bas-Uélé	
	H (%)	F (%)	H (%)	F (%)	H (%)	F (%)
Commerce des produits agricoles	20	80	25	75	30	70
Agriculture et maraichage	40	60	33	66	50	50
Elevage	45	54	50	50	58	41
Fonctionnaire de l'Etat	100	0	100	0	80	20
Commerce	66	33	100	0	70	30
Artisanat	80	20	100	0	100	0
Orpillage	100	0	100	0	100	0
Main d'œuvre journalière	100	0	100	0	60	40

Quant aux activités de production des revenus, l'analyse des activités par province montre que dans la province de l'Ituri, 80% des femmes interrogées pratiquent le commerce des produits agricoles, 60% des hommes disent être actifs dans l'agriculture et 54% des hommes dans l'élevage. L'orpillage, la fonction publique et la main d'œuvre journalière constituent à la fois les activités exclusives des hommes et les plus rémunératrices. Ce qui renforce le pouvoir des hommes sur les femmes. Dans la province du Haut-Uélé, une tendance quasi-similaire à celle de la province de l'Ituri pour les activités telles que l'agriculture, le commerce des produits agricoles a été observée, excepté pour le grand commerce où on note une exclusivité des hommes. La province du Bas-Uélé a une autre configuration, excepté le fait que les résultats ont montré que 50 % des hommes tout comme des femmes sont dans

l'agriculture. Il y a lieu de dire que la femme bien que contributrice majeure dans le revenu familial est dans la plupart de cas laissée en marge de considération et du partage des revenus, en l'occurrence dans les activités d'orpailage, le commerce, la main-d'œuvre, etc. Ceci est renforcé par la FAO (2020) qui stipule que malgré la marginalisation des femmes congolaises, elles restent toujours des actrices incontournables dans le secteur socio-économique et culturel.

3.2.5. Des activités de la vie communautaire

Pour les activités communautaires et associatives, les résultats de l'étude présentent les acteurs impliqués dans les activités communautaires, qui sont entre autres : des réunions familiales, deuils, réunions associatives, les réunions politiques, les activités culturelles, les travaux communautaires, etc. Le Tableau 10 présente la répartition des activités communautaires selon le genre.

Tableau 12. Répartition des activités communautaires selon le genre

Acteurs (Actrices)	Activités communautaires			
	Ituri	Haut-Uélé	Bas-Uélé	Total
Les hommes	33,50	18,68	24,87	25,69
Les femmes	50,00	56,32	50,00	52,11
Les jeunes filles et garçons	16,50	25,00	24,87	22,12

Il se dégage que dans les trois provinces sous étude, plus de 50% des femmes participent aux activités communautaires et associatives, alors que les hommes y prennent part dans une moindre proportion (entre 18 et 33 %). Les femmes de manière générale, s'engagent spécifiquement dans des activités de gestion collective qui ont un lien avec leur rôle traditionnel (entretien de ménages, soins de santé, éducation des enfants, etc.). Ceci a été confirmé dans les enquêtes qualitatives menées dans les zones d'étude, mais cela ne leur confère aucun prestige ni pouvoir. Cela revient au même quant aux activités politiques, les femmes sont souvent écartées de la prise de décision politique mais sont dans l'avant plan dans la mobilisation. Tandis que les hommes pratiquent la politique active de manière plus organisée et formelle.

Face à la situation décrite ci-haut, l'analyse nous pousse à constater d'une part la vulnérabilité des femmes et d'autre part les besoins de leur autonomisation (empowerment) car, la division du travail selon le genre est déterminée par les us et coutumes.

3.3. De l'accès et du contrôle des ressources et des opportunités selon le genre

3.3.1. Du profil d'accès et de contrôle des ressources et opportunités selon le genre

Au vu des résultats de l'analyse qualitative globale sur les trois provinces, il ressort les résultats tels que décrits dans le Tableau 13.

Tableau 13. Profil d'accès et de contrôle des ressources et opportunités selon le genre

	Accès		Contrôle	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ressources				
Terres	✓	✓	✓	-
Equipements	✓	✓	✓	-
Main d'œuvre	✓	✓	✓	-
Argent comptant	✓	✓	✓	-
Opportunités				
Revenu externe	✓	✓	✓	-
Possession de bien	✓	✓	✓	✓
Besoins essentiels	✓	✓	-	✓
Soins de santé	✓	✓	✓	✓
Education	✓	✓	✓	✓

Il se dégage du Tableau 13 sur l'analyse de profil de ressource dans la zone d'étude, que les hommes comme les femmes en général ont tous un accès aux ressources mais de manière différente. Les hommes sont privilégiés en accès et contrôles des ressources importantes tels que, les ressources de la terre (les forêts et les matières du sous-sol), les équipements de la main d'œuvre et l'argent comptant. Par contre, les femmes peuvent les posséder mais ne décident pas sur leurs gestions. Ceci se confirme pour les champs cultivés par exemple, les hommes et les femmes ont l'accès, mais le contrôle revient toujours à l'homme. De plus, s'agissant des eaux (cours d'eau, sources d'eau, étangs,) et la biodiversité, ce sont les hommes qui en ont l'accès et le contrôle.

3.3.2. Des ressources naturelles tirées dans la forêt

Les ressources naturelles (terre, eau, pâturage, forêt, etc.) représentent les potentialités fournies par la nature. Toutes ces ressources sont directement utilisables par les humains pour satisfaire leurs besoins vitaux. La dépendance des humains aux ressources naturelles n'est plus une donnée à justifier. Sa pertinence a été démontrée par la littérature scientifique notamment, le [Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal \(2003\)](#) qui a indiqué que « les femmes rurales sont étroitement tributaires des ressources naturelles pour la survie de leur ménage ». Quoiqu'étant dotée des ressources naturelles d'une abondance exceptionnelle, la RDC n'a pas pu transformer cette potentialité en richesse, sa population

est particulièrement la junte féminine vit dans une pauvreté extrême. Ce paradoxe a été démontré dans le rapport scientifique sur l'analyse du nexus CEMiC, qui atteste que les dynamiques hydro-climatiques jointes aux pressions migratoires sur les ressources accentuent la précarité sociale, notamment celle des femmes. L'urgence des politiques de résilience face aux disparités des relations genre et de CC devient pressante.

Pour illustrer l'impact climatique sur la précarité des conditions sociales des femmes, il a été observé minutieusement le vécu quotidien de ces dernières. La répartition sexiste du travail montre qu'il est de la responsabilité sociale de la femme (y compris la jeune fille et l'adolescente) de ramasser dans la forêt le bois de chauffe, de s'assurer de la récolte/cueillette dans la forêt et/ou savane des produits ayant la valeur économique et/ou nutritionnelle, de puiser l'eau, de procéder au sarclage des champs quelle que soient les intempéries. Par ailleurs, il ressort des focus-groups et entretiens individuels organisés avec les populations locales que les femmes jouent des rôles sociaux primordiaux dans l'alimentation et les soins des ménages. Ce sont ces rôles sociaux qui ont été appréhendés à l'aide des données reprises dans le Tableau 14 qui présente les opinions des répondant(e)s sur la responsabilité homme/femme dans l'approvisionnement en ressources naturelles nécessaires à la survie des ménages.

Tableau 14. Opinions des répondant(e)s sur la responsabilité homme/femme dans l'approvisionnement en ressources naturelles nécessaires à la survie des ménages

Ressource tirée	Ituri		Haut-Uélé		Bas-Uélé	
	% Féminin	% Masculin	% Féminin	% Masculin	% Féminin	% Masculin
Eau	55,7	44,3	73,1	26,9%	72,7%	27,3
Bois de chauffe/charbon de bois	57,1	42,9	75,4	24,6	76,0	24,0
Bois de construction	0,0	100	0,0	100	0,0	100
Pâturages	0,0	100	0,0	0,0	0,0	0,0
Champignon/chenilles/insecte	66,7	33,3	100	0,0	0,0	0,0
Fruits	100	0,0	0,0	100	100	0,0
Gibier/Oiseaux/Escargot	100	0,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Plantes médicinales	71,4	28,6	66,7	33,3	100	0,0
Paille/Chaume	0,0	0,0	100	0,0	100	0,0

Il résulte de la lecture en ligne du Tableau 14, une tendance marquée dans les trois provinces, où les ressources servant à l'alimentation, à la santé (plantes médicinales) sont majoritairement recueillies par les femmes, de même que l'approvisionnement en eau. La proportion élevée des hommes dans l'approvisionnement des bois de construction se justifie par le fait que les bois de construction sont tirés à l'intérieur des forêts, qui sont considérées comme des zones à haut risque, les femmes ne disposant pas de moyens de défense, sont

pour la plupart des victimes des multiples atrocités ou abus sexuels dans les lieux d'approvisionnement des bois de construction.



Photo 16. Les membres de la famille qui s'occupent de la collecte des ressources naturelles

3.3.3. Des moyens de transport des produits vers le lieu de consommation

Le Tableau 15 présente les moyens de transport utilisés par les femmes et les hommes dans leurs tâches quotidiennes.

Tableau 15. Opinions des répondant(e)s sur les moyens de transport utilisés selon le genre

Moyens de transport	Ituri		Haut-Uélé		Bas-Uélé	
	% Homme	% Femme	% Homme	% Femme	% Homme	% Femme
A dos d'homme	45,7	54,3	21,9	78,1	26,2	73,8
Sur la tête	37,0	63,0	36,8	63,2	47,1	52,9
Par Charette	0,0	0,0	0,0	0,0	100	0,0
Par Camion	57,1	42,9	0,0	0,0	100	0,0
Par Vélo	60	40,0	91,3	8,7	82,1	17,9
Par Pirogue	0,0	0,0	0,0	0,0	100	0,0
En main	87,5	12,5	100	0,0	66,7	33,3
Par Moto	100	0,0	0,0	100	77,8	22,2

L'analyse du Tableau 15 renseigne que les femmes ont moins accès au vélo, au camion et à la moto que les hommes. En Ituri, 54 % des femmes et 46% des hommes utilisent le transport à dos d'homme, 37% d'hommes et 63% de femmes utilisent la tête comme moyen de transport alors que 60% d'hommes et 40% de femmes utilisent le vélo. Par contre dans le Haut-Uélé, 22% d'hommes et 78% de femmes utilisent le dos d'homme comme moyen de

transport, 37 % d'hommes et 63% de femmes utilisent la tête, alors que 91% d'hommes contre 9% de femmes utilisent le vélo comme moyen de transport. Et dans le Bas-Uélé, 26% d'hommes et 74% de femmes utilisent le transport à dos d'homme, 47% d'hommes et 53% de femmes utilisent la tête et le vélo est grandement utilisé par les hommes (82%).



Photo 17. Moyens de transport des produits utilisés par les femmes

De manière générale, les femmes sont au même titre que les hommes, impliquées dans le transport des produits de subsistance, cependant les hommes ont davantage accès à des moyens de locomotion, alors que les femmes font usage des moyens rudimentaires qui demandent un effort physique soutenu (la surcharge qui peut avoir des répercussions négatives sur la santé). Il est affirmé que l'allègement des charges de transport assignées aux femmes en RDC, leur permettrait de consacrer du temps et des efforts aux activités plus productives ou socialement bénéfiques (SIRPE, 1998).

1.1.1. Des droits d'accès aux domaines fonciers

Dans les trois provinces sous-étude, le domaine foncier reste sous l'autorité coutumière. Le Tableau 16 présente les opinions des répondant(e)s sur les droits d'accès aux domaines fonciers selon le genre

Tableau 16. Opinions des répondant(e)s sur les droits d'accès aux domaines fonciers selon le genre

Mode d'accès au foncier	Ituri				Haut-Uélé				Bas-Uélé			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	%										
Concession temporaire/Etat	14	14,45	8	14,00	14	15,60	13	31,70	11	20,00	11	27,50
Concession perpétuelle/Etat	25	30,10	13	22,80	15	16,70	11	26,80	1	1,80	1	2,50
Droit coutumier	29	34,93	19	33,30	45	50,00	7	17,10	34	61,80	24	60,00
Usufruit	5	6,00	6	10,50	15	16,70	9	22,00	6	10,90	4	10,00
N'ayant pas accès	12	12,40	11	19,30	1	1,10	1	2,40	0	0,00	0	0,00
Total	83	100	57	100	90	100	41	100	55	100	40	100

Dans les trois provinces investiguées, il ressort du Tableau 16 que le mode d'accès le plus accordé aux hommes et aux femmes est le droit coutumier. D'une part, il est observé un pourcentage élevé des hommes comparativement à celui des femmes pour ce qui est de l'accès au foncier par le droit coutumier dans les trois provinces investiguées, cette situation est critique dans la province du Haut-Uélé (50% pour les hommes contre 17,1% pour les femmes). D'autre part, il est remarqué que les répondant(e)s (hommes et femmes) de la province du Bas-Uélé disposent généralement des droits d'accès au foncier alors qu'une forte proportion des femmes n'ayant pas accès au foncier comparativement aux hommes est observée dans les provinces de l'Ituri (19,3% contre 12,4%) et du Haut-Uélé (2,4 % contre 1,1%).

Ceci s'explique par le fait que les femmes n'ont pas les mêmes privilèges que les hommes par rapport à l'accès au foncier. Le chef du clan étant le détenteur naturel des terres en RDC, les femmes ne disposent que des droits de jouissance familiale, et qui disparaissent une fois que ces dernières se marient et/ou quittent les milieux (ONU-Habitat, 2019a, ONU-Habitat, 2019b).

La discrimination à l'égard des femmes en matière de gestion foncière est plus liée à des contraintes socio-culturelles qui font que dans la plupart des communautés, la femme ne peut hériter de la terre. Elle n'a généralement qu'un accès précaire à des terres marginales. L'accroissement de la pression foncière implique l'augmentation des distances devant être parcourues pour atteindre les champs cultivés, et donc, le nombre d'heures allouées au travail productif.

1.1.2. De la gestion des revenus au sein des ménages

Le profil sur la gestion des revenus dans les ménages est très nécessaire grâce à sa contribution dans la compréhension de la gestion financière des foyers et des relations de pouvoir basés sur le genre. Les résultats de cette analyse sur les opinions des répondant(e)s quant à la gestion des revenus au sein des ménages sont présentés dans la Figure 8.

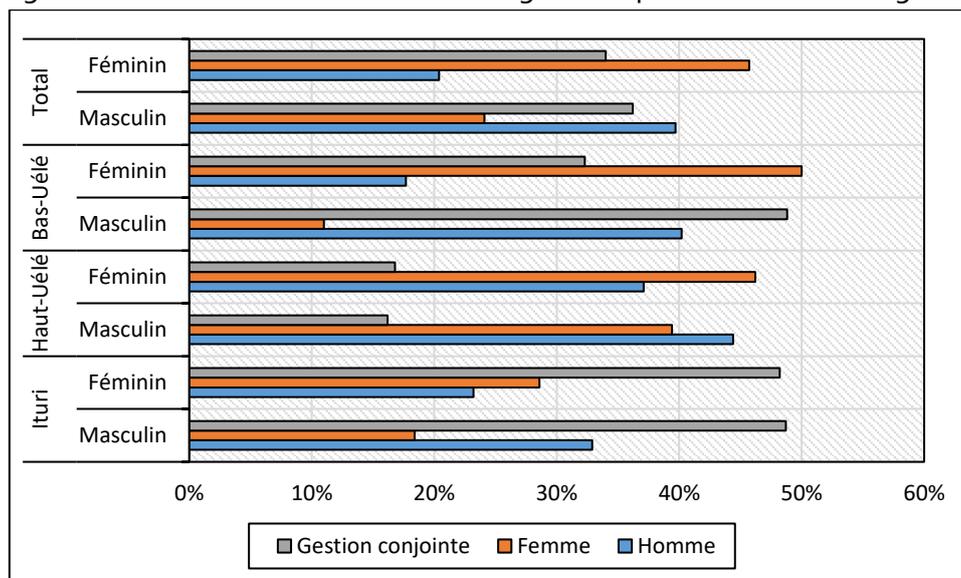


Figure 7. Opinions des répondant(e)s sur la gestion des revenus de ménages

Il ressort que sur l'ensemble des répondant(e)s, les femmes affirment que ce sont elles qui gèrent les revenus des ménages (45,7%) tandis que 24% des hommes attestent que ce sont des femmes qui gèrent les revenus. 34% des femmes disent que la gestion des revenus est conjointe contre 36,2% des hommes qui pensent la même chose. La part la plus importante des hommes (39,7%) mentionne que ce sont des hommes qui sont les principaux gestionnaires des revenus des ménages tandis que très peu de femmes affirment cette position (20,4%).

Photo 19 illustre la gestion des revenus au sein des ménages par les hommes.



Photo 18. Gestion des revenus au sein des ménages par les hommes

La tendance sur la gestion des revenus dégagée dans cette analyse constitue une préoccupation majeure au sein des ménages de la région d'étude où l'homme se considère comme le principal pourvoyeur et gestionnaire des revenus du ménage. Cette conception socio-culturelle généralisée ne contribue pas à l'émancipation de la femme.

1.1.3. De l'accès aux crédits sans le consentement de leurs maris

Dans la plupart des communautés congolaises, il est inconcevable de voir les femmes gérer leurs activités économiques de façon autonome. Ce qui est injuste, car sous d'autres cieux, la femme gère au même titre que l'homme, toutes les activités économiques du ménage parce qu'elle est aussi pourvoyeuse des capitaux comme il a été mentionné dans les sections précédentes. Dans les ménages de la région d'étude, la femme n'a pas les mêmes droits de gestion que l'homme. Les femmes sont tenues par la tradition d'obéir à la décision de leur mari concernant la gestion financière et présenter tous les revenus aux hommes. De ce point de vue, les efforts doivent être entrepris pour améliorer l'autonomisation des femmes. L'accès au crédit pour permettre aux femmes de bien fonctionner dans le cadre des activités génératrices de revenus s'avère indispensable. La Figure 9 présente les opinions des répondant(e)s quant à l'accès des femmes aux crédits sans le consentement de leurs maris.

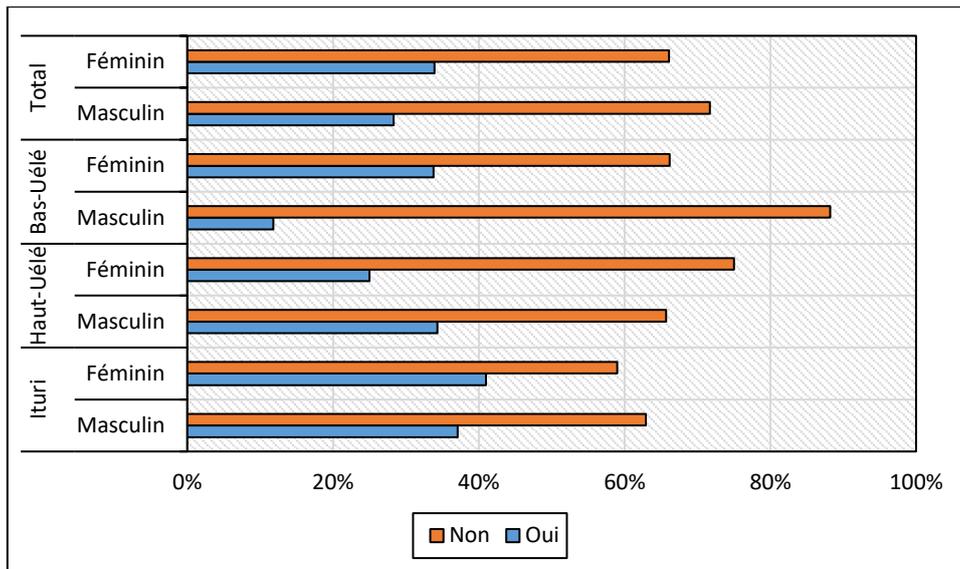


Figure 8. Opinions des répondant(e)s, selon le genre, quant à l'accès des femmes aux crédits sans le consentement de leurs maris

Quant à la question sur la possibilité des femmes d'accéder aux crédits sans le consentement de leurs maris, il a été démontré que les femmes dans la zone d'étude n'ont pas *a priori* un accès libre au crédit, et les femmes qui y accèdent, le font avec le consentement de leurs maris. Les résultats consignés à la Figure 9 montrent que seulement 28,3% des répondants hommes soutiennent que les femmes peuvent avoir accès aux crédits sans le consentement de leurs maris et 34% des répondantes féminines aussi confirment cette opinion.

Signalons également que, dans les milieux ruraux, plusieurs femmes n'ont pas la culture du crédit car elles sont restreintes aux travaux champêtres, elles n'ont pas accès aux autres activités génératrices des revenus notamment les activités commerciales qui demandent dans la plupart des cas des déplacements vers des centres d'approvisionnement et /ou d'écoulement.



Photo 19. Les femmes engagées dans l'agriculture sans crédits

Le manque généralisé d'accès aux crédits agricoles est en grande partie dû au faible niveau de revenus générés par des activités peu structurées du secteur primaire. Prêter de l'argent aux petits producteurs est considéré comme une activité trop risquée par les institutions de crédits (ces crédits ne représentent que 3 % du total des crédits au Sud Kivu par exemple). Certaines banques commerciales congolaises, implantées dans l'Ex-Province de Bandundu

notamment Advans Bank, ont tenté cette expérience mais n'a pas abouti à des résultats escomptés). Ce problème défavorise plus particulièrement les femmes, plus actives que les hommes dans les travaux agricoles. Par contre, l'expérience du Conseil National des Femmes et Développement (CONAFED) en octroi des crédits communautaires sous financement de l'ambassade du Canada en RDC (Fond Canadien d'Initiatives Locales-FCIL), a donné des résultats très prometteurs dans l'autonomisation économique des femmes.

1.2. Des risques et des vulnérabilités selon le genre dans le Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts et des opportunités d'adaptation au CC

Dans cette section, nous allons aborder les relations genre (hommes et femmes) dans le contexte du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts dans la zone d'étude, spécifiquement concernant la perception des hommes et des femmes sur les effets de changements climatiques, d'analyser les risques, les vulnérabilités différenciées des hommes et des femmes, et analyser comment des opportunités d'adaptation qui renforcent l'égalité entre les sexes peuvent accroître la résilience face au changement climatique.

1.2.1. De la perception du changement climatique

Les études sur les effets de changement climatique ont démontré que les catastrophes naturelles affectent toutes les couches de la population mais de manière différente et à des degrés variés (Gebru et Mworozzi, 2015). La Figure 10 présente la perception du changement climatique selon le genre.

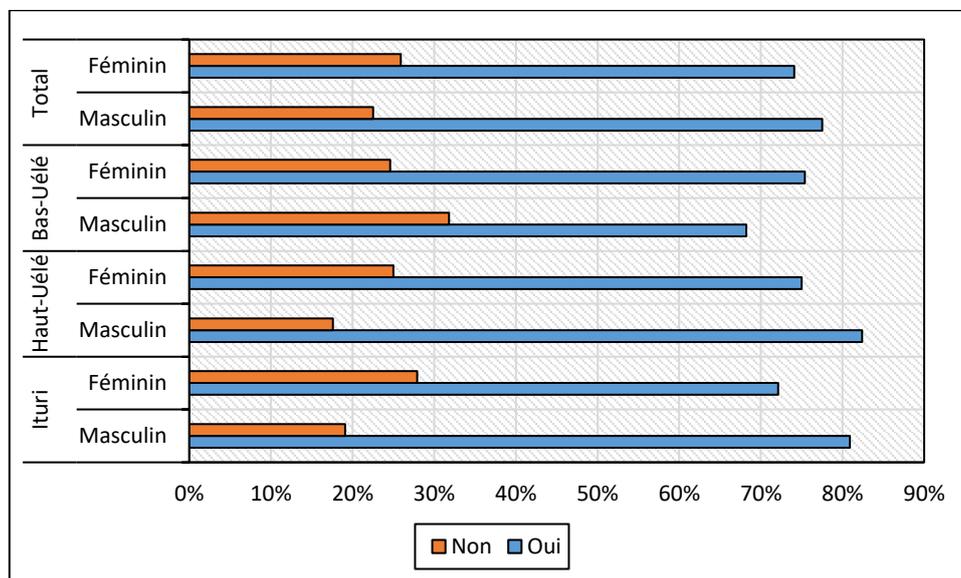


Figure 9. Perception du changement climatique selon le genre des répondant(e)s

La Figure 10 montre que de manière générale, les répondant(e)s perçoivent les effets du changement climatique sur leurs activités soit 74% des femmes et 77,5% des hommes. Cette tendance est quasiment généralisée dans les trois provinces investiguées avec une proportion élevée de perception par les hommes plutôt que par les femmes dans les

provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri. La situation inverse est observée dans la province du Bas-Uélé.

Ces affirmations ont été confirmées également par les résultats des enquêtes qualitatives qui ont montré que les effets de changement climatique sont de plus en plus perceptibles dans les activités de la population, notamment la longue saison sèche qui perturbe le calendrier agricole et qui a pour conséquence la baisse de production agricole. Il y a également la forte chaleur qui a des impacts sur la santé des femmes et des enfants.

L'ensemble de répondant(e)s ont affirmé que la baisse de la production est une conséquence importante du changement climatique qui a un impact sur l'alimentation des ménages des plus démunies, surtout que l'approvisionnement du foyer en nourriture est un rôle de premier rang dans la vie des femmes, en particulier pendant les périodes de pénurie alimentaire. Cette situation tient principalement à l'absence des hommes, qui migrent de manière saisonnière ou définitive à la recherche de revenus plus fiables dans les autres villes ou provinces.

Selon les populations interrogées, les effets du changement climatique affectent aussi largement les produits de cueillette, qui se font principalement par les femmes, car il y a une réduction de l'abondance des Produits Forestiers Non lignés (PFNL) tels que le miel sauvage, les fruits, les chenilles et champignons comestibles qui les amènent à faire de long trajet dans la forêt avant de trouver les produits en grande quantité (REFACOF, 2014). Par exemple, la collecte des miels qui se trouvaient à proximité du village est devenue très difficile à cause de l'éloignement de la forêt, de plus le goût du miel n'est souvent plus le même en raison de l'augmentation de la chaleur.

1.2.2. Des impacts du changement climatique sur l'entrepreneuriat des femmes

A la question de savoir quel est l'impact climatique sur l'entrepreneuriat féminin, les réponses obtenues sont résumées dans le Tableau 17 ci-dessous.

Tableau 17. Impact du changement climatique sur l'entrepreneuriat féminin

Impact du CC	Effectif	%
Aucun impact	6	1,5
Faible production	248	60,5
Destruction des champs	36	8,8
Absence des pluies	9	2,2
Excès des pluies	25	6,1
Longue saison sèche	1	0,2
Autres impacts	9	2,2
Rien à signaler, Ne sait pas	76	18,5
Total	410	100,0

La majorité des répondant(e)s rencontrés (60,5 %) estiment que l'impact le plus important du changement climatique sur l'entrepreneuriat féminin provient de la faible production. Autrement dit, le changement climatique ne permet pas aux femmes de réaliser une bonne production agricole et ainsi les activités de commerce en souffrent. Cette réponse montre que l'entrepreneuriat est entendu ici comme étant le fait de se débrouiller à partir de l'agriculture. Ce qui est une révélation car généralement l'entrepreneuriat est rattaché au secteur informel, plus précisément au fait d'exercer dans le commerce. Les répondant(e)s perçoivent que le changement climatique impacte négativement sur la production agricole, qu'il s'agisse de la destruction des champs dû aux excès de pluie ou au contraire à la baisse de la production due à l'absence de pluie ou à une longue saison sèche. L'impact indirect du changement climatique sur l'entrepreneuriat se constate à travers la baisse des revenus agricoles des ménages. Cette baisse ne permet alors pas de se procurer des produits générés ou vendus, et par conséquent de soutenir l'entrepreneuriat.

1.2.3. Des impacts des migrations sur les activités des femmes

Il a été demandé aux répondant(e)s rencontrés pendant l'enquête ce qu'ils pensent être l'impact des migrations sur les activités des femmes. Le Tableau 18 ci-après résume les impacts des migrations sur les activités des femmes.

Tableau 18. Impact de la migration sur les activités des femmes

Impact	%	Effectif
Pression démographique	24,8	109
Viol	23,1	102
Violences	24,0	106
Changement culturel	10,4	46
Vol	2,5	11
Destruction des champs par les bêtes	9,1	40
Aucun	0,9	4
Ne se prononce pas	5,2	23
Total	100,0	441

La pression démographique est l'impact qui est déclaré par le plus grand nombre de répondant(e)s. Les migrants qui arrivent augmentent la population dans les milieux d'accueil ; et cela impacte sur l'accès aux ressources naturelles et autres. Le fait le plus connu est l'accès à la terre ; les migrants qui arrivent ont besoin des terres pour leurs pâturages et pour leurs champs. Ce qui diminue la terre qui devrait être consacrée aux activités des femmes. Par ailleurs, on sait que la terre appartient aux clans⁸, et qu'elle est le principal patrimoine de ces derniers, qui n'en font jouir à d'autres personnes non membres du clan que moyennant des arrangements. Il arrive que les migrants dérogent à ces arrangements, et

⁸ Même si, selon l'article 9 de la Constitution, la terre appartient à l'Etat congolais.

cela crée des conflits qui se terminent souvent par des violences. Dans le Nord-Kivu, par exemple, les conflits fonciers sont les litiges qui sont le plus arbitrés par les tribunaux. C'est ou ce sera certainement le cas dans les Uélé et l'Ituri.

La pression sur la terre ne conduit pas seulement à des conflits fonciers, mais aussi, à la famine, du fait que le bétail ravage les champs, et au risque d'une désertification parce que le bétail broute l'herbe de la savane (Photo 20). Cela détruit donc les efforts consentis péniblement par les femmes pour cultiver les champs, et les contraint à recommencer à zéro leurs travaux champêtres, et à rechercher d'autres solutions pour nourrir leurs familles.



Photo 21. Cheptels des vaches Mbororo dans la région d'étude

Outre la terre, il est mentionné la pression sur l'accès à l'eau, dans la mesure où il s'agit de migrants éleveurs pour la plupart d'entre eux, et qui sont donc à la recherche des pâturages et de l'eau pour leur bétail. Il a été démontré un peu plus haut qu'il est difficile pour accéder à l'eau mais cette dernière est de plus rendue insalubre du fait qu'elle est consommée par le bétail. Il en résulte un accroissement de la pénibilité pour accéder à l'eau potable, tâche dévolue surtout aux femmes. Il y a lieu de souligner que, d'après l'Enquête QUIBB⁹ menée en 2016, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable à moins de 1 km n'était que de 75,5 % dans le Bas-Uélé, de 79,8 % dans le Haut-Uélé, et de 74,4 % en Ituri, comparativement à 92,8 % dans le Nord-Kivu et 95,5 % dans le Haut-Katanga.

La pression démographique s'exerce sans doute aussi sur le déséquilibre des sexes, les relations de coexistence et les alliances matrimoniales. Si les migrants éleveurs qui arrivent sont majoritairement d'un sexe donné, et dans le cas ici ce sont surtout les hommes, cela impacte sur le *sex ratio*, c'est-à-dire qu'il y aura dans la société plus d'hommes que de femmes. Cette surmasculinité a à son tour un impact sur le marché matrimonial et sur les relations sexuelles au sein de la communauté d'accueil. La polyandrie en est une des conséquences, quand l'on sait que les provinces investiguées où la proportion des personnes

⁹ RDC-INS. 2018. Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de base de bien-être (E-QUIBB/RDC 1-2016). Rapport de l'enquête, page 112, Tableau 4.11.

mariées vivant ensemble est la plus faible en RDC. C'est ainsi qu'il faut comprendre que dans le cadre de « l'opération zéro Mbororo » lancée par la population en 2019, une des mesures prises ait été d'interdire les relations sexuelles entre les femmes de la communauté d'accueil et les migrants éleveurs Mbororo.

La pression démographique s'exerce aussi sur les relations intergénérationnelles. En effet, les populations des Uélé, comme toute population congolaise et africaine, sont jeunes, alors que les migrants éleveurs qui arrivent sont plutôt des hommes adultes ou des vieux. Leur arrivée occasionne une prédominance des adultes-vieux sur les jeunes, qui aboutit tôt ou tard à des conflits de génération. En deuxième position (24,0 %) on retrouve les violences. On aura compris que la pression démographique donne lieu à toutes sortes de violences, à cause des difficultés d'insertion socioéconomique des migrants, notamment en ce qui concerne l'accès au sol. Ces violences peuvent se faire sous forme de confiscation ou spoliation de terres, d'utilisation abusive de la force de travail féminine, etc.

Les viols viennent en troisième position, ce mal est souvent dénoncé dans les régions où règnent l'insécurité et les guerres. C'est notamment le cas au Nord et Sud-Kivu, en Ituri, etc. Des études ont déjà démontré que dans ces régions, beaucoup de viols se commettent dans la brousse, par des hommes en uniformes, lorsque les femmes et les filles se rendent dans leurs champs¹⁰. Dans le cas présent des provinces de l'Ituri, du Haut-Uélé et du Bas-Uélé, selon les évidences établies à partir des données qualitatives, le fait de considérer les viols comme l'impact des migrations le plus important fait penser qu'il s'agirait vraisemblablement des viols commis par les migrants éleveurs, dont on sait par ailleurs qu'ils sont armés.

1.2.4. Des risques et vulnérabilités des femmes face aux effets des changements climatiques et des opportunités d'adaptation

Selon certaines études, on dénote que les inégalités des genres se combinent avec les risques et les vulnérabilités et affirme que la situation des femmes, historiquement défavorisées, ayant un accès limité aux ressources, des droits restreints et peu de poids dans la prise de décision, augmente considérablement leur vulnérabilité au changement climatique. Et les caractéristiques de la vulnérabilité varient selon le contexte.

Le changement climatique peut d'aggraver le préjudice subi par les femmes du fait qu'elles sont femmes. Le même rapport souligne que si les femmes sont plus vulnérables du fait de leur genre, il importe qu'elles participent aux processus de planification pour l'adaptation au changement climatique.

Pour la RDC, et selon les études sur la vulnérabilité aux CC, réalisées en vue de l'élaboration du PANA/RDC, et conformément aux directives du LEG, le Groupe d'Experts pour les analyses des programmes d'action nationaux d'adaptation aux CC dans les pays les moins

¹⁰ RDC-MINIGEFAE. 2013. Ampleur des violences sexuelles en RDC et actions de lutte contre le phénomène, de 201 à 2012. Kinshasa. MINIGEFAE-UNFPA. 66 p.

avancés, a inventorié des risques climatiques les plus courants ci-après, qui menacent le vécu quotidien dans le pays ¹¹: les pluies intenses (inondations), les sécheresses saisonnières et feux de brousse, les inondations riveraines, les crises caniculaires, les érosions côtières, etc.

Ces faits ont été confirmés dans la zone d'étude où les femmes et les hommes, confrontés aux réalités des CC et aux nouvelles conditions de leur existence. Les changements climatiques ont affecté presque toutes leurs activités : agriculture, l'énergie, la santé humaine, les conditions socioéconomiques, la sécurité alimentaire, l'économie, l'infrastructure physique. Les femmes sont plus vulnérables que les hommes au vu de la discrimination dont elles font face. Elles travaillent déjà dans des conditions plus difficiles que les hommes. Avec les risques de changements climatiques, elles devront davantage travailler dur, dépenser plus d'énergie suite aux conséquences liées à ces changements, et ce en termes de saisons culturales, de la distance à parcourir à la recherche des produits forestiers non ligneux, de l'eau, etc.

Le Tableau 19 présente d'une part, les risques liés aux effets négatifs des changements climatiques sur les femmes des communautés étudiées et les vulnérabilités auxquelles elles sont exposées, et d'autre part, les besoins réels en formes d'opportunités d'adaptation permettant d'apporter les changements dans leur vie ainsi que les impacts potentiels sur l'environnement et le bien-être social, comme signalé. L'enquête du terrain a identifié plusieurs types des risques climatiques, répartis en 5 secteurs d'activités principaux : agriculture, biodiversité, énergie, eau et les services sociaux de base (santé, éducation,...) et comment ces risques affectent particulièrement les femmes.

¹¹ Rapport du consultant, Identification et Evaluation des Besoins en Renforcement de Capacités pour la Gestion de l'Environnement en République Démocratique du Congo (Synthèse des rapports thématiques intérimaires : Biodiversité, Désertification & Déforestation et Changement Climatique), PNUD et MECNT, page 22.

Tableau 19. Différenciation fondée sur le genre des vulnérabilités au changement climatique et les opportunités d'adaptation dans la zone d'étude

Secteurs d'activités	Risques liés aux CC : Conditions actuelles	Vulnérabilités spécifiques aux femmes dans la zone d'étude	Opportunités d'adaptation des femmes	
			Besoins pratiques pour la réalisation de l'ensemble des activités	Besoins stratégiques pour le renforcement du pouvoir et de leadership de la femme
Agriculture : 80% des femmes sont engagées dans l'agriculture avec des capacités techniques très limitées.	Perturbations du calendrier agricole (début de pluies en mai, plutôt en mars)	Faible production agricole	Mettre en place le programme d'agriculture durable avec des semences et des cultures résilientes au CC. Mettre en place des technologies innovantes d'irrigation des cultures.	Améliorer les capacités techniques innovantes et opérationnelles des femmes dans la production agricole et dans les informations climatiques en vue de faire face aux aléas climatiques qui touchent les activités de production des femmes.
	Dégradation des conditions édaphiques	Difficultés d'accès aux nouvelles parcelles culturales	Recourir aux pratiques agricoles de conservation et résilientes au CC (Rotation culturale, agroforesterie, etc.)	Renforcer les capacités et apprentissage des femmes concernant des techniques innovantes de gestion durable des sols (restauration et conservation)
	Pertes des produits de récolte	Famines et difficulté d'accéder à la nourriture au niveau des centres urbains	Améliorer les infrastructures de transformation et de conservation des produits agricoles.	Améliorer l'accès des femmes aux énergies nouvelles et renouvelables (solaire, hydroélectrique, ...)
		Accès difficile au marché des produits agricoles de la part des femmes cultivatrices	Faciliter la commercialisation des produits agricoles (sensibilisation des potentiels)	Améliorer les infrastructures multimodales d'évacuation des produits agricoles accessibles aux femmes agricultrices et

			acheteurs et/ou consommateurs)	commerçantes (routes de desserte agricole, navigation fluviale, ...)
Biodiversité : Les femmes s'occupent de collecte des plantes alimentaires et racines diverses dans la forêt.	Perte de souches d'espèces vivrières, de plantes médicinales et d'animaux domestiques ; Disparition des produits ligneux dans les forêts.	Faible accès aux produits alimentaires de substitution et raréfaction de PFNL.	Promouvoir les espèces résilientes au CC et identification des espèces locales ayant un intérêt alimentaire et médicinal.	Mettre en place un programme de conservation et de protection des espèces locales en voie de disparition à cause du CC et des prélèvements non contrôlés. S'assurer de la participation des femmes à ce programme. Promouvoir les savoirs endogènes dans la pharmacopée, notamment celui des femmes.
		Violences, harcèlement et abus, notamment par des hommes armés dans les sites d'approvisionnement des ressources (la forêt, les rivières, ...).	Instaurer des campagnes de collecte des produits (alimentaires ou médicaux) avec un accompagnement physique des hommes et des forces de l'ordre.	Mettre en place des structures juridiques de dénonciation et de sanction des violences faites aux femmes. Améliorer la situation sécuritaire et la protection des femmes et des filles.
Energie : les femmes utilisent le bois de chauffe comme source primaire d'énergie.	Perte ou diminution des bois de chauffe et des bois de production de charbon	Violences, harcèlement et abus, notamment par des hommes armés dans les sites d'approvisionnement des bois de chauffe ou bois-énergie.	Utiliser les technologies innovantes et durables de production d'énergie telles que les fours améliorés qui réduiraient la quantité de bois requis et donc allégerait le fardeau des femmes et les risques de violences.	Mettre en place un programme de vulgarisation des stratégies résilientes et innovatrices de production d'énergie propre afin de garantir la sécurité des femmes.

Ressources en eau : les femmes occupent la place principale pour ce qui concerne l'approvisionnement en eau pour les activités ménagères et l'agriculture.	Baisse des ressources en eau (tarissement des sources d'eau potable)	La corvée de l'eau envers les femmes est augmentée car elles doivent parcourir des longues distances pour le puisage d'eau, la situation est sévère durant la saison sèche à cause du tarissement des sources et puits.	Allègement des tâches des femmes et rendre disponible l'eau potable par les aménagements divers d'adduction d'eau à proximité des habitations.	Mettre en place des programmes d'adduction d'eau potable pour les usages domestique et agricole par les autorités tant locales que nationales avec une implication des femmes. Intégrer de façon équitable les femmes et les hommes dans les comités de gestion d'eau.
Santé, éducation et autres services sociaux de base : les	Manque des centres de santé et des personnels soignants disponibles	Augmentation du taux de décès et des maladies.	Aménager les zones de santé dans les coins les plus reculés où les besoins se font ressentir.	Fournir des infrastructures sanitaires et une formation adéquate des personnels, surtout les femmes, afin d'assurer les soins médicaux, particulièrement aux femmes et aux enfants, des ménages ruraux à faible revenu.
	Les femmes enceintes ne vont pas à l'hôpital à cause de manque des ressources.	Le décès des femmes mères et des enfants à cause de manque des soins prénataux	Valoriser les savoirs endogènes dans le suivi des femmes enceintes et formation des sages-femmes.	
	Les femmes et les jeunes filles sont privées de l'éducation scolaire, et	Les femmes sont moins instruites, ceci aggrave leur situation de ruralité et de pauvreté, entrave leur accès aux informations et	L'alphabétisation des femmes reste le besoin prioritaire ; Construire les écoles ;	Garantir la gratuité de l'enseignement et veiller à ce que les filles et les femmes en bénéficient ;

femmes ont un accès très limité aux soins médicaux et un accès faible à l'éducation ainsi que d'autres services sociaux de base.	sont utilisées pour les tâches ménagères.	limite leurs capacités d'apprentissage.	Mise en application des programmes scolaires dans les villages ;	Mener des campagnes de sensibilisation pour stimuler la scolarisation des jeunes filles.
	Des habitations construites avec des matériaux durables sont exposées aux intempéries et aléas du climat.	Les écroulements des maisons ont des effets directement sur les personnes vulnérables, qui y vivent (femmes, enfants et personnes âgées) et situation de crise : familles sans abris	Construire des habitations écologiquement durables	Mettre en place des systèmes d'alerte précoce des aléas climatiques tout en renforçant particulièrement les capacités des femmes à utiliser les informations climatiques.
	Recrudescence des conflits à cause de la croissance démographique due des migrations d'éleveurs Mbororos	Instabilité dans les ménages : conflits dans le ménage à cause de manque de denrées alimentaires (à la suite de destruction des champs) et de l'eau pour les multiples usages.	Mettre en place des structures de médiation et de résolution des conflits.	Mettre en place un cadre de concertation inclusive où la voix de la femme est promue dans les différentes négociations.
	Faible pouvoir économique des femmes	Les femmes sont contraintes à la surcharge de travail afin de subvenir aux besoins du ménage et ont un faible revenu (manger une fois par jour)	Faciliter l'accès des ressources économiques, des crédits et des autres intrants agricoles les femmes.	Organiser les femmes en structures et/ou en associations en vue de bénéficier des appuis financiers adéquats.

Ces résultats affirment que les femmes souffrent réellement de différents types de vulnérabilité et pâtissent d'un manque de capacités d'adaptation résultant des inégalités axées sur le genre qu'elles subissent en rapport avec leurs différentes activités. Ces analyses relèvent aussi que les inégalités liées au genre sont des sources évidentes de vulnérabilité pour les femmes. Car plus l'accès aux moyens et réseaux de production demeure inégal, les charges du ménage et le pouvoir de prise de décision n'ont pas changé pour pouvoir répondre à un tel changement et plus on alourdit la charge de travail des femmes, sans un changement au niveau du contrôle et de l'influence.

Et pourtant, elles jouent des rôles déterminants dans les modes de consommation de ménage, de gestion des ressources naturelles et de production durable. Avec les effets du changement climatique, elles peuvent assumer des grandes responsabilités qui auront des impacts sur la vie des ménages, si réellement elles sont bien encadrées et accompagnées.

Devant ces risques, certaines communautés ou ménages changent leurs styles de vies et les rôles des hommes et des femmes pour répondre à leurs besoins pratiques et besoins stratégiques, par exemple on voit des solutions alternatives où les hommes et les femmes assument de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités, et commencent à travailler ensemble de diverses manières pour gérer le changement.

Notons que par besoins pratiques, il y a les besoins fondamentaux des personnes, c'est-à-dire tous ce que les femmes et les hommes aspirent pour survivre et mener une vie saine (produits alimentaires, soins de santé, le logement, les services de base). Pour la femme, ces besoins pratiques sont liés aux rôles des femmes en tant que mères, épouses, ménagères et éducatrices. Pendant les enquêtes qualitatives, les femmes ont cité quelques besoins pratiques liés aux intrants agricoles, aux revenus, moyens d'approvisionnement en eau et en nourriture, santé et d'éducation de leurs enfants, etc.

Les intérêts stratégiques des femmes naissent de leur état de subordination dans la société. Ces intérêts sont de moyen et long terme, et ont trait à l'amélioration du statut des femmes dans la société en créant des nouveaux espaces et de nouveaux rôles que doivent assumer femmes et hommes. L'accès à l'égalité est un intérêt stratégique de premier ordre pour les femmes. Donner plus de moyens aux femmes, plus de possibilités d'accès aux ressources, plus de chances d'en bénéficier de participer, au même titre que les hommes, au pouvoir et à la prise de décision est dans l'intérêt stratégique des femmes, comme des hommes, pour construire un monde plus équitable.

Quelques informations pertinentes et attentes des femmes répondant aux intérêts stratégiques des femmes ont été mises en exergue notamment la revalorisation du travail des femmes en fournissant les possibilités de transformation et de maîtriser la gestion des

ressources et d'augmenter le pouvoir des femmes ou le pouvoir de décision des femmes au sein des foyers. Ceci dans le but de sortir des femmes de la vulnérabilité, de la situation de la subordination et d'améliorer leur pouvoir de décision.

1.2.5. De la cartographie du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts dans une perspective de genre

Le cadre d'analyse suivant, basé sur la matrice analytique de genre développée par Gender At Work, présente une synthèse ou cartographie, du contexte socioéconomique et culturel de la zone d'étude, ainsi que les facteurs favorables et défavorables, les contraintes et barrières à l'égalité H-F et à l'inclusion, dans le contexte de l'adaptation climatique et de la problématique de conflits vécu dans la région d'étude. Le Tableau 20 présente aussi la cartographie des stratégies pour lever les contraintes et barrières à l'égalité H-F et à l'inclusion sociale dans le contexte de l'adaptation climatique. Le cadre d'analyse suivant présente quatre dimensions des rapports sociaux de genre et des expériences humaines : au niveau individuel, il s'agit de la conscience et du pouvoir d'agir (agentivité) des acteurs en présence, ainsi que l'accès et le contrôle des ressources et conditions de vie par les femmes et les hommes, dans le contexte des CC ; au niveau systémique ou collectif, il s'agit d'analyser les lois, politiques et mécanismes formels qui incident sur l'adaptation au CC et sur les rapports de genre, et finalement examiner les normes et pratiques informelles, socio-culturelles et institutionnelles qui maintiennent les inégalités et l'exclusion dans le contexte des CC et de l'adaption climatique.¹²

Tableau 20. Cartographie des constats et des stratégies pour lever les contraintes et barrières à l'égalité H-F et à l'inclusion sociale dans le contexte de l'adaptation climatique et du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflicts

Individuel	
<p>Conscience et Pouvoir d'agir (agentivité)</p> <p><i>Les constats (situation observés ; facteurs favorable et défavorables, contraintes et barrières à l'égalité H-F)</i></p> <p>Selon l'analyse dans les zones d'étude, des perceptions et des valeurs positives à l'égard de la femme sont observés, par exemple le rôle des</p>	<p>Ressources et conditions de vie</p> <p><i>Les constats (situation observés ; facteurs favorable et défavorables, contraintes et barrières à l'égalité H-F)</i></p> <p>Les chocs climatiques et les conflits provoquent la rareté de ressources naturelles et augmentent l'exposition des femmes à la violence sexiste lorsqu'elles vont à la recherche de l'eau, de produits forestiers, etc.</p>

¹² Pour une meilleure compréhension du cadre d'analyse, consulter la description de la Matrice analytique de Genre de Gender At Work à l'annexe X.

femmes dans la survie des ménages et l'organisation communautaire. Il existe peu de modèles de femmes affirmées, autonomes, ayant du leadership dans la zone d'étude.

La plupart des acteurs dans la zone d'étude, hommes et femmes, adhèrent à des valeurs et croyances négatives observés dans la division du travail et l'exclusion des femmes dans les organes de décision, tels que :

- Les relations de pouvoir, de gestion et de hiérarchie entre les hommes et les femmes, entre les individus et groupes, dans les communautés, les institutions et les organisations de communautaires bloquent la prise de conscience et le pouvoir d'agir des femmes
- Les préjugés et les stéréotypes, les traditions et coutumes patriarcales, véhiculées par les leaders, chefs coutumiers et les individus (hommes et femmes) freinent la prise de conscience, l'estime et la confiance en soi nécessaires pour l'émancipation des femmes et des filles.
- Il existe peu d'organisations, plateformes et forums de discussions sur les questions de genre et d'égalité hommes femmes dans la zone étudiée.

Stratégies de transformation, de changement pour la prise de conscience et le pouvoir d'agir accru (agentivité) :

- Améliorer la participation effective (possibilités de parler, de se faire écouter et d'être appréciée et pas seulement à une

Lorsque les moyens de subsistance s'érodent, les hommes partent à la recherche de travail, de revenus et/ou rejoignent des groupes armés. (Gender, Climate and Insecurity, UN 2020)

- Dans les 3 provinces étudiées, les femmes sont plus vulnérables au CC et davantage affectées par les conflits dû à leur statut et conditions inférieures, aux pratiques traditionnelles discriminatoires à leur accès aux ressources :
- Les femmes sont analphabètes et/ou peu instruites et ont peu accès à l'information.
- Les femmes ont un certain accès mais peu de droit d'acquisition de terre et propriétés (foncier)
- Les femmes sont majoritairement dans le domaine agricole et le commerce informel qui sont moins rémunérateur
- Les femmes ont peu de contrôle sur les revenus et ressources : pouvoir de décision entre les mains du mari
- Les femmes sont surchargées de travail : reproductif, productif et communautaire
- Les femmes et les filles subissent les souffrances et traumatismes dû aux diverses formes de violence exercées contre elles, y compris par les groupes armés.

Stratégies pour autonomisation économique des femmes dans les zones d'étude :

- Mettre en place un système efficace de production agricole durable (agro-forestiers résilients et adaptés aux changements climatiques)

<p>participation numérique (pourcentages-quantité), par le renforcement de leadership féminin dans la zone d'Etude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser toutes les parties prenantes, y compris les hommes et les leaders traditionnels dans la défense de droits des femmes ; • Prévoir des activités à destination des hommes : sensibiliser les hommes et les chefs coutumiers, notables sur le genre et à la valorisation de la femme et les jeunes filles • Assurer des ressources financières conséquentes pour mener des actions de terrain, de collecte et analyse de données sexospécifiques • Valoriser les compétences des femmes permettant d'accéder aux ressources, d'en avoir la maîtrise et d'en recueillir les bénéfices 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner accès à la femme aux énergies renouvelables et non renouvelables • Mettre en place un programme de renforcement des capacités des femmes en leadership pour qu'elles participent activement dans les instances de prise de décision à tous les niveaux • Appuyer les femmes dans l'obtention de propriétés terriennes avec garantie d'obtentions de documents juridiques appropriés (titres fonciers etc) pour leur sécurisation • Mise en place d'un dispositif de planning familial permettant l'épanouissement de la femme • Faciliter l'accès aux ressources économiques et aux crédits par la mise en œuvre d'un système spécifique d'épargne et de crédit afin d'autonomiser les femmes
<p>Structures inégalitaires profondes : normes et pratiques informelles, socio-culturelles et institutionnelles <i>Les constats (situation observés ; facteurs favorable et défavorables, contraintes et barrières à l'égalité H-F et inclusions sociales)</i></p> <p>Les normes socio-culturelles, religieuses et institutionnelles maintiennent les inégalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'est pas important que les filles et les femmes soient éduquées • Les femmes doivent demeurer dépendantes et non autonomes : mariage et grossesse précoces, non accès à la terre, à l'héritage, mobilité limitée, etc. • Les femmes ont peu de pouvoir de décision dans le ménage et dans la communauté, le pouvoir est concentré dans les mains des hommes. 	<p>Normes formelles : lois, politiques, mécanismes, etc. <i>Les constats (situation observés ; facteurs favorable et défavorables, contraintes et barrières à l'égalité H-F et à l'inclusion sociale)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lois et politiques qui consacrent l'égalité hommes-femmes et la parité dans certains secteurs sont faiblement appliquées par manque de vulgarisation et diffusion. Budgets insuffisants pour les mécanismes de mise en application. • Faible intégration des besoins spécifiques des femmes, des principes d'égalité de genre et d'inclusion sociale dans les politiques et programmes concernant l'environnement et les changements climatiques. (Plan national d'adaptation et autres) • Lacunes dans l'application des lois et politiques et faibles services de l'État dans les zones de migration et de conflits

- La division sexospécifique du travail crée une surcharge chez les femmes
- Accroissement des chocs climatiques, de l'insécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau, des migrations et des violences communautaires augmentent les violences basées sur le genre et exacerbent les inégalités entre hommes et femmes et entre groupes vulnérables.
- Les tensions communautaires, politiques, inter-ethniques et entre migrants et non-migrants exacerbent les inégalités et l'exclusion sociale et de façon particulière pour les femmes.

Stratégies de transformation des normes et pratiques discriminantes :

- Promouvoir l'accès des filles et des femmes à l'éducation par des cours de rattrapage scolaire et d'éducation des adultes (alphabétisation, formation)
- Encourager l'élimination des normes et coutumes discriminatoires à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : exemple des stéréotypes dans la vie familiale et communautaire
- Prévenir la violence à l'égard des femmes en changeant les normes sociales qui justifient la violence au sein de la famille.
- Identifier des stratégies de changement durable en faveur de la justice de genre et de l'autonomisation (empowerment) des femmes (et des groupes discriminés et exclus)

- Faible représentation des leaders féminins et des organisations féminines dans les assises à tous les niveaux
- Les femmes sont absentes dans les processus de paix, de médiation et de résolutions des conflits au niveau communautaire, provincial et national.

Stratégies de transformation pour l'intégration de genre dans le nexus CEMiC et l'amélioration de la prise en compte du genre au niveau institutionnel et politique

- Clarifier les possibles incompréhensions existantes dans les textes juridiques concernant le genre et des secteurs relatifs au CC, Eau etc. ;
- Sensibiliser tous les acteurs en faisant un plaidoyer clair et constructif.
- Mettre en place un cadre de concertation qui impliquera tous les acteurs du gouvernement provincial sur le genre pour faire avancer la mise en œuvre de la parité entre les hommes et les femmes dans la région d'étude et les rendre effectives dans tous les secteurs du Nexus Climat- eau – migration – conflits
- Mettre en place des mécanismes de communication favorables au genre pour vulgariser les lois sur les violences sexuelles dans la

	<p>région et s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles et éliminer les lois discriminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Accompagner le processus des réformes actuelles du pays par l'intégration des questions de genre dans les lois en cours de révision (foncier, forestier, la réforme foncière, etc.)• Harmonisation des textes (codes) régissant les secteurs transversaux (minier, agricole, forestier, eau, fonciers, aménagement du territoire etc.) et les rendre sensibles au genre• Renforcement des capacités des leaders politiques et acteurs politico administratifs sur le genre et le changement climatique• Sensibiliser tous les acteurs sur le genre dans les enjeux de CC et les droits des femmes
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Systemique

1.2.6. Analyses des Forces et des Faiblesses ainsi que des Opportunités et des Menaces des politiques sur le changement climatique en matière du genre

D'une façon générale, la question de l'égalité de genre en matière de changement climatique ne bénéficie pas encore d'un cadre institutionnel sectoriel structuré au niveau de la RDC. Des efforts sont déployés par le gouvernement congolais en collaboration avec les différentes parties prenantes (Ministères, institutions publiques, partenaires techniques et financiers, organisations non gouvernementales et secteurs privés) en la matière pour rendre effective l'intégration du genre dans le programme de CC et bien jouer sa mission et le rôle de lutte contre les CC, conformément au cadre de la Convention sur les CC.

Outre la Présidence de la République et le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable, par son rôle de coordination, plusieurs autres Ministères interviennent dans la gestion sectorielle de la thématique des changements climatiques, notamment : Ministères de l'Agriculture, Énergie, Développement rural, Plan, Budget et Finances, Urbanisme et Habitat, Transports et Communication, Recherche Scientifique, Enseignement Supérieur et Universitaire, Genre et Femme et Famille.

Ces parties prenantes (gouvernement, partenaires techniques et financiers, et les organisations non gouvernementales), ont joué un rôle déterminant dans le plaidoyer pour la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans les différentes conférences internationales dans le cadre de la Convention sur les CC.

Il est présenté dans le Tableau 21, les résultats de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) du cadre juridique en matière du genre et de changement climatique.

Tableau 21. Analyse des forces, Menaces, Opportunités et faiblesses des instruments juridiques en matière du genre et de changement climatique

Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunité
Cadre légal et juridique			
Une réelle volonté politique du gouvernement de la RDC sur la sensibilité genre pour le respect de ses engagements internationaux et régionaux	Faible volonté politique dans l'adoption des mesures d'application de ces lois, en milieux ruraux et semi urbains ce qui violent les droits de l'homme	Persistance des Us et coutumes rétrogrades (contraintes socio culturelles qui pèsent sur les hommes et les femmes)	L'accompagnement des bailleurs de fond par la vulgarisation et la mise en œuvre du principe d'équité et d'égalité de genre dans les programmes du gouvernement de la RDC au niveau national et sectoriels
La RDC est signataire des plusieurs instruments juridiques internationaux consacrant les principes de l'égalité homme-femmes, l'autonomisation des femmes, la non-discrimination, de l'émancipation des femmes, droits de possessions à l'exemple des CEDEF, PICDCP, Déclaration Universelles des droits de l'homme, déclarations sur l'élimination de la violence à l'égard de la femme, etc.	Faible niveau de vulgarisation des lois au niveau national, provincial et local	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles participation et implication des femmes • Non préparation des femmes à la gestion des affaires publiques • Faibles représentation des femmes dans les gouvernances locales 	Existence des ONG féminines pour les plaidoyers aux législateurs et au gouvernement.

Existence d'un arsenal juridique qui consacre la parité homme-femme en RDC, assortis d'engagements relevant de textes internationaux et régionaux	Insuffisance des mesures d'applications dans les programmes sectoriels et programmes de développement	Influence de patriarcat (continuité des pratiques néfastes face à la femme et à la jeune femme (mariages précoces, discrimination de la femme aux droits de l'héritage.	Présences des partenaires techniques et financiers pour mobilisation des ressources et plaidoyer
Existence d'un cadre légal national : Constitution de la République qui consacre la parité homme-femme, est sensible au genre, et promeut l'égalité de tous les citoyens dans les lois	Retard dans l'élaboration des programmes d'accompagnement de la femme à une participation active dans les domaines politiques, économiques et sociaux	Continuité de la restriction des droits de tenures foncières et de jouissance de la femme ; Prédominance des droits coutumiers en défaveur des femmes	Possibilités d'intégrer les aspects genre dans les réformes sectoriels en cours (foncière, et forestière) Élaboration des exits provinciaux
Adoption, des dispositions légales promouvant le genre et le statut de la femme (Loi No15/ du 1 ^{er} aout 2019 portant modalités des droits d'applications de la parité, le nouveau code de la famille du 15 juillet 2016, loi sur la violence sexuelle, Résolution 1325 des Nations Unies et les lois sectorielles (code forestier, etc.)	Les principes constitutionnels de non-discrimination ne sont pas bien traduits dans les lois sectorielles (code forestier, loi sur la conservation, loi de l'agriculture, etc.		

Cadre institutionnel			
Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunité
<p>Le gouvernement de la RDC a exprimé sa volonté politique à réduire les inégalités et à promouvoir l'égalité de genre</p> <p>Par la création de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure pour la promotion de la femme et du genre : Ministère du Genre, de la famille et de l'enfant en 2003 ; - Programme National de la Promotion de la Femme Congolaise (PNPFC) en 1999 ; - Structures et organes de la promotion du genre au niveau de l'administration provinciale ; Division du Genre dans chaque province ; - Groupe thématique Genre <p>Par la production d'une ou des :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Politique Nationale d'intégration du Genre et la promotion de la famille et de l'enfant adopté en 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la mise en place des mécanismes institutionnels au niveau sectoriel • Sous information des dispositions et stratégies • Ressources humaines expérimentées en genre insuffisantes • Faible allocation budgétaire et ne constituent pas des secteurs prioritaires dans les budgets du gouvernement • Faibles leadership des femmes • Faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision (Assemblée, 	<p>Persistances des contraintes socioculturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existences d'obstacles et barrières à l'intégration du genre dans les interventions • Inégalités des droits, des chances dans la gestion des terres, des activités agricoles et des opportunités entre les hommes et les femmes • Disparités entre hommes et femmes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle • Discrimination de genre dans l'accès et la gestion des ressources • Faible mise en œuvre des mesures de protection et sécurité des femmes (les 	<p>Sensibilisation et plaidoyer auprès des autorités pour l'élaboration des mesures d'application</p> <p>Renforcer les capacités institutionnelles dans le domaine du genre</p> <p>Apport des sociétés civiles et des différents acteurs à la</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des lois à tous les niveaux (national, provincial, et local) • Information des acteurs clés de la province sur le genre et les mesures d'application effective de ladite déclaration <p>Insérer les aspects genre dans les programmes d'appui du gouvernement provincial (accès équitable au foncier, la garantie, la sécurité, la jouissance de leurs investissements</p>

<p>2. Stratégie nationale d'intégration du genre dans les politiques et programme adoptée en 2004</p> <p>3. Stratégies nationales de lutte contre les Violences basées sur le Genre en RDC</p> <p>4. Les stratégies de l'Agence nationale de lutte contre les violences faites à la femme, à la jeune et petite fille (AVIFEM)</p>	gouvernement et secteur privé)	<p>femmes sont exposées aux violences sexuelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible accès des femmes aux organes de décision • La non application des lois accentue les problèmes de cohabitation entre migrants et non migrant (femme et homme) 	<p>Mise en application des stratégies nationales</p> <p>Renforcement des partenariats du Ministère du Genre, Enfant et Famille avec les différentes parties prenantes</p> <p>Vulgarisation des lois</p> <p>Large communication sur le genre et mise en œuvre d'outils de communication appropriés au contexte</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cadre juridique et institutionnel en lien avec les changements climatiques

Cadre juridique

Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunité
<p>La RDC est partie prenante aux différentes assises internationales de la lutte contre les changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CCNUCC en juin 1992 ▪ Sommet de la terre sur l'Environnement et le Développement, tenu à Rio 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible engagement politique et institutionnel. ▪ Plusieurs des textes stratégiques actuels restent muets sur la façon dont ils peuvent garantir l'accès et les droits des femmes aux ressources en prenant en compte les 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation très limitée des femmes dans les débats sur les questions de gestion et de planification des activités de conservation/reforestation et de CC • Les femmes dans la région d'étude, sont 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la présence des expert(e)s en genre de la RDC dans les assises internationales des CC traitant des questions de genre dans la lutte contre le réchauffement climatique et de la définition d'objectifs d'inclusion du genre dans les politiques générales de développement.

<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyers dans les différentes conférences internationales pour la prise en compte du genre dans le programme de CC ▪ Conférences dans les sous thématiques Genre et climat ; CEFLEDD, point Focal Genre du MECND, partenaires techniques en environnement (WWF, PNUD) • La RDC s'engage à faire prévaloir l'intégration effective du genre dans les politiques et les programmes de changement climatique par l'implication des associations féminines dans toutes les phases d'élaboration de la politique ou de la stratégie en matière de CC en RD Congo 	<p>besoins, rôles et responsabilités différenciés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible intégration des principes d'égalité de genre et d'inclusion sociale dans les programmes en environnement et changement climatique. ▪ Faible représentativité des leaders féminins et des organisations féminines dans les assises internationales et régionales 	<p>encore victimes jusqu'à ce jour de discrimination et de violence basées sur le genre, issues des effets de changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faibles budgets alloués aux projets alternatifs qui répondent aux besoins des femmes • Non-participation des femmes aux décisions dans les projets et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs et les parties prenantes engagés, en collaboration avec le Gouvernement, veillent au respect des principes relatifs à l'égalité de genre au niveau des interventions
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cadre institutionnel			
<ul style="list-style-type: none"> • L'Arrêté Ministériel n° 004/CAB/MIN/ECN-T/012 du 15 février 2012 fixant la procédure d'homologation des projets REDD+, • Standards nationaux : les aspects genre sont pris en compte dans les activités, et impliquent les femmes dans les processus de décision et de responsabilisation » (Standards nationaux en RDC) • Mécanismes pour lutter contre les CC (programme REDD+ à travers la stratégie nationale REDD) • La Stratégie Cadre et l'ERPIN mettent en évidence la nécessité d'assurer la participation et les bénéfices des femmes ainsi que leur autonomisation et leur rôle essentiel pour garantir la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible intégration de genre dans les dispositifs existants (REDD+ initié en RDC, son intégration s'est faite de manière discontinue et sporadique) • Manque de compréhension et de sensibilisation de l'importance d'intégrer pleinement les dimensions de genre • Faibles intégration des besoins des femmes dans les programmes de changement climatique • Déficit d'information sur les politiques et les 	<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté des femmes s'accroît ; elles deviennent plus victimes au CC qu'actrices • La vulnérabilité des femmes s'accroît • Faible pouvoir économique des femmes, le faible accès au crédit et autres intrants agricoles en RDC est accru chez les femmes • Faibles contributions dans les programmes de lutte contre les effets de changement active 	<ul style="list-style-type: none"> • Au gouvernement de faire appliquer tous les engagements internationaux relatifs au genre dans ces différents secteurs • La détermination des partenaires techniques et financiers en appui au gouvernement de la RDC • La contribution de la société civile environnementale dans les efforts de plaidoyer, de communication sur le genre et les changements climatiques • Programme des réformes adaptées au contexte local permettant aux femmes d'accéder facilement à la terre et leur assurant une sécurité foncière dans ses travaux agricoles et autres.

<p>de la REDD+ ; c'est le premier instrument qui insiste sur l'existence d'inégalités entre les genres, notamment dans l'accès à l'éducation et la prise de décision résultant de blocages culturels et socio-économiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La stratégie formule diverses propositions¹³ pour une prise en compte du genre dans la REDD ▪ Adoption de la politique stratégique appropriée face au changement climatique adopté le 26 février 2020. ▪ Le Plan National d'Adaptation, lancé en février 2019, ▪ Document de Politique, Stratégie et Plan d'Actions en matière de lutte contre les changements climatiques (PSPA-CC) pour la période 	<p>mécanismes existants au niveau des acteurs et des populations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré les engagements pris, les efforts d'intégration du genre dans les PNA sont encore minimales et ne sont pas connus à grande échelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Position sociale marginalisée dans les comités locaux de gestion et les critères de sélection des membres n'encouragent pas la considération des candidatures féminines 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des institutions nationales et provinciales pour une intégration effective de l'adaptation aux CC sensible au genre dans les processus de planification et de budgétisation aux niveaux national, sectoriel et provincial • Les moyens d'accès à l'information par une sensibilisation ciblée des femmes et des filles
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹³ (1) assurer une représentation appropriée et suffisante des femmes dans les consultations et les prises de décision; (2) développer des volets ciblant spécifiquement les femmes dans les interventions liées au monde rural ; (3) mener une analyse séxospécifique des politiques et mesures mises en œuvre dans le cadre de REDD+ ; (4) collecter et analyser des données ventilées par sexe afin de mieux comprendre la dimension genre dans l'exploitation des forêts ; (5) appuyer l'organisation des femmes en associations et coopératives, et assurer leur intégration dans les cadres de concertation pour leur participation aux processus de prise de décision et de planification ; (6) favoriser le développement de l'initiative privée et de l'esprit d'entrepreneuriat féminin ; (7) gérer les financements et développer les mécanismes de partage des avantages de la REDD+ de façon transparente et équitable, de manière à ce que les femmes et les hommes accèdent aux avantages de la REDD+ ; (8) s'assurer que REDD+ contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la femme ; et (9) s'assurer que la réforme foncière permettra aux femmes d'accéder à un foncier sécurisé.

<p>(2016-2020) élaboré en En 2014, PANA de la RDC, depuis 2019</p> <ul style="list-style-type: none">▪ La représentativité des leaders féminins et des associations des femmes dans la formulation des politiques publiques provinciales et locales sera une des portes d'entrée pour faire entendre les besoins spécifiques des femmes▪ Approche participative et inclusive dont la prise en compte des organisations de la société civile féminine pour la prise en compte du genre			
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

CHAPITRE 4. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population mondiale, l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons, et l'autonomisation des femmes sont non seulement fondamentales en termes de Droits Humains, mais également essentielles pour un développement durable.

A l'issue de cette étude, quelques leçons apprises sont retenues et se résument en termes des défis et recommandations stratégiques pour la prise en compte du genre dans l'adaptation et l'accroissement de la résilience des communautés dans le contexte du nexus Climat-Eau-Migration. Elles sont énumérées ci-dessous :

4.1. Déterminants économiques et socioculturels dans les communautés

Par rapport aux déterminants économiques et socioculturels dans les communautés ciblées, le constat est que :

- Certaines normes socioculturelles des communautés locales constituent des contraintes à la promotion des femmes dans la région d'étude et empêchent leur épanouissement ;
- Les inégalités entre les femmes et les hommes existent réellement tant dans le milieu urbain, péri-urbain et rural, et touchent tous les secteurs de la vie notamment l'accès aux ressources, aux opportunités et à la prise de décision. Ces inégalités constituent un déterminant socioéconomique majeur pour le développement de ces communautés locales. De ce fait, le changement des mentalités, des croyances et l'abolition des pratiques socioculturelles discriminatoires sexospécifiques sont indispensables pour atteindre l'équité sociale ainsi que l'amélioration de la productivité socio-économique des femmes au niveau familial que communautaire.

Il est recommandé aux parties prenantes au Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits de :

- Assurer la sensibilisation sur le genre et l'égalité entre les sexes et renforcer la capacité des parties prenantes dans l'appropriation de la prise en compte du genre dans leur intervention ;
- Appuyer la production des outils appropriés de sensibilisation et de communication sur le genre en lien avec ses secteurs d'interventions ;
- Accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de l'intégration du genre dans les politiques et programmes recherche en RDC et de poursuivre les efforts de positionnement stratégique en matière du genre dans les nexus Climat-eau-migration- conflit dans le Bassin du Congo.

4.2. Genre et changement climatique

Concernant le Genre et le changement climatique, il en ressort les conclusions ci-après :

- Les changements climatiques ont des effets différents sur les femmes et les hommes, les femmes sont particulièrement susceptibles de ressentir les effets négatifs des changements climatiques pour plusieurs raisons dont (i) leur faible statut socio-économique et (ii) leur accès restreint à l'information et aux ressources ; (iii) leur faible participation, leur accès limité aux prises de décisions et leur faible leadership dans les comités concernant le changement climatique ;
- Les effets du changement climatique s'observent sur les activités de subsistance des femmes et des groupes vulnérables, qui sont basées sur l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles (cueillette et ramassage de bois de chauffe, bois de construction, champignons, chenilles et autres insectes, fruits comestibles, gibiers, oiseaux et escargot, et la récolte des plantes alimentaires, médicinales, paille/chaume, l'eau potable, etc.). Ils sont plus accentués dans le secteur agricole, où l'on constate la dégradation des sols et du gradient de fertilité, la résurgence des certains types des maladies des plantes, et la baisse de rendements à l'hectare ;
- Le changement climatique est caractérisé dans la zone d'étude par le changement dans la saisonnalité notamment des pluies irrégulières et de plus en plus intenses, qui ont des répercussions sur la vie socio-économique des femmes, actrices principales dans le secteur agricole. Le démarrage tardif et une mauvaise répartition des pluies modifient le calendrier agricole et les agricultrices (agricultrices) ne savent plus orienter les semis et les récoltes ;
- Les femmes ne peuvent répondre au changement climatique tant que leurs capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques restent limitées et que les inégalités hommes/femmes resteront inchangées dans l'accès aux biens de production et aux ressources (accès à la terre), dans la charge de travail et dans le pouvoir de décision au sein de la communauté ;
- Les systèmes de production agricole sont traditionnels, moins diversifiés et peu résilients aux incidences du changement climatique, lesquels compliquent par ailleurs l'adoption des pratiques censées accompagner des mesures efficaces d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets sur les activités des femmes (agricultrices) ;
- Concernant ces problèmes cités ci haut, l'étude recommande de mettre en place des stratégies et initiatives visant à répondre aux besoins pratiques et aux besoins stratégiques des femmes des provinces dans les zones d'études :
- La nécessité d'accroître les efforts pour transformer les normes sociales dans le domaine de la production alimentaire et pour la diversification des moyens de subsistance ;

- Mettre en place un programme de renforcement du pouvoir économique des femmes tout en assurant un accès aux ressources et au contrôle dans les différents secteurs de production, cela en vue d'accroître la productivité de la femme et l'amélioration de leur niveau de revenus ;
- Assurer des actions de plaidoyer et un accompagnement des femmes pour garantir l'accès à la terre et la sécurité foncière ;
- La mise en œuvre des mesures visant à favoriser l'accès des femmes à la nouvelle technologie et à l'acquisition des moyens des productions est essentielle à la fois pour l'équité des sexes et pour l'allègement de la charge des femmes au niveau des travaux socioéconomiques pour l'amélioration du niveau de vie des ménages (des outils de transformation, les outils appropriés pour usage des énergies, eau, etc.) ;
- Le renforcement des capacités et du leadership féminins : une formation appropriée doit être donnée aux structures d'encadrement des femmes pour leur promotion et cibler les interventions adaptées à leurs besoins spécifiques dans chaque secteur prioritaire ;
- La formation technique des femmes dans la gestion des conflits : tout comme les hommes, les femmes ont besoin de formation professionnelle pour améliorer leurs connaissances en techniques de gestion des conflits ;
- Le développement des technologies réduisant le temps consacré aux activités domestiques : le renforcement de l'accès et de l'accessibilité des femmes aux services énergétiques (notamment l'eau, l'électricité et les énergies nouvelles et renouvelables) ;
- Le renforcement des mécanismes d'adaptation et de résilience des groupes vulnérables (les hommes et les femmes, les migrants-es et les non-migrants-e) aux changements climatiques en les impliquant dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des interventions de gestion des effets des changements climatiques et ses corollaires et d'amélioration des droits des femmes ;

4.3. Engagements internationaux, régionaux et aux politiques et stratégies

Par rapport aux engagements internationaux, régionaux et aux politiques et stratégies qui prônent l'intégration du genre en RDC :

- Il a été constaté d'une part, une réelle volonté politique du gouvernement de la RDC, sur la sensibilité genre, et l'existence d'un arsenal juridique assortis d'engagements relevant de textes internationaux et régionaux, ainsi que de la Constitution et de lois sectorielles nationales et d'autre part, les faibles mesures d'accompagnement et des mécanismes d'information au niveau provincial et local

-
- Ensemble avec les autres partenaires, établir un diagnostic de la mise en application des lois, des politiques, des stratégies et des plans régionaux sous-régionaux et nationaux afin de pallier aux lacunes et définir de meilleurs mécanismes de suivi des lois et politiques.
 - Des actions des plaidoyers doivent être réalisées tant au niveau du gouvernement national et provincial pour assurer la mise en application effective des différents mécanismes nationaux de la promotion du genre dans la région d'étude ;
 - Sensibiliser le gouvernement national à prêter attention dans l'intégration du genre dans les réformes en cours des politiques sectorielles où les politiques accusent encore des lacunes (exemple : la loi sur l'eau, la biodiversité, le code forestier, loi foncière etc. afin de corriger le manque d'équité entre les sexes en ces différents secteurs précités).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Voir ma suggestion de Conclusion et Perspectives dans le document Word en pièce-jointe.

L'objectif général poursuivi dans cette étude est d'analyser de façon approfondie la question du genre face au CC et aux conflits liés à l'eau et aux migrations des populations dans la partie Nord-Est de la RDC afin d'établir la vulnérabilité des femmes et des communautés et d'identifier les stratégies de résilience. De façon spécifique, cette étude visait à atteindre les objectifs ci-dessous :

- (vi) Faire un état des lieux des relations de genre tout en identifiant les contraintes, les inégalités et les exclusions qui limitent la contribution des femmes et des hommes dans le développement de leurs milieux ;
- (vii) Identifier les disparités et les opportunités des femmes et des hommes en termes de résilience face au CC dans les secteurs socio-économiques dans la zone d'étude ;
- (viii) Déterminer si les politiques, les plans, les programmes et les projets en matière de genre et CC favorisent ou entravent son intégration ;
- (ix) Proposer des opportunités d'adaptation au nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits (CEMiC) qui contribuent au renforcement de l'équité sociale au sein de la communauté et à la réduction des risques climatiques et les causes sous-jacentes impactant les groupes vulnérables ;
- (x) Formuler les recommandations qui favorisent l'équité sociale et la résilience des communautés locales, par l'implication des femmes au même titre que les hommes dans les initiatives de développement et de gestion des conflits.

Une méthodologie plurielle a été utilisée en combinant les enquêtes quantitatives et qualitatives. Différents outils d'analyses à savoir les outils liés à l'Analyse Socio-économique selon le Genre (ASEG), au Cadre Harvard (CH) et à la Matrice Analytique Genre (MAG), l'analyse des vulnérabilités au changement climatique et les opportunités d'adaptation et l'analyse du cadre légal, institutionnel et politique a été utilisée pour ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de l'intégration genre en RDC.

Les résultats des analyses réalisées dans cette étude ont permis de ressortir les informations regroupées en quatre domaines thématiques suivants : la situation sociodémographique et culturelle de la zone d'étude, la division sexospécifique du travail, l'accès et le contrôle des ressources ainsi que les opportunités selon le genre, et des risques et vulnérabilités selon le genre dans le Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits et opportunités d'adaptation au CC. Notons brièvement les évidences ci-après.

- (i) **De la situation sociodémographique et culturelle.** Les données traduisent une différenciation entre les hommes et les femmes quant au milieu de résidence. Plus de femmes enquêtées vivent en milieu urbain, alors les hommes sont plus nombreux en zone péri-urbaine. En milieu rural, l'on retrouve un nombre

équivalent des deux sexes, sauf dans la province de l'Ituri où les femmes restent davantage sur les terres, avec toute la charge quotidienne de la famille car le mari a migré à la recherche de meilleurs revenus et/ou fuyant les conflits. Le veuvage est plus répandu chez les femmes répondantes (14.4%) que chez les hommes (5.1%)

Il ressort que le statut migratoire et le sexe sont des variables qui influent sur la scolarisation. Les femmes migrantes sont les plus nombreuses à ne pas avoir d'instruction, et elles sont les plus désavantagées en terme de niveau de scolarité : seulement 5.2% d'entre elles ont atteint des études supérieures, contre 13% des hommes migrants, 14.3% des hommes non-migrants et 12% des femmes non-migrantes. Chez les non-migrants, 66.8% des hommes ont atteint l'enseignement secondaire contre 57.4% des femmes, alors que 40% des hommes migrants ont fréquenté l'école secondaire contre 31.6% des femmes migrantes. En général, les résultats de l'Ituri montrent un niveau d'éducation moins élevé que les provinces du Bas et du Haut Uélé. Ces données concordent avec les tendances nationales où, plus on avance en grade scolaire, moins les femmes sont représentées. L'accès à l'éducation des femmes est limitée par divers facteurs : les normes socioculturelles qui dictent que l'éducation d'une fille n'est pas un investissement valable car au mariage, qui souvent est précoce, la jeune fille quitte sa famille. Dans la zone d'étude, la pauvreté et les conflits armés et non armés sont d'autres freins à la scolarisation des filles. La grande majorité des personnes enquêtées adhèrent à la religion catholique ou protestante, et une minorité musulmane existe surtout parmi les migrants Mboboros. Les congrégations religieuses offrent des opportunités d'information et d'échange aux communautés et sont des vecteurs importants de conseils et de messages, parfois émancipatoires, parfois conservateurs, concernant le statut et le rôle de la femme dans le foyer et dans la vie publique. Il a été constaté que les femmes sont peu représentées à l'échelon de la gouvernance locale et des institutions publiques et privées. Là où les femmes sont impliquées l'on remarque un nombre plus élevé de femmes en poste de leadership dans la province du Bas-Uélé. Dans cette province un nombre significatif d'associations féminines élèvent la voix des femmes et défendent leurs droits et intérêts.

- (ii) **De la division sexospécifique du travail.** La répartition des activités quotidiennes entre les hommes et les femmes dans les milieux étudiés est similaire et confirme les coutumes patriarcales : les femmes sont responsables des activités reproductives, soit la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, la réalisation des travaux ménagers et les soins des enfants et des autres membres de la famille. Les données qualitatives ont montré que les hommes et les garçons ne participent pas, ou très peu à ces tâches, alors que les difficultés récurrentes de survie dans la plupart des foyers poussent les femmes y compris les enfants à

s'impliquer dans les activités agricoles et commerciales soit les activités de production. Ainsi, la femme est reconnue comme une contributrice dans le revenu familial, en tant qu'actrice de production, un maillon de la chaîne de production non négligeable. Au même titre que les hommes, les femmes participent en outre dans les activités communautaires et associatives. Elles s'engagent généralement dans des activités de gestion collective qui ont un lien avec leur rôle traditionnel (entretien de ménages, soins de santé, éducation des enfants, etc.). La surcharge de travail des femmes fait en sorte qu'elles ont moins de loisir et de repos que les hommes.

- (iii) **De l'accès et le contrôle des ressources.** L'analyse de profil d'accès des ressources montre que les femmes ont un accès aux ressources très limité comparativement aux hommes. Les femmes ne disposant pas de moyens de défense, sont pour la plupart des victimes des multiples atrocités ou abus sexuels dans les sites d'approvisionnement des bois de construction et d'eau. A l'instar des hommes, les femmes sont aussi impliquées dans le transport des produits de subsistance, particulièrement les femmes font usage des moyens rudimentaires qui demandent un effort physique soutenu (la surcharge qui peut avoir des répercussions négatives sur la santé). Les femmes occupent une place principale dans l'approvisionnement des ressources en eau dans la région d'étude. Le manque d'eau dans la région d'étude accentue la vulnérabilité de la population notamment des femmes et enfants qui, pendant la saison sèche, se déplacent tôt pour rentrer tard à la recherche de l'eau. La discrimination à l'égard des femmes en matière de gestion foncière est liée à des normes socio-culturelles qui font que dans la plupart des communautés, la femme ne peut hériter de la terre. Elle n'a généralement qu'un accès précaire à des terres marginales. De par la tradition, les femmes sont tenues d'obéir à la décision de leur mari concernant la gestion financière et présenter tous les revenus aux hommes ainsi qu'avoir leur consentement pour accéder à un crédit. Très rarement les femmes ont accès au crédit.
- (iv) **Des risques et vulnérabilités selon le genre dans le Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits et opportunités d'adaptation au CC.** Les effets de changement climatique sont de plus en plus perceptibles sur les activités des femmes notamment les activités agricoles. La longue saison sèche perturbe le calendrier agricole et entraîne la baisse de production agricole. Les fortes chaleurs ont un impact considérable sur la santé des femmes et des enfants. La baisse de la production est une conséquence importante du changement climatique qui influe sur l'alimentation des ménages les plus démunis ainsi que sur le commerce des produits agricoles. La cueillette de l'eau et des ressources de la forêt tels le miel, le bois, les plantes et insectes comestibles, etc. se fait à de plus grandes distances et ne sont pas sécuritaires pour les femmes et les filles dû aux conflits

migratoires. Les femmes sont sujettes à différents types de vulnérabilité et pâtissent d'un manque de capacités d'adaptation résultant des inégalités axées sur le genre qu'elles subissent en rapport avec leurs différentes activités. Devant ces risques, certaines communautés ou ménages changent leurs styles de vies et les rôles tant des hommes que des femmes pour répondre à leurs besoins pratiques et besoins stratégiques, par exemple on voit des solutions alternatives où les hommes et les femmes assument de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités, et commencent à travailler de façon unanime pour faire face aux effets du changement climatique. De plus, il importe que les femmes participent au même titre que les hommes aux processus de planification pour l'adaptation au changement climatique. Pour chaque risque et vulnérabilité climatique, des opportunités d'adaptation ont été identifiées pour les communautés de la zone d'étude, répondant aux besoins pratiques et stratégiques des femmes. (voir le tableau 19).

- (v) **De l'état des lieux du cadre juridique et institutionnel du genre et changement climatique.** La question de genre en lien avec le changement climatique ne bénéficie pas encore d'un cadre juridique et institutionnel structuré au niveau de la RDC. Des efforts sont déployés par le gouvernement congolais en collaboration avec certaines parties prenantes (Ministères, institutions publiques, partenaires techniques et financiers et organisations non gouvernementales) en la matière pour rendre effective l'intégration du genre dans le programme gouvernemental du CC, conformément à la CCNUCC. L'analyse sur le genre dans le nexus CEMiC a montré que malgré certaines avancées sur les initiatives visant l'équité entre les sexes d'une façon générale, en RDC, certaines normes socio-culturelles dans la région d'étude apparaissent comme le vrai noyau de la résistance dans le processus de transformation des relations entre les hommes et les femmes et l'intégration d'un meilleur partage des responsabilités et des prises de décision au sein des communautés et des institutions. Elles constituent autant de pesanteurs pour la promotion de l'égalité et l'autonomisation de la femme.

A l'issue de cette étude, plusieurs leçons apprises ont été retenues en termes des défis et des recommandations stratégiques visant la prise en compte du genre dans les différents programmes d'adaptation et de résilience des communautés au changement climatique. Ces leçons sont relatives aux déterminants économiques et socioculturels des communautés ; au genre et au changement climatique en liens avec les migrations et les conflits ; aux engagements internationaux et régionaux ainsi qu'aux politiques et stratégies en matière du genre.

Les évidences de cette étude ont permis d'établir la vulnérabilité due au nexus CEMiC, et différenciée selon le genre, et de proposer des mesures d'adaptation devant consolider la résilience des communautés locales, en impliquant de façon équitable les hommes et femmes, et aussi influencer des politiques et des stratégies régionales de lutte contre les

impacts négatifs de changement climatique de la pénurie d'eau orientées vers les questions migratoires et les conflits qu'elles engendrent.

L'analyse différenciée selon les sexes, étant considérée à ce jour comme transversale, les conclusions de cette étude seront mises à la disposition des décideurs et gestionnaires en vue d'appuyer l'intégration du genre dans les initiatives de développement et de gestion des ressources naturelles de la RDC dans le contexte du changement climatique.

Eu égard de tout ce qui précède, nous suggérons ici des thèmes pour des travaux de recherche ultérieurs afin d'approfondir l'étude des relations entre les genres dans le contexte du développement et de l'adaptation climatique de la zone d'étude :

- L'étude sur l'autonomisation, l'inclusion financière et l'économie de la transhumance basée sur le genre dans le contexte du Nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits ;
- L'étude approfondie de la contribution des femmes migrantes et non migrantes dans le développement socio-économique de la zone d'étude ;
- L'étude sur la violence basée sur le genre, le harcèlement et la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des filles, migrantes et non migrantes vulnérables, afin d'évaluer la prise en compte du risque accru de violences dans le contexte de changement climatique et des conflits dans la zone d'étude et de proposer des mesures de prévention, de réponse et d'appui aux survivantes de violence ;
- L'étude sur la problématique de l'équité sociale sur la gouvernance et la sécurité de l'eau dans la partie Nord-Est de la RDC.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CARE, 2019. Analyse des Vulnérabilités et des Capacités d'adaptation aux changements climatiques : Soutenir l'adaptation à base communautaire, la résilience et l'égalité des genres. Manuel Pratique, Version 2.0. 79p.
- CCNUCC, 2014. National Adaptation Plans - Overview and Documentation of the United Nations Framework Convention on Climate Change Website (Les plans nationaux d'adaptation – Brève présentation et documentation sur le site de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique). Bonn : Secrétariat de la CCNUCC. Consulté le 31.03.2014 sur : http://unfccc.int/adaptation/workstreams/national_adaptation_plans/items/6057.php.
- CRDI, 2019. Transformation des relations entre les sexes: observations tirées de la recherche soutenue par le CRDI, Consulté le sur : https://issuu.com/idrc_crdi/docs/wd_13_000_gender_fr_e-file?e=34655515/70236518
- FAO, 2013. Guide de formation recherche sur le genre et les changements climatiques dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le développement rural.
- FAO, 2014. La gouvernance foncière pour les femmes et les hommes, Guide technique pour une gouvernance foncière responsable et équitable pour les femmes et les hommes
- FAO, 2015. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture Protection sociale et agriculture : Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale
- FAO, 2020. Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural,
- Gebru, B. et Mworozzi, E., 2015. L'amélioration de l'accès à l'information climatique permet de réduire les pertes et les dommages causés aux récoltes en Ouganda. WRENmedia. Programme Changements climatiques et eau du Centre de recherches pour le développement international. www.crdi.ca/cce.
- GIEC, 2014. Résumé à l'attention des décideurs in : Changements climatiques 2013 : Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Cambridge et New York : Cambridge University Press. Consulté le 16.04.2014 sur : <http://ipcc-wg2.gov/AR5/images/>
- GPE (Global Partnership for Education), 2020. Comblent l'écart entre les filles et les garçons en République Démocratique du Congo. <http://www.globalpartnership.org/fr/bloc>
- Hufty A., 2001. Introduction à la climatologie, Les presses de l'Université de Laval, De Böeck Université, 545 p.
- INEAC, 1960. Note explicative de la carte des sols et de la végétation du Congo Belge et du Tuanda – Urundi, Groupe Prospection et Cartographie de la Division d'Agrologie de

- I.I.N.E.A.C, Bruxelles, Belgique, 11p.
https://library.wur.nl/isric/fulltext/isricu_i00001302_001.pdf
- Kando, A. D., 2018. Le Genre dans la GIRE : Cas des femmes dans l'espace de gestion du bassin du Mouhoun au Burkina Faso.
- Kiari, F. H., 2014. Impacts des variations du niveau du lac Tchad sur les activités socio-économiques des pêcheurs de la partie nigérienne, Thèse de Doctorat, Discipline : Géographie. Option, Aménagement et gestion des espaces ruraux, Université Abdou Moumouni de Niamey, 314 p.
- Konrand Adenauer stifting, 2014. Femmes et engagement politique en RDC.
- Lemoalle 2015. Les différents états du lac Tchad, un perpétuel changement, In Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R. (dir.). Atlas du lac Tchad. Paris Passages, N° spécial 183, 227 p.
- ONU - Femme, 2016. Rapport annuel 2015-2016. <https://www.unwomen.org> Consulté le 22 février 2021 à 18h25'
- ONU, 2009. Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique, Programme des Nations Unies pour le développement ;
- ONU-Habitat, 2019a. Analyse du régime foncier et social dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Département britannique pour le Développement International (DFID). 71p
- ONU-Habitat, 2019b. Analyse de l'économie politique du secteur foncier à l'Est de la République Démocratique du Congo. Département britannique pour le Développement International (DFID). 56p
- PIREDD-Oriental (2016). Analyse détaillée des contextes de la zone d'intervention du programme (Tshopo, Bas-Uélé & Ituri), Annexe 1, 118p.
- PNUD, 2009. Guide des ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique ;
- REFACOF, 2014. Questions de genre dans la gouvernance forestière et contribution des femmes au déboisement et à la dégradation des forêts en Afrique du centre et de l'ouest.
- RNFRS, 2003. Femmes rurales et ressources naturelles.
- Search for Common Ground, 2014. Rapport d'analyse de conflit Zone « Haut et Bas Uélé » Province Orientale, R.D. Congo ;
Série des évaluations genre des pays, Kinshasa
- SIRPE, G. 1998. Etude exploratoire en vue de l'élaboration de la politique nationale en matière de transport rural, PASEC-Transport ;
- Sultan, B., Janicot, S., Diedhiou, A., 2003. The West African Monsoon Dynamics. Part I: Documentation of Intraseasonal Variability. *J. Climate*, 16, pp. 3389–3406
- Tshimanga, R.M., Hughes, D.A., 2012. Climate change and impacts on the hydrology of the Congo Basin: the case of the northern sub-basins of the Oubangui and Sangha Rivers. *Physics and Chemistry of the Earth* 50–52 (2012) 72–83
- UNFPA, 2009. Faire face à un monde en mutation : femmes, population et climate). New York: FNUAP. Consulté le 25.03.2014 sur:

http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2009/state_of_world_population_2009.pdf.

Willame, J.C., 1964. Uélé : dans Les Provinces du Congo, Structure et fonctionnement, I.R.E.S., Lovanium, Chiers Economiques et Sociaux, Collections d'Etudes Politiques n° 2, Léopoldville.

Wyman et Stephenson (1989)

Observatoire de la parité, 2017. De la parité de droit à la parité de fait : Rapport d'analyses participatives et inclusives de la loi n° 15/013 du 1^{er} août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité en République Démocratique du Congo <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/09/DRC-Parite-Droit-Parite-Fait-FR-2017.pdf>

ANNEXES

[Annexe 1. La Matrice Analytique de Gender@Work,¹⁴ description. Par : Sylvie Desautels, associée G@W, Septembre 2021](#)

Comment faire pour que la justice de genre devienne une réalité ? Cela nous amène à faire des stratégies de changement relatives à l'égalité et l'équité de genre. La matrice de changement a été élaborée pour mieux comprendre les dimensions du changement dans les rapports sociaux de genre, au niveau individuel et collectif, puis formel et informel. Elle a été élaborée à partir du 'modèle intégral' de Ken Wilber, adapté par Gender@Work.

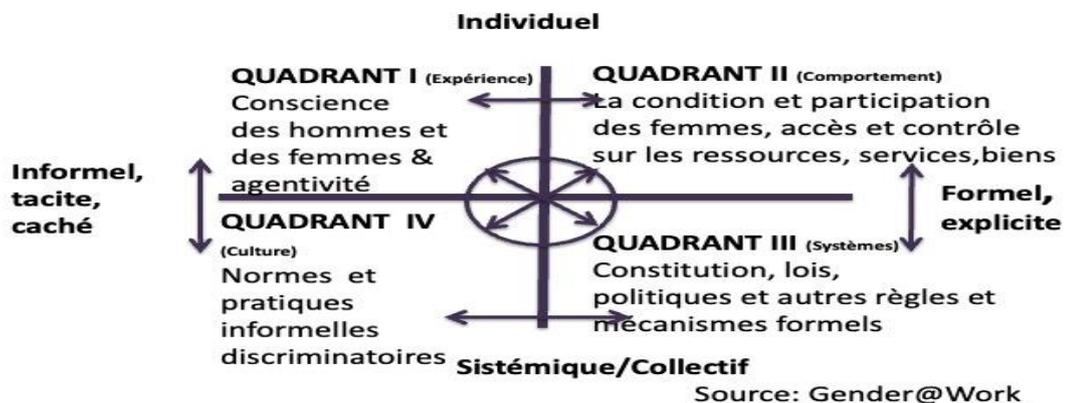
La matrice d'analyse de genre de Gender @ Work est un **cadre conceptuel** qui aide à mieux comprendre les différentes dimensions des relations de genre et les possibles processus de changement dans un contexte particulier. La matrice propose une **vision holistique** des processus de transformation et des changements nécessaires pour parvenir à une plus grande égalité et justice de genre.

Les **quatre quadrants** de la matrice ont pour but de rendre **explicite** ce qui est souvent implicite ou sous-entendu:

- ◆ décrire et analyser la **situation de départ**: faire la **cartographie de la situation initiale** ou le problème initial;
- ◆ ensuite, décrire et analyser les **stratégies** ou actions à mettre en œuvre pour changer la situation initiale en tenant en compte les interconnexions entre elles: faire la **cartographie des stratégies de changement**;
- ◆ et enfin décrire et analyser les **changements ou les signes de changement** après un certain temps de mise en œuvre ou en fin de programme: faire la **cartographie des changements ou des résultats de genre**.

¹⁴ Cette description est basée et inspirée par deux textes de Gender@Work: Michel Friedman & Ray Gordezky, 'A Holistic Approach to Gender Equality and Social Justice', in *OD PRATIONNER*, International OD Practices and Challenges, Vol 43, No1, 2011. Michel Friedman, *The Gender At Work Framework*, document for G@W Capacity Development Process, 2014.

MATRICE ANALYTIQUE EN GENRE



Nous présentons ici la signification de chacun des quadrants :

Quadrant I: La conscience des femmes et des hommes et l'agentivité ou « pouvoir d'agir » sont constitués des valeurs, des attitudes, des connaissances et des croyances qui façonnent la perception individuelle de ce qu'est être une femme, être un homme ou un être humain, et ce que devrait être ou pas l'égalité et la justice de genre. La conscience est aussi politique: c'est-à-dire comment on perçoit et ressent les relations de pouvoir, d'oppression et de domination entre les hommes et les femmes, entre les individus et groupes de la société et quelle est la capacité et la volonté de l'individu-e (agentivité) de les changer par des actions d'influence, de pression individuelles et collectives, du lobbying et du plaidoyer. La prise de conscience, une fois développée, amène les personnes à « agir », à « faire entendre » leur voix, à prendre position, mettre en œuvre des actions en faveur de la justice de genre, contribuant à l'autonomisation (empowerment) des femmes et des citoyens en général.

Le quadrant 2 : touche aux **conditions de vie et de participation** et comportements des femmes surtout, mais des hommes également. Cela inclut comment les hommes et les femmes expriment leur voix, exercent leurs droits et ont accès à des bénéfices. L'accent est mis sur les femmes parce qu'elles ont été désavantagées historiquement à tous les niveaux, notamment quant à **l'accès et au contrôle des ressources**. Ce quadrant réfère à ce qui aident les femmes à avoir accès à plus de bénéfices et de ressources : par exemple, les soins de

santé, les droits et conditions de travail, l'éducation, la formation, l'accès à la terre, à l'information, au crédit, les appuis pour l'autonomisation des femmes, ce qui accroît leur voix et leur leadership, ce qui a trait au temps, à la mobilité et aux espaces sécuritaires pour les femmes (par exemple pour les femmes survivantes de violences). Pour les hommes, il peut s'agir de programmes de formation sur les responsabilités parentales et les soins aux enfants, de l'information, de l'appui et des ressources pour que les hommes remettent en cause leurs comportements agressifs et violents. Cependant il faut être prudent et ne pas orienter les ressources et les actions de capacitation trop vers les hommes, et délaisser ou réduire les ressources nécessaires pour l'autonomisation et les conditions de vie des femmes, causant le risque de perpétuer le déséquilibre de genre.

Le quadrant 3 : L'on réfère ici aux **règles et mécanismes formels** : la constitution, les lois, les politiques et mécanismes en vue de favoriser la justice de genre, et redresser les inégalités structurelles vécues par les femmes. Nous pouvons citer ici plusieurs institutions et types de règles formelles : les gouvernements, les règles et décrets émis par des autorités religieuses, par des communautés, les politiques concernant la famille, le marché, le travail, le foncier, les budgets, les lois et les conventions sur l'égalité et les droits humains, etc.

Est-ce que le simple fait d'avoir un document politique sur le genre ou une loi permet d'avoir l'égalité entre les hommes et les femmes? Non, ce n'est pas suffisant, l'application des lois nécessite des mesures concrètes : éducation, disponibilité des ressources, campagne d'éducation du public, ce qui se situent dans le quadrant II et un changement de mentalité (quadrant I) Voici un exemple illustrant les interrelations et dynamiques entre les divers quadrants.

Quadrant 4: Ce quadrant analyse les **normes et pratiques informelles qui créent de la discrimination et de l'exclusion**, qu'elles soient sociales, culturelles ou institutionnelles. Il fait référence aux "structures sociales ou organisationnelles profondes", à l'ensemble des valeurs, croyances, histoire, culture et pratiques qui forment la base des choix, des attitudes et des comportements valorisés par la communauté, l'organisation et la société. Ces normes et pratiques sont **basées sur le patriarcat et des relations de genre inégales, maintenues par les structures du pouvoir**. Ces normes et pratiques informelles sont rarement remises

en question et considérées comme allant de soi, à tel point qu'elles semblent "naturelles" ou "normales", comme si ces normes patriarcales étaient immuables.

L'hypothèse centrale de la matrice, basée sur la pratique de Gender @ Work, est que, pour réaliser un **changement durable** en faveur de la justice de genre et de l'autonomisation (empowerment) des femmes (et des groupes discriminés et exclus), il est nécessaire de concevoir des **stratégies ou des interventions qui tiennent compte des interconnexions entre les 4 quadrants de la matrice.**